



AU CONSEIL COMMUNAL

2023 - UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et du Règlement de votre Conseil, la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

A mi-chemin de la législature, on pouvait s'attendre à une année permettant une gestion stable des affaires communales courantes, l'aboutissement de projets, le lancement d'autres et la poursuite de ceux en cours.

Ces missions ont été assurées, mais des changements importants dans des postes-clés ont rendu la tâche plus compliquée. Heureusement, la Municipalité a pu garder le cap, notamment grâce au soutien du personnel communal. Qu'il en soit ici remercié. La situation se normalise progressivement.

De nouvelles possibilités d'interactions avec la population permettent désormais d'effectuer un nombre croissant de demandes grâce au guichet virtuel.

Des projets innovants ont abouti, telle la rue cyclable.

D'autres projets de longue haleine ont progressé et la Municipalité se réjouit de pouvoir en montrer les résultats. D'autres ont été initiés, qui prendront du temps. Mais il est important de démarrer le processus afin de garder le rythme et éviter de devoir agir dans l'urgence.

Quand il s'agit de projets non seulement transverses mais impliquant également des partenaires extérieurs, comme pour la Rue de la Gare, enfin adaptée, ou la requalification de la Route Suisse, à venir, ce qui peut sembler un simple marquage au sol devient une gageure.

Durant toute l'année, votre Conseil a agi au titre de pouvoir délibérant, guidant et appuyant la Municipalité dans ses fonctions. C'est une dynamique qui permet une gestion saine et non partisane des défis que notre collectivité a à relever. La Municipalité, une fois de plus, s'en réjouit et tient à vous remercier, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, pour votre travail.

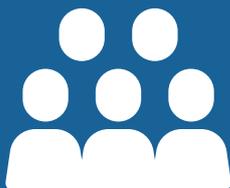
La Municipalité

▶	LA VILLE DE GLAND EN 2023	4
▶	CONSEIL COMMUNAL	6
	LÉGISLATURE 2021 - 2026	8
	RÉPARTITION DES SIÈGES	8
	BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL	9
	COMPOSITION DES COMMISSIONS	10
	MUTATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023	12
	SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	12
	RÉSUMÉ DES DÉCISIONS	13
▶	MUNICIPALITÉ	20
	LÉGISLATURE 2021 - 2026	22
	ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ	25
	LA VISITE PRÉFECTORALE	28
	RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES	28
	AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER	29
▶	SECRÉTARIAT MUNICIPAL	30
	OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES	33
	OFFICE DE LA COMMUNICATION	36
	OFFICE INFORMATIQUE	38
	OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	39
	ARCHIVES COMMUNALES	41
▶	SERVICE DE LA POPULATION	44
	OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS	46
	SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION	48
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	52
▶	SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS	54
	FINANCES	56
	ÉCONOMIE	58
	DOMAINES	60
	SPORTS	61
▶	SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME	62
	BÂTIMENTS COMMUNAUX	64
	CONSOMMATION D'ÉNERGIE	68
	URBANISME	71
	POLICE DES CONSTRUCTIONS	71
▶	SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT	76
	LES GRANDS PROJETS	78
	INFRASTRUCTURES COMMUNALES	81
	ENVIRONNEMENT	85
	ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES, CONSEILS D'ADMINISTRATION	90

▶ SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	92
OFFICE DE L'ENFANCE _____	94
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	97
OFFICE DE LA JEUNESSE _____	99
MANIFESTATIONS _____	102
▶ SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES	104
LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS _____	106
LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	107
LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS _____	108
LIEUX CULTURELS _____	110
AFFAIRES SOCIALES _____	114
LOGEMENT _____	115
COMMUNE EN SANTÉ _____	116
CULTES _____	117
▶ RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS	118
▶ CONCLUSIONS	127
▶ ANNEXES	128

LA VILLE DE GLAND EN 2023

14'240
HABITANTS



115



NATIONALITÉS

85



NATURALISATIONS

CHF 666'600.-

DE SUBVENTIONS
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET EFFICACITÉS ENERGÉTIQUES OCTROYÉES



7'168

ÉLECTEURS
SUR LE PLAN
FÉDÉRAL ET CANTONAL



9'033

ÉLECTEURS
SUR LE PLAN COMMUNAL

67

SOCIÉTÉS
LOCALES



5'681

PLACES
DE TRAVAIL



1'246

ENTREPRISES
ET INDÉPENDANTS



37

ACTIVITÉS SPORTIVES
DANS LE PROGRAMME
BOUGE!

BOUGE!

CHF 17'000.-

RÉPARTIS ENTRE 5
LAURÉATS POUR LE PRIX
NOUVELLE ÉCONOMIE

PRIX ²⁰²³

NOUVELLE ÉCONOMIE

▶▶▶ A LA RECHERCHE DES SOLUTIONS DE DEMAIN

198 L

D'EAU
CONSOMMÉE
PAR JOUR ET
PAR HABITANTS



▼ 29%

BAISSE DE LA
CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC DEPUIS 2021



2/3

DE DÉCHETS
RECYCLÉS



78 MILLIONS

DE BUDGET
TOTAL DE LA
COMMUNE



54

BÉNÉFICIAIRES
D'AIDE
INDIVIDUELLE
AU LOGEMENT

113'995

PRÊTS DE LIVRES
À LA BIBLIOTHÈQUE



10'118

SPECTATEURS
AU THÉÂTRE
DE GRAND-CHAMP

46

PERMIS DE
CONSTRUIRE



75

ÉVÉNEMENTS



31

PERMIS
D'UTILISER DÉLIVRÉS

8

SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL

100%

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR
L'ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

17

HECTARES
DE FORÊT



1'764

ÉLÈVES EN PRIMAIRE
ET SECONDAIRE



1

MAISON DE L'ENFANCE
SUR 3 SITES



CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DE GLAND
GRAND'RUE 38

CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 079 422 76 35

E-MAIL: secretairecc@gland.ch



FONCTIONS

- ▶ Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité
- ▶ Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- ▶ Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les membres du rôle électoral communal ; les séances sont publiques
- ▶ Le Conseil communal élit chaque année un président en son sein

DES POINTS FORTS EN 2023

Le Conseil communal :

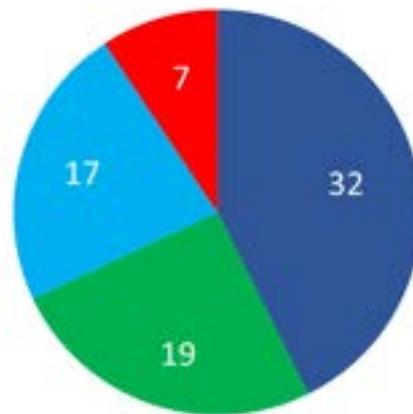
- ▶ a siégé à 8 reprises
- ▶ outre le rapport de gestion et des comptes 2022, s'est prononcé sur 16 préavis municipaux, dont 1 a été refusé, 12 ont été acceptés tels que présentés et 3 ont été acceptés amendés
- ▶ a enregistré 1 motion, non prise en considération, 5 postulats, dont 1 a été retiré, et 14 interpellations
- ▶ 4 membres ont démissionné, leur siège a été repourvu. 1 membre est malheureusement décédé, son siège a également été réattribué

CONSEIL COMMUNAL LÉGISLATURE 2021- 2026

RÉPARTITION DES SIÈGES

Résultat des élections du 7 mars 2021, les 75 sièges se répartissent comme suit :

- GDG Gens de Gland
- Plateforme PS-Les Vert-e-s
- PLR Les Libéraux-Radicaux de Gland
- UDC Ville de Gland



Depuis le 12 octobre 2023, un Conseiller (ex-GDG Gens de Gland) siège hors-parti.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2023

Au 1^{er} janvier 2023, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRÉSIDENT

Rupert Schildböck / PS-Les Vert-e-s

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Sébastien Bertherin / GDG

2^E VICE-PRÉSIDENT

Maurizio Di Felice / UDC

SCRUTATEURS

Jean-Luc Nicolet / GDG

Roger Hemberger / PLR

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Jean-Marc Guibert / UDC

Anita Waeber / PS-Les Vert-e-s

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Rosanna Vaccaro

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au 1^{er} juillet 2023, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRÉSIDENT

Sébastien Bertherin / GDG

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Ahimara Buffat / UDC

2^E VICE-PRÉSIDENT

Samuel Freuler / GDG

SCRUTATEURS

Jean-Marc Guibert / UDC

Anita Waeber / PS-Les Vert-e-s

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Arnaud Durand / GDG, jusqu'au 12.10.2023

Jean-Luc Nicolet / GDG, dès le 12.10.2023

Jean-Marc Guibert / UDC

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Rosanna Vaccaro

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, les Commissions ont été constituées comme suit :

COMMISSION DES FINANCES

PRÉSIDENT

Samuel Freuler / GDG

MEMBRES

Jérôme Frachebourg / GDG
Pierre-Alain Bringolf / GDG
Evan Lock / GDG
Angelita Galvez / PS-Les Vert-e-s
Iulica Gorgoni / PS-Les Vert-e-s
Rasul Mawjee / PLR
Nicolas Pellet / PLR
Ahimara Buffat / UDC

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENT

Patrick Messmer / GDG, jusqu'au 04.05.2023

PRÉSIDENTE

Léonie Wahlen / PLR, dès le 05.05.2023

VICE-PRÉSIDENT

Moritz de Hadeln / PS-Les Vert-e-s,
jusqu'au 23.02.2023

RAPPORTEUR

Léonie Wahlen / PLR, jusqu'au 04.05.2023

MEMBRES

Pierre Joye / GDG
Arnaud Durand / GDG,
du 01.07 au 12.10.2023
Philippe Moret / GDG,
dès le 12.10.2023
Yvan Gremion / PS-Les Vert-e-s
Stéphanie Larrivé / PS-Les Vert-e-s,
dès le 23.02.2023
Timothée Haesslein / PLR
Bernard Kaeslin / UDC

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MEMBRES

Jean-Luc Nicolet / GDG
Nathalie Lamarque / GDG
Stéphanie Larrive / PS-Les Vert-e-s
José Caiano / PS-Les Vert-e-s
Jean-Marc Jaquier / PLR
Noémie Villois / PLR, jusqu'au 15.08.2023
Roger Hemberger / PLR, dès le 14.09.2023
Alain Pernet / UDC

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS ET TAXES COMMUNALES

MEMBRES

Jean-Philippe Genoud / GDG
Catherine Sicuranza / GDG
Stella Motta Larrive / PS-Les Vert-e-s, jusqu'au 30.03.2023
Véronique Villaine / PS-Les Vert-e-s, dès le 30.03.2023
Martin Ahlstrom / PLR
Jean-Marc Guibert / UDC

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES PÉTITIONS ADRESSÉES AU CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES

Arnaud Durand / GDG, jusqu'au 12.10.2023
Théophile Mounier / GDG, dès le 12.10.2023
Michael Sordet / GDG, jusqu'au 05.10.2023
Bernard Blaser / GDG, dès le 16.11.2023
Caroline Felix / PS-Les Vert-e-s
Martin Ahlstrom / PLR
Jean-Marc Guibert / UDC

**COMMISSION
DES AFFAIRES
RÉGIONALES ET
INTERCOMMUNALES**

MEMBRES

David Mayer / GDG
Nathalie Lamarque / GDG
Jean-Paul Duarte / PS-Les Vert-e-s
Véronique Villaine / PS-Les Vert-e-s
Michel Girardet / PLR
Adrian Hochreutener / PLR
Maurizio Di Felice / UDC, jusqu'au 14.09.2023
Isabelle Wegmann / UDC, dès le 12.10.2023

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ORGANISATION
RÉGIONALE DE
PROTECTION CIVILE
DU DISTRICT DE
NYON (ORPC)**

MEMBRES

Sébastien Bertherin / GDG,
jusqu'au 30.06.2023
Ahimara Buffat / GDG,
dès le 01.07.2023

SUPPLÉANTS

Maurizio Di Felice / UDC
jusqu'au 30.06.2023
Samuel Freuler / GDG
dès le 01.07.2023

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION
POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE
LA CÔTE (APEC)**

DÉLÉGUÉS

Dario Sicuranza / GDG
Stéphane Rosset / GDG
Samuel Freuler / GDG
Daniel Richard / GDG
Laurent Dorand / GDG (hors CC)
Angelita Galvez / PS-Les Vert-e-s
Stella Motta Larrive / PS-Les Vert-e-s
Stéphanie Larrive / PS-Les Vert-e-s
Didier Feller / PLR
Christian Gander / PLR (hors CC), jusqu'au 23.03.2023
Nicolas Lévy / (hors CC), dès le 30.03.2023
Nicolas Pellet / PLR
Philippe Blanchut / UDC (hors CC)
Jean-Marc Guibert / UDC

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE RÉGION DE NYON**

MEMBRES

Regina Bovet / GDG, jusqu'au 20.02.2023
Evan Lock / GDG, dès le 23.02.2023
Steve Binggeli / GDG
Véronique Villaine / PS-Les Vert-e-s
Rupert Schildböck / PS-Les Vert-e-s
Nicolas Pellet / PLR
Michel Girardet / PLR
Pascal Riesen / UDC

SUPPLÉANTS

Katia Annen / GDG
Evan Lock / GDG, jusqu'au 23.02.2023
Arnaud Durand / GDG,
du 23.02 au 12.10.2023
Pierre-Alain Bringolf / GDG,
dès le 12.10.2023
José Caiano / PS-Les Vert-e-s
Jean-Paul Duarte / PS-Les Vert-e-s
Didier Feller / PLR
Adrian Hochreutener / PLR
Simo Mers / UDC

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE
D'ACCUEIL DE JOUR
DES ENFANTS
« RÉSEAU D'ACCUEIL
DES TOBLERONES »
(RAT)**

MEMBRES

Carine Koller / GDG
Yann De Siebenthal / GDG
Stella Motta Larrive / PS-Les Vert-e-s,
jusqu'au 30.03.2023
Albulenë Ukshini Sefa / PS-Les Vert-e-s,
dès le 30.03.2023
Rasul Mawjee / PLR
Patricia Storti / PLR
Pascal Riesen / UDC

SUPPLÉANTS

Magali De Preux Boscardin / GDG
Catherine Sicuranza / GDG
Yves Froidevaux / PS-Les Vert-e-s
Isabelle Kunze / PLR
Sabine Million-Courvoisier / PLR
Simo Mers / UDC

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT
PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

DÉLÉGUÉS

Sébastien Bertherin / GDG
Ioulia Esreb / PS-Les Vert-e-s
Sabine Million-Courvoisier / PLR
Simo Mers / UDC

MUTATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Durant l'année, les mutations suivantes sont intervenues :

- Patrick Messmer (GDG), décédé le 04.05.2023, siège attribué à Olivier Rochat (GDG), assermentation le 15.06.2023 ;
- Cédric Amaudruz (GDG), démissionnaire au 31.07.2023, siège attribué à Théophile Mounier (GDG), assermenté le 14.09.2023 ;
- Noémie Villois (PLR), démissionnaire au 15.08.2023, siège attribué à Pablo Gomez (PLR), assermenté le 14.09.2023 ;
- Maurizio Di Felice (UDC), démissionnaire au 14.09.2023, siège attribué à Isabelle Wegmann (UDC), assermentée le 12.10.2023 ;
- Michael Sordet (GDG), démissionnaire au 04.10.2023, siège attribué à Bernard Blaser (GDG), assermenté le 12.10.2023.

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2023 et à 4 reprises du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023. Les séances se sont déroulées à la Salle communale.

Toutes les séances ont été filmées et diffusées en streaming sur le site Internet communal, sur NRTV ainsi que sur les réseaux sociaux.

Outre le rapport de gestion et des comptes 2022, le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 16 préavis municipaux, étant précisé qu'un préavis municipal a été retiré ;
- a enregistré :
 - 1 motion, laquelle n'a pas été prise en considération ;
 - 5 postulats, dont 1 a été retiré ;
 - 14 interpellations.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

23

FÉVRIER
2023

Préavis municipal n°7/2022 relatif à l'octroi d'un droit de superficie sur une fraction de la parcelle n°91 de la Commune de Gland en vue d'y construire une halle polyvalente incluant notamment une patinoire

Il est pris acte du retrait, par la Municipalité, de ce préavis. Un nouveau préavis traitant de ce sujet sera déposé ultérieurement.

Préavis municipal n°34/2023 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale

Le Conseil communal décide :

- I. de ne pas accorder un crédit de CHF 317'200.- et de ne pas autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. de ne pas autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 317'200.- ;
- III. de ne pas accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2023 représentant au total une augmentation de charges de CHF 104'100.-.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stella Motta Larrivé et consorts intitulé « Réduire l'abandon des chats et leurs impacts sur la biodiversité »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse municipale à ce postulat.

Interpellation de M. Arnaud Durand et consorts intitulé « Gestion de la Plage de Gland : à la limite du chaos et sans aucun écho »

M. Samuel Freuler est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

30

MARS
2023

Préavis municipal n°35/2023 relatif à l'octroi d'un prêt à l'Association Le Colibri pour l'aménagement d'une crèche-garderie

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à octroyer à l'Association Le Colibri un prêt de CHF 400'000.- aux conditions du marché lors de la conclusion du prêt et aux échéances suivantes :
 - 1^{ère} tranche de CHF 200'000.- remboursable à 1 an ;
 - 2^e tranche de CHF 100'000.- remboursable à 2 ans ;
 - 3^e tranche de CHF 100'000.- remboursable à 3 ans ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 400'000.-.

Postulat de Mme Véronique Villaine, pour la plateforme PS-Les Vert-e-s, intitulé « Pour une diminution du Béton Vert, alias les haies de thuyas »

Au vu des réponses données séance tenante par la Municipalité, Mme Véronique Villaine retire son postulat.

Postulat de M. Steve Binggeli intitulé « Changement climatique et politique de gestion de l'eau »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Arnaud Durand et consorts intitulé « Gestion de la Plage de Gland : à la limite du chaos et sans aucun écho »

M. Arnaud Durand remercie la Municipalité pour les réponses fournies, lesquelles répondent parfaitement à l'interpellation.

Interpellation de M. Steve Binggeli intitulée « Favoriser l'accès aux transports publics et aux mobilités douces aux Résidences du Golf »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de M. Raphaël Grandjean intitulée « Sécheresse hivernale, quelles conséquences pour notre Ville et la population glandoise ? »

M. Raphaël Grandjean remercie la Municipalité pour ses réponses précises et complètes apportées séance tenante.

Interpellation de M. Nicolas Pellet intitulée « Éclairage public »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

27

AVRIL
2023

Préavis municipal n°36/2023 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'optimisation des installations de traitement de la station du Montant

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 1'550'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 775'000.-.

Préavis municipal n°37/2023 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n°4311

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF ~~896'800.-~~ 894'100.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~896'800.-~~ 894'100.- ;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 64'350.- la première année, soient mises au budget de fonctionnement.

Postulat de M. Pascal Riesen et consorts intitulé « Pour un parc d'ébattement pour chiens à Gland »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Steve Binggeli intitulée « Favoriser l'accès aux transports publics et aux mobilités douces aux Résidences du Golf »

M. Steve Binggeli remercie la Municipalité pour sa réponse, laquelle comprendra bien entendu que cela reste un peu frustrant pour les personnes qui habitent là-bas. Malgré tout, c'est quand même bien de pouvoir avoir au moins des réponses aux questions qui se posent depuis un certain temps. Il est navré pour la confusion quand M. le Municipal Gérald Cretegnny parlait de la sécurité et de la zone de servitude, il pensait qu'il mentionnait en fait l'entrée dans la route du Domaine Impérial et non pas l'accès via le Rancho, pour lequel une demande a déjà été faite par les membres de la Résidence et qui, à sa connaissance, avait été refusée. Mais voilà, les habitants des Résidences du Golf peuvent au moins vivre dans l'attente d'avoir des bus peut-être prochainement. Il remercie encore une fois la Municipalité pour avoir pris le temps de traiter son interpellation.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Nicolas Pellet intitulée « Éclairage public »

M. Nicolas Pellet remercie la Municipalité pour tous ces éclairages.

15

JUIN
2023

Rapport de gestion de la Municipalité et comptes de l'exercice 2022

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2022 ;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal n°38/2023 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la Route Suisse (RC1)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 350'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces études ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 350'000.-.

Préavis municipal n°40/2023 relatif au Plan d'affectation (PA) « Lavasson », au règlement et à l'étude d'impact sur l'environnement (décision finale)

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter le Plan d'affectation « Lavasson » et le règlement qui lui est attaché, tel que soumis à l'enquête publique ;
- II. d'adopter la délimitation de l'aire forestière à l'intérieur du périmètre du Plan d'affectation ;

- III. d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche pour mener ce projet à terme et, le cas échéant, à plaider devant toute instance dans cette affaire ;
- IV. de réserver l'approbation du Plan d'affectation « Lavasson » par l'autorité cantonale compétente.

Préavis municipal n°41/2023 relatif à un échange de bien-fonds et la constitution d'un droit de superficie en faveur de l'APEC sur une fraction de la parcelle n°1689

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'échange de la parcelle n°90 de Gland, propriété de la Commune de Gland, contre les parcelles n°1689 de Gland et n°405 de Luins ;
- II. d'autoriser la Municipalité à octroyer un droit distinct et permanent de superficie à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC), en vue de la construction de la future station d'épuration des eaux usées (STEP) sur une fraction de la parcelle n°1689.

Réponse de la Municipalité au postulat de M. Samuel Freuler, pour le GDG, intitulé « On n'en sait jamais trop »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse municipale à ce postulat.

Réponse de la Municipalité au postulat de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Vert-e-s, intitulé « Pour la création d'un règlement et d'une charte pour la sélection des commerçants du marché hebdomadaire »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse municipale à ce postulat.

Interpellation de M. Yves Froidevaux intitulée « Gestion et prévention des conflits au sein de l'Administration communale de Gland »

M. Yves Froidevaux remercie la Municipalité pour avoir répondu à son interpellation avec autant d'efficacité et de détails. Cela vaudrait peut-être la peine d'y réfléchir un peu plus, mais il a 2 remarques à formuler par rapport à ce qui a été dit.

Il est surpris du peu de personnes qui ont consulté la personne de confiance. En effet, 2 personnes en 6 ans, cela fait quand-même peu. Il n'a pas de statistiques d'autres administrations, mais cela lui paraît extrêmement faible.

L'autre point est que la Municipalité indique que cela figure dans le « kit du nouveau collaborateur » et qu'il faut s'adresser aux Ressources humaines pour avoir les coordonnées de cette personne de confiance. Il invite la Municipalité à mettre sur les panneaux destinés au personnel les coordonnées de cette personne ainsi que les procédures à suivre si quelqu'un est victime de harcèlement ou rencontre une telle situation. Il pense que l'information doit être diffusée et que les collaborateurs puissent y accéder sans difficulté. Il suggère donc à la Municipalité de faire un affichage large de cette question.

14

SEPTEMBRE
2023

Préavis municipal n°43/2023 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter les amendements suivants représentant au total une augmentation de charges de CHF 259'700.- :

COMPTE	DÉSIGNATION	BUDGET 2023 + PRÉAVIS 43/2023	AMENDEMENTS ACCEPTÉS	BUDGET 2023 AMENDÉ
130.3092.00	Frais de recherche en personnel	63'150.-	67'000.-	130'150.-
180.3657.30	Courses expérimentales	23'250.-	5'000.-	28'250.-
200.3185.00	Honoraires et frais d'expertises	0.-	37'700.-	37'700.-
822.3656.00	Subventions pour « Efficacités énergétiques »	300'000.-	100'000.-	400'000.-
823.3565.00	Subventions pour « Développement durable »	216'600.-	50'000.-	266'600.-
TOTAL			259'700.-	

II. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

	CHF
Excédent de charges prévu au budget 2023	3'387'750.-
Charges supplémentaires selon préavis n°43/2023	279'500.-
Adaptation attributions fonds de réserve	- 20'600.-
Amendements proposés du préavis n°43/2023	259'700.-
daptation attributions fonds de réserve	- 150'000.-
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	3'756'350.-

Préavis municipal n°44/2023 relatif à une demande de crédit d'investissement concernant le complexe de Grand-Champ pour :

- les travaux de surélévation et de rénovation du collège ;
- les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 25'152'100.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 25'152'100.- ;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de la ventilation double flux du 3ème étage, le remplacement des fenêtres des étages existants, des automatismes du bâtiment (CO₂, réglage chauffage) et des appareils à haute performance énergétique par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 971'350.- dans le fonds de réserve « Efficacité énergétiques » via la rubrique 822 du compte de fonctionnement ;
- IV. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 378'850.- dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 9281.05) via la rubrique 823 du compte de fonctionnement.

Préavis municipal n°45/2023 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif d'En Bord

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter l'amendement présenté par la Municipalité visant à ne pas réaliser la nouvelle buvette du stand de tir dans le cadre des préavis municipaux n°92/2021 et n°45/2023 ;
- II. d'accorder un crédit de CHF ~~2'924'600.-~~ 1'751'500.- ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~2'924'600.-~~ 1'751'500.- et à entreprendre les travaux.

Motion de Mmes Angelita Galvez et Véronique Villaine, MM. Yves Froidevaux, Marc Morel et Dominique Pernet, pour le PS Gland, intitulée « Pour une politique du personnel de la Ville de Gland (enfin) à la hauteur des enjeux »

La proposition de renvoi étant soutenue à une très large majorité, soit par plus de 1/5 des membres présents, une commission technique chargée de préavis sur la prise en considération de cette motion sera nommée.

Postulat de M. José Caiano, Mme Albulenë Ukshini Sefa et Angelita Galvez, pour le PS Gland, intitulé « Pour la création d'un Jardin du Souvenir pour nos animaux de compagnie »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Carine Koller intitulée « Canicule en classe »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de Mme Carine Koller intitulée « 1^{er} Août : pour que la fête soit encore plus belle »

Mme Carine Koller répond qu'elle est globalement satisfaite de la réponse apportée par la Municipalité. Bien sûr que pour la raclette, qui était d'ailleurs très bonne, elle sait que ce sont des bénévoles qui tiennent le stand, mais elle parle bien d'améliorations. S'agissant des 2 autres stands, tant mieux s'ils ont fait du chiffre en plus, mais la plupart des gens qu'elle a vu manger de leur nourriture l'ont goûtée avant de jeter leur assiette. Il y a donc peut-être quand-même quelque chose à faire de ce côté-là. Concernant le feu d'artifice, elle sait bien à quoi elle s'expose en parlant de cela, que ce soit d'un point de vue écologique où cela pose certains problèmes, mais elle a aussi entendu beaucoup de monde dire « ah ben moi je vais aller dans les communes où il y a encore un feu d'artifice ». Si c'est une volonté de la population, peut-être qu'une autre façon de le faire qui convienne à tout le monde pourrait être trouvée, que ce soit économiquement, écologiquement ou de façon sécuritaire. Elle ne dit pas que c'est obligatoirement ce que veut toute la population, mais peut-être faudrait-il lui poser la question et voir ce qui pourrait être fait dans ce sens-là. Elle remercie en tout cas la Municipalité pour ses réponses.

Interpellation de M. David Mayer intitulée « Sensibiliser et agir, comment notre Commune peut soutenir la santé mentale de nos jeunes »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Pour un registre public des intérêts et participation des membres de la Municipalité. Quelle est la position de notre Exécutif ? »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Préavis municipal n°46/2023 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2024

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 tel que proposé par la Municipalité ;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Préavis municipal n°47/2023 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de :

- rénovation énergétique du Temple Saint-Paul et de la salle de paroisse ;
- restauration du campanile

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 2'031'100.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'031'100.- ;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de réfection et isolation de la toiture et des plafonds du sous-sol non chauffé, du remplacement des fenêtres et des portes, de l'installation des panneaux photovoltaïques ainsi que l'introduction du chauffage à distance et le remplacement de la chaudière par une sous-station par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 1'040'850.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » via la rubrique 822 du compte de fonctionnement.

Préavis municipal n°48/2023 relatif à l'acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 1'110'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition des locaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'110'000.-.

Postulat de Mme Véronique Villaine intitulé « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au collège »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Carine Koller intitulée « Canicule en classe »

Mme Carine Koller remercie la Municipalité pour sa réponse. Elle a pour l'instant surtout l'impression d'avoir été noyée sous les règlements, mais il y en a beaucoup à suivre, elle en convient.

Elle se pose surtout la question sur cette réglementation qui interdit les ventilateurs en raison du Covid. La plupart des réglementations liées au Covid étant tombée, qu'en est-il de celle-là ? Elle a pu échanger avec divers enseignants qui auraient aimé ce genre de solution, il faudrait donc voir ce qui pourrait être fait au niveau communal. Un règlement peut se voter, se changer, elle imagine bien que cela n'est pas de la compétence du Conseil communal, mais elle se pose la question à ce sujet.

S'agissant des nouvelles constructions, elle a l'impression qu'un certain nombre de choses vont être prises en compte, mais qu'en est-il des bâtiments scolaires, des UAPE et des bâtiments déjà existants qui sont amenés à durer ? En Suisse, on aime construire pour longtemps et elle pense donc que c'est un problème qui va se poser encore quelques années d'ici à n'avoir que des bâtiments neufs. S'agissant des adaptations d'horaires, elle pense que cela risque d'être plus compliqué à mettre en œuvre, même si cela serait assez censé. Elle remercie encore une fois la Municipalité pour sa réponse.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. David Mayer intitulée « Sensibiliser et agir, comment notre Commune peut soutenir la santé mentale de nos jeunes »

M. David Mayer remercie la Municipalité pour sa réponse, qui le satisfait, ainsi que pour toutes les explications qui ont été données.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Pour un registre public des intérêts et participation des membres de la Municipalité. Quelle est la position de notre Exécutif ? »

M. Arnaud Durand est très satisfait de la réponse de la Municipalité et remercie cette dernière.

16

NOVEMBRE
2023

Préavis municipal n°49/2023 relatif à la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité de participer au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 pour un montant annuel de CHF 123'174.- correspondant à CHF 9.- x 13'686 habitants ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'231'740.-.

Préavis municipal n°50 relatif à l'achat de deux groupes électrogènes

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 64'000.- et d'autoriser la Municipalité à acquérir ce matériel.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de Mmes Angelita Galvez et Véronique Villaine, MM. Yves Froidevaux, Marc Morel et Dominique Pernet, pour le PS Gland, intitulée « Pour une politique du personnel de la Ville de Gland (enfin) à la hauteur des enjeux »

Le Conseil communal refuse de prendre cette motion en considération et refuse de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Carine Koller intitulée « Organisation des gardes d'enfants durant les vacances scolaires »

Mme Carine Koller est partiellement satisfaite de la réponse apportée par la Municipalité. Elle entend que la semaine du 1^{er} août n'était effectivement pas très fréquentée à l'époque où il a été décidé de fermer le Centre aéré notamment, mais la population glandoise a beaucoup évolué, il y a de plus en plus d'enfants, la Municipalité n'arrête pas de souvent parler de toutes les listes d'attente pour l'accueil des enfants dans les structures. Mme la Municipale Jeannette Weber a mentionné une UAPE ayant des places disponibles. Mais la problématique est que l'on ne peut pas faire du tourisme d'UAPE, les parents sont obligés d'emmener leurs enfants à l'endroit où ils sont inscrits, donc une fois que c'est plein, c'est plein. Cela serait quand-même bien que la Municipalité étudie la question du Centre aéré et regarde ce qu'il est possible de faire.

Interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Macarons des véhicules en ville de Gland, quelle stratégie ? »

La Municipalité répondra à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Préavis municipal n°52/2023 relatif au budget de l'exercice 2024

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2024 de la Ville de Gland selon le plan comptable vaudois (actuel) et selon le nouveau format MCH2, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 2'118'750.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.-.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Macarons des véhicules en ville de Gland, quelle stratégie ? »

M. Arnaud Durand est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité. Cependant, il demande s'il est possible de recevoir par écrit les réponses notamment aux textes d'interpellations au moins 24 heures avant la séance du Conseil communal suivante. Cette approche permettrait aux conseillers de se positionner de manière plus éclairée lors de la séance.

Interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Avenue du Mont-Blanc, où en sommes-nous avec la proposition de l'entreprise Swissquote Bank SA lors de la campagne ? Soit la création d'une couverture de l'Avenue du Mont-Blanc ainsi que de la création d'un parc public ? »

M. Arnaud Durand est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.

Interpellation de M. Yvan Gremion intitulée « Température et ventilation dans la nouvelle salle Gym des Perrerets »

M. Yvan Gremion déclare que l'on peut voir qu'il y a quand-même eu pas mal de problèmes ces 2 dernières années et qu'il va falloir attendre les prochaines chaleurs pour voir si cela fonctionne. Il a encore joué dans cette salle en octobre et il lui semble qu'il faisait chaud, mais il va attendre le prochain été. Il faudra surveiller cela parce que c'est plutôt dur de faire du sport dans ces conditions. Il accepte la réponse de la Municipalité.

MUNICIPALITÉ

**MUNICIPALITÉ
GRAND'RUE 38**

**CASE POSTALE
1196 GLAND**

TÉL.: 022 354 04 10

E-MAIL: secretariat.municipal@gland.ch





FONCTIONS

- ▶ Les séances de Municipalité
- ▶ La gestion d'un dicastère
- ▶ Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- ▶ Les rapports avec les services cantonaux concernés

DES POINTS FORTS EN 2023

- ▶ Présentation à la population du plan d'action « Smart City – La Ville des Idées »
- ▶ Réaménagement du Vieux-Bourg
- ▶ Bilan de mi-législature

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Philippe Bovey
Secrétaire municipal
(dès le 14.08.2023)

Gilles Davoine
Municipal
GDG

Gérald Cretegny
Municipal
GDG

Thierry Genoud
Municipal
(jusqu'au 30.09.2023)
GDG



Isabelle Monney
Municipale
Vice-Syndique
(jusqu'au 31.06.2023)
GDG

Jeannette Weber
Municipale
Vice-Syndique
(dès le 01.07.2023)
PLR

Christelle Giraud-Nydegger
Municipale
GDG

Christine Girod
Syndique
PLR

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
RESSOURCES
HUMAINES
RELATIONS
EXTÉRIEURES**

RESPONSABLE
Christine Girod

REMPLAÇANT
Gilles Davoine

Secrétariat municipal
Administration générale
Ressources humaines
Informatique
Communications (site Internet, Gland Cité, etc.)
Affaires juridiques
Transition énergétique (Cité de l'énergie, développement durable)
Archives
Smart City
Stratégie de développement :
gestion du portefeuille des grands projets transversaux
Relations publiques
Région de Nyon
Nouveaux habitants
Fête nationale

**SÉCURITÉ
PUBLIQUE
POPULATION
TRANSPORTS
PUBLICS**

RESPONSABLE
Gérald Cretegny

REMPLAÇANTE
Christine Girod

Service de la population
Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration (Fête multiculturelle)
Accueil des migrants
Inhumations
Sécurité publique
Service de défense contre l'incendie (SDIS Gland-Serine)
Protection civile (ORPC)
Transports urbains, régionaux
Tourisme
Marché
Manifestations
Location des salles
Sociétés locales

**CULTURE
LOGEMENT
AFFAIRES
SOCIALES**

RESPONSABLE
Isabelle Monney

REMPLAÇANT
Gérald Cretegny

Service de la culture et des affaires sociales
Politique et affaires culturelles, Théâtre de Grand-Champ
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement
Affaires sociales (ARAS)
Politique des aînés (Fondation La Côte, AVASAD, CMS)
Politique et affaires de la santé
Relations paroisses
Bibliothèque

**ACCUEIL
ENFANCE
JEUNESSE
ÉCOLES**

RESPONSABLE
Jeannette Weber

REMPLAÇANTE
Isabelle Monney

Service de l'enfance et de la jeunesse
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj'
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité
Parlement des Jeunes
Enseignement secondaire et primaire, Conseil d'établissement,
Commission prévention et sécurité
Activités parascolaires (Centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne,
Association des parents d'élèves (APE))
Clinique dentaire
PPLS
Relax Resto
Conseillère école-famille
Gland ça Marche !
Pédibus

BÂTIMENTS ET URBANISME

RESPONSABLE

Thierry Genoud
(jusqu'au
30.09.2023)*

Service des bâtiments et de l'urbanisme

Bâtiments communaux
Service de conciergerie
Aménagement du territoire
Police des constructions

REMPLAÇANTE

**Christelle
Giraud-Nydegger**

Urbanisme
Salubrité
SEIC

* Dès le 1^{er} octobre 2023, reprise des dossiers :
- bâtiments : Jeannette Weber ;
- urbanisme et police des constructions : Christelle Giraud-Nydegger.

INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE

**Christelle
Giraud-Nydegger**

Service des infrastructures et de l'environnement

Eaux usées (APEC)
Eaux claires
Eau sous pression (SAPAN), réseau
Voirie, espaces verts, cimetière
Routes, ponts, giratoires, éclairage public
Mobilité douce
Gestion des déchets, déchèterie (SADEC)
Rives du lac et cours d'eau
Bureau technique
Exploitation forestière
Littering
Place de jeux

REMPLAÇANT

Thierry Genoud
(jusqu'au
30.09.2023)

FINANCES ÉCONOMIE SPORTS DOMAINES

RESPONSABLE

Gilles Davoine

Service des finances, de l'économie et des sports

Budget, comptes, impôts
Economie
Sports
Domaines

REMPLAÇANTE

Jeannette Weber

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Les activités collégiales des membres de la Municipalité ont consisté en 2023 à :

- la tenue de 41 séances ordinaires de la Municipalité, qui se tiennent le lundi et qui débutent à 14h ;
- la tenue de pré- et post-séances municipales, qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des associations ou de traiter de sujets spécifiques ;
- la tenue de onze séances spéciales, parmi lesquelles sept avec des chefs de service, consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Les Municipaux consacrent une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère, ceci en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales, ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, de la population, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- de conduire la réalisation de projets ;
- de soutenir la mise en œuvre des décisions municipales et cantonales.

LA SYNDIQUE

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, la Syndique :

- préside les séances de Municipalité ;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux ;
- contrôle l'administration communale ;
- engage la Ville de Gland par sa signature, conjointement avec celle du Secrétaire municipal ;
- représente la Ville de Gland lors de manifestations d'intérêt général.

Elle exerce par ailleurs le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes, car de nombreuses tâches d'intérêt public doivent, pour plus d'efficacité, être abordées à plusieurs communes, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de près de 14'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la Région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités, associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la Préfecture ou par les services de l'État.

Celles-ci sont les suivantes :

MME CHRISTINE GIROD

- Membre du Comité de direction de Région de Nyon
- Membre du Conseil d'administration Société foncière de la région nyonnaise (SOFREN SA)
- Membre de l'Assemblée des Syndics du District de Nyon
- Membre du groupe des Syndics du District de Nyon, secteur « Lac-Vignoble »
- Présidente du Comité Communyon (NRTV)
- Membre du Comité Gland ça Marche !
- Membre de la Commission du développement durable (Com ODD)
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Représentante de la Municipalité au groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV)
- Membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA (dès le 15 novembre 2023)
- Membre du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ (dès le 23 novembre 2023)

M. GÉRALD CRETEGNY

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toble-rones (RAT)
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS)
- Membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC)
- Membre du Comité de direction de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)
- Membre du Comité de direction de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du Comité Gland ça Marche !
- Membre du Comité d'organisation de la Fête multiculturelle
- Membre du groupe « Littering »
- Président du groupe « Plan de mobilité »
- Président de la Commission de naturalisation
- Président de la Commission d'intégration
- Président de la Commission de police
- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) (dès le 21 septembre 2023)

MME ISABELLE MONNEY

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toble-rones (RAT)
- Vice-Présidente du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS)
- Membre du Conseil d'administration de la Coopérative Cité-Derrière
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS)
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest vaudois (COV)
- Représentante de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL)

- Représentante de la Municipalité au Réseau Santé la Côte
- Présidente du Conseil de la Fondation de la Côte (AVASAD)
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la Commission culturelle
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran »
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)
- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon

MME JEANNETTE WEBER

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon
- Membre du Comité de direction de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Membre du Comité de direction de la Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon
- Membre du groupe « Littering »
- Membre de la Commission de naturalisation
- Membre du Comité du Centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Représentante de la Municipalité au Comité de l'Association du Colibri
- Représentante de la Municipalité au Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruche
- Présidente du Conseil d'établissement
- Représentante de la Municipalité au Conseil de l'Ecole professionnelle et commerciale de Nyon (EPCN)
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne
- Présidente du Comité Gland ça Marche !
- Présidente du Réseau jeunesse
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS)
- Suppléante à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) (dès le 21 septembre 2023)
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) (dès le 1^{er} octobre 2023)

M. THIERRY GENOUD *(jusqu'au 30 septembre 2023)*

- Membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA
- Membre de la Commission de salubrité
- Président de la Commission d'urbanisme
- Président du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ
- Président du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)

M. GILLES DAVOINE

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon
- Membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC)

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)
- Membre du Conseil d'établissement
- Membre de la Commission de gestion et des finances du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)
- Membre du jury du Mérite sportif régional
- Membre de la Commission des sports de Région de Nyon
- Membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC) (dès le 22 novembre 2023)

MME CHRISTELLE GIRAUD-NYDEGGER

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine)
- Membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (Eaudici)
- Membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
- Membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Depuis octobre 2023, présidente de la Commission de salubrité
- Depuis octobre 2023, présidente de la Commission d'urbanisme
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale du Groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléguées (AVCD)
- Présidente du groupe « Littering »
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale relative à l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC)
- Membre du Comité de Direction de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) (dès le 21 septembre 2023)

LA VISITE PRÉFECTORALE

Le 10 janvier 2024, conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes (LC), Mme Chantal Turin, Préfet, a procédé à la visite de l'Administration. Elle a notamment examiné les documents, registres et procès-verbaux, dont elle a souligné la bonne tenue. De manière plus générale, elle s'est plu à relever le très bon travail de gestion de l'Administration. A cette occasion, elle a également reçu le Président et la Secrétaire du Conseil communal.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif glandois et les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est désormais de coutume de rencontrer régulièrement les membres des exécutifs des communes de Nyon, Luins, Begnins, Prangins, Vich ou encore Coinsins, que ce soit lors de rencontres annuelles ou lors de projets communs.

Quant aux municipalités des « Villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, elles se rencontrent également une fois par année. Un membre du corps préfectoral est également présent. En 2023, cette rencontre a eu lieu au Château de Rolle le 7 septembre 2023.

La Municipalité rencontre pour le surplus ses homologues d'autres villes plus éloignées géographiquement, comme Ecublens cette année.

Enfin, elle est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux voire intercantonaux.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER (PRÉAVIS MUNICIPAL N°2/2021)

- Le 27 août 2021, un habitant de Gland a déposé un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) contre une décision municipale de non entrée en matière sur une sommation d'assainissement d'un tronçon routier. Le 14 avril 2023, la CDAP a partiellement donné raison au plaignant. La Municipalité a décidé de s'en remettre à l'autorité supérieure, à savoir le Tribunal fédéral. Le dossier suit son cours.
- Un recours déposé le 18 mars 2022 à la CDAP contre une décision municipale dans le dossier de police des constructions CAMAC 180590 (En Meydez) était toujours pendant en 2023.
- Le 9 juin 2023, un recours a été déposé à la CDAP contre une décision municipale de lever une opposition dans le dossier de police des constructions CAMAC 192960 (Rue de la Paix 6).
- Le 15 novembre 2023, des opposants déboutés à un projet de modification d'une station de base de téléphonie mobile (dossier CAMAC 179425 - Rue de la Combe 12) ont fait recours auprès du Tribunal fédéral contre une décision de la CDAP du 12 octobre 2023 qui leur était défavorable.
- Le 6 décembre 2023, un opposant a fait recours auprès de la CDAP contre une décision municipale en matière de police des constructions (dossier CAMAC 219293 - Ch. de la Dôle 4bis).

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

**GRAND'RUE 38
CASE POSTALE
1196 GLAND**

TÉL.: 022 354 04 10

E-MAIL: secretariat.municipal@gland.ch





FONCTIONS

- › Assure les tâches d'État-major de la Municipalité
- › Pilote l'administration
- › Sert d'interface/plateforme de synergie
- › Gère les ressources humaines
- › Gère la stratégie de communication
- › Gère la stratégie informatique
- › Gère la stratégie de développement durable
- › Gère les affaires juridiques
- › Gère les projets transversaux et Smart City

DES POINTS FORTS EN 2023

- › Mise en place d'un budget participatif
- › Soutien de SuisseEnergie dans la catégorie « Ville innovante »

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal, état-major de la Municipalité, poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'administration communale. Deuxièmement, il est l'interface de synergie entre la Municipalité, les services de l'administration communale cantonale et d'autres entités.

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée le 14 août de M. Philippe Bovey, Secrétaire municipal. La suppléance a été assurée jusqu'à cette date par Mmes Arlinda Lokaj, Secrétaire municipale adjointe et Tanja Corthésy-Michiellini, Secrétaire municipale adjointe suppléante. Durant l'absence momentanée de Mme Lokaj, à partir du 30 octobre, son poste a été repris ad intérim par M. Jean-Numa Grau.

En tant qu'état-major, le Secrétariat municipal :

- conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- aide à la décision ;
- conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- assure la correspondance de la Municipalité ;
- prépare les interventions de la Municipalité ;
- assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- dirige, pilote et organise l'administration communale ;
- met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- coordonne les activités des services ;
- planifie et monitorise les projets de l'administration communale ;
- gère les ressources humaines de l'administration communale ;
- gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'administration ;
- gère la stratégie informatique de l'administration communale ;
- gère la stratégie de développement durable ;
- gère les dossiers juridiques ;
- gère les projets transversaux et Smart City.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- fait la liaison avec l'Etat, les autres cantons, voire la Confédération.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les Offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines (ORH)
- Office de la communication (OCOM)
- Office informatique (OINFO)
- Office du développement durable (ODD)
- Pôle affaires juridiques
- Pôle projets transversaux et Smart City
- Archives communales

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

SECRÉTARIAT MUNICIPAL (SMUN)			EPT	Nb	SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)			EPT	Nb
Secrétaire municipal			1.0	1	Chef de Service			1.0	1
Secrétaire municipal adjoint			1.0	1	Secrétaire			0.9	1
Secrétaire-assistant de direction			1.5	2	Chef du bureau technique			1.0	1
Chef de projets transversaux et Smart City			0.8	1	Ingénieurs			3.8	4
Huissier de la Municipalité			0.25	1	Technicien en génie-civil			1.0	1
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES (ORH)					Géomaticien			0.8	1
Chef d'Office			0.8	1	GROUPE EAU				
Généralistes RH			1.5	2	Chef de Groupe			1.0	1
Responsable MSST			0.7	1	Collaborateurs			2.0	2
OFFICE DE LA COMMUNICATION (OCOM)					GROUPE ESPACES-VERTS				
Chef d'Office			0.9	1	Chef de Groupe			1.0	1
Assistant en communication			0.9	1	Horticulteur - paysagiste			6.0	6
Chargé de communication			0.8	1	GROUPE DÉCHÈTERIE				
OFFICE INFORMATIQUE (OINFO)					Chef de Groupe			1.0	1
Chef d'Office			1.0	1	Collaborateurs			1.3	2
Techniciens en informatique			1.3	2	GROUPE VOIRIE				
Développeur web			0.8	1	Chef de Groupe			1.0	1
OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)					Adjoint Chef de Groupe*			1.0	1
Chef d'Office			0.8	1	Collaborateurs			9.0	9
Collaborateur technique, transition énergétique			0.8	1	SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)				
SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)					Chef de Service*			1.0	1
Chef de Service			1.0	1	Collaborateur spécialisé transports publics*			0.8	1
Secrétaire			1.0	1	Responsable secrétariat			0.8	1
Techniciens en bâtiment			2.0	2	Employés de commerce			1.7	2
Délégué à l'urbanisme – Suppléant au Chef de Service			1.0	1	Collaborateur administratif			1.0	1
Assistant au Délégué à l'urbanisme			1.0	1	GROUPE SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Responsable police des constructions			1.0	1	Chef de Groupe*			1.0	1
Architecte – Directeur de travaux			2.0	2	Collaborateur administratif			1.0	1
GROUPE CONCIERGERIE					Collaborateur police du commerce			1.0	1
Chef de Groupe			1.0	1	ASP			3.0	3
Concierges			8.0	9	OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS				
SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS (SFINES)					Chef d'Office, Préposé			1.0	1
Chef de Service			1.0	1	Adjoint Chef d'Office			1.0	1
Comptables			1.7	2	Employés administratifs			3.0	3
Aide-comptable, spécialiste facturation et contentieux			0.85	1	SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)				
Aide-comptable, spécialiste salaires			0.9	1	Chef de Service*			1.0	1
Délégué à l'économie			1.0	1	Collaborateur spécialisé transports publics*			0.8	1
Délégué sports			0.9	1	Responsable secrétariat			0.8	1
					Employés de commerce			1.7	2
					Collaborateur administratif			1.0	1
					GROUPE SÉCURITÉ PUBLIQUE				
					Chef de Groupe*			1.0	1
					Collaborateur administratif			1.0	1
					Collaborateur police du commerce			1.0	1
					ASP			3.0	3
					OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS				
					Chef d'Office, Préposé			1.0	1
					Adjoint Chef d'Office			1.0	1
					Employés administratifs			3.0	3

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES (SCAS)

	EPT	Nb
Chef de Service	0.9	1
Délégué aux affaires sociales	0.8	1
Collaborateur administratif logement*	0.5	1
Assistant administratif	0.7	1
Assistant en promotion culturelle	0.9	1
Régisseur lumière	1.0	1
Régisseur son	0.7	1
Responsable accueil et billetterie	0.7	1
BIBLIOTHÈQUE		
Responsable	0.9	1
Responsable adjoint	0.9	1
Bibliothécaires	2.35	3
Aide bibliothécaire	0.4	1
Agent information documentaire	0.7	1

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)

	EPT	Nb
Chef de Service	0.9	1
Secrétaire/coordonateur de manifestations	0.9	1
Délégué à l'enfance	0.8	1
Coordinateurs pédagogiques	1	2
Coordinateur administratif	0.8	1
Délégué à la jeunesse	0.8	1
Conseillers école-famille	2.0	3
Travailleurs sociaux de proximité	2.6	3
Conseiller en insertion professionnelle	0.7	1

* postes vacants au 31 décembre 2023

EPT = équivalent plein temps
Nb = nombre de personne

EFFECTIF 2022

118 personnes soit l'équivalent de 103.6 EPT

EFFECTIF 2023

124 personnes soit l'équivalent de 109.25 EPT

ARRIVÉES, PROMOTIONS, TRANSFERTS INTERNES, DÉPARTS

Vingt personnes ont rejoint l'administration communale, dont 1 apprenti :

ARRIVÉES

Janvier	M. Jean-Philippe Cante, collaborateur spécialisé police du commerce, SPOP M. Aurélien Georges, délégué affaires sociales, SCAS Mme Laura Sax, agente en information documentaire, SCAS M. Sefiji Valon, collaborateur groupe eau, SIE
Février	Mme Catherine Laravoire, déléguée jeunesse, SEJ M. Massimo Gebel, collaborateur voirie, SIE M Kilian Haffner, collaborateur espaces verts, SIE
Avril	Mme Delphine Nebehay, secrétaire-assistante de direction, SMUN
Mai	Mme Laura Deblüe, collaboratrice administrative, SPOP M. Laurent Ravey, concierge, SBU
Juin	M. Kenny Lencredot, travailleur social de proximité, SEJ
Juillet	M. Philippe Henry, huissier à la Municipalité, SMUN
Août	M. Philippe Bovey, secrétaire municipal, SMUN Mme Leonor Vera Alves, apprentie employée de commerce, SMUN
Octobre	M. Valérian Biget, chef du bureau technique, SIE
Novembre	M. Christophe Grim, technicien en bâtiment, SBU
Décembre	Mme Mariella Orlando, architecte-directrice de travaux, SBU M. Sven Grolimund, horticulteur-paysagiste, SIE M. Nicolas Zambito, technicien génie civil, SIE Mme Alexandra Kelly, responsable accueil-billetterie, SCAS

2 personnes ont bénéficié d'une promotion ou d'un transfert interne :

PROMOTION/TRANSFERT INTERNE

Août	M. Sébastien Thillier, collaborateur technique, transition énergétique, SMUN
Octobre	Mme Christelle Haldimann, déléguée à l'urbanisme, suppléante au Chef de Service, SBU

Treize personnes ont quitté l'administration, dont 3 en fin d'apprentissage et 4 ayant atteint l'âge de la retraite :

DÉPARTS

Janvier	M. Sadik Krasniqi, collaborateur voirie, SIE
Février	M. Gregory Chappuis, employé de commerce, SPOP
Mars	M. Miguel Ayala, assistant développement durable, SMUN
Mai	M. Julien Carra, technicien génie civil, SIE
Juin	M. Marcel Aubert, concierge, SBU
Août	M. Miguel Azevedo, apprenti employé de commerce, SMUN Mme Justine Fossati, apprentie techniscéniste, SCAS Mme Laetitia Garnier, cheffe de groupe ASP, SPOP Mme Eve Roy, responsable accueil-billetterie, SCAS M. Alessio Verzaro, stagiaire MPC+1, SMUN
Octobre	François Raval, chef du Service de la population, SPOP M. Claude Pensalfini, horticulteur-paysagiste, SIE
Novembre	M. Walter Badertscher, adjoint groupe voirie, SIE

POSTES RECHERCHÉS EN 2023

POSTES	DOSSIERS REÇUS	SERVICE
Adjoint Chef du groupe voirie (100%)*	19	SIE
Architecte/Directeur de travaux (100%)	70	SBU
Chargé de communication (80%)*	111	SMUN
Chef de groupe sécurité publique (100%)	46	SPOP
Chef du bureau technique (100%)	36	SIE
Chef du Service de la population (100%)	53	SPOP
Collaborateur administratif logements (50%)	102	SCAS
Collaborateur spécialisé transports publics (80%)	48	SPOP
Collaborateur technique- transition énergétique (80%)	58	SMUN
Collaborateur administratif (100%)	171	SPOP
Concierge Tuillières (100%)	21	SBU
Horticulteur-paysagiste (100%)	10	SIE
Huissier à la Municipalité (25%)	7	SMUN
Responsable bar billetterie (70%)	73	SCAS
Secrétaire-Assistant de direction (50%)	103	SMUN
Secrétaire municipal (100 %)	Agence	SMUN
Technicien en bâtiment (100%)	29	SBU
Technicien en génie civil (100%)	24	SIE
Travailleur social de proximité – 80%	21	SEJ
Apprenti agent d'exploitation*	6	SBU
Apprenti employé de commerce 1 ^{ère} année / 2024*	39	SMUN
Apprenti horticulteur orientation paysagisme / 2024*	9	SIE
Apprenti techniscéniste / 2023	28	SCAS
Apprenti techniscéniste / 2024*	11	SCAS
Stagiaire MPC+1 / 2023	20	SMUN
Stagiaire MPC+1 / 2024*	6	SMUN
Candidatures spontanées	51	
TOTAL	1172	

* postes dont le recrutement a débuté en 2023 et dont les engagements seront effectifs en 2024

RÉALISATIONS 2023

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La Ville de Gland dispose d'un budget formation qui permet à tout un chacun d'acquérir des compétences professionnelles supplémentaires dans le métier exercé. Dans cette même optique, des formations communes à l'attention de tous ses collaborateurs ont été organisées afin de faire découvrir de nouveaux concepts et de consolider des connaissances de base. Ainsi en 2022 et 2023 les collaborateurs ont participé à des ateliers thématiques pour améliorer leur impact environnemental et climatique. Finalement, des cours de perfectionnement sur le logiciel Microsoft Excel ont été organisés en fin 2023.

APPRENTISSAGE / STAGIAIRE MATURITÉ PROFESSIONNELLE COMMERCIALE (MPC)

Depuis août 2023, la nouvelle ordonnance sur l'apprentissage est effective, impliquant plusieurs changements dans l'organisation (options à choisir par l'apprenti) et le passage des apprentis au sein des différents services. Par voie de conséquence et dès la rentrée 2023, un seul apprenti employé de commerce sera engagé par année en plus du Stagiaire MPC 3+1. La Ville de Gland est détentrice du label d'entreprise formatrice et s'efforce de maintenir un large choix de possibilités de formations.

OFFICE DE LA COMMUNICATION

Durant cette année 2023, l'Office a fonctionné à son plein effectif, c'est-à-dire trois personnes (représentant 2,6 EPT).

COMMUNICATION EXTERNE

Les outils de communications habituels sont restés identiques, à savoir :

- Gland Cité : 6 parutions en 2023, dont 3 comprenant une page destinée à la jeunesse ;
- Visuels : production de visuels et de messages de communication déclinés sur tous supports (flyer, affiches, banderoles, etc.), y compris digitaux (site Internet, réseaux sociaux, etc.) ;
- Relations presse : 7 rencontres avec la presse + conférences et communiqués de presse spécifiques ;
- Page dans La Côte : 7 pages réparties tout au long de l'année selon les thématiques à promouvoir ;
- Vidéos : plusieurs types de vidéos sont réalisées en interne, notamment à destination des réseaux sociaux.

Les thèmes ont été notamment les suivants (liste non exhaustive) :

- Vieux-Bourg : lancement de l'accompagnement en communication pour ce chantier d'envergure et création d'une ligne graphique dédiée déclinable sur tous supports ;
- « Smart City » : communication autour de la Journée Smart City comprenant une première partie organisée par Suisse Energie, et une seconde partie glandoise lors de laquelle le nouveau plan d'action de la Ville des Idées a été présenté aux habitants ;
- Réseaux sociaux : déclinaison des visuels au format « story » permettant d'atteindre une plus grande audience sur Instagram (l'équipe s'est dotée d'un équipement vidéo permettant d'améliorer encore la qualité de production) ;
- Rapport de gestion : une version courte a été élaborée grâce à une animation vidéo ;
- Guichet virtuel : accompagnement du lancement avec un plan de communication en plusieurs étapes.

COMMUNICATION EXTERNE

L'Office appuie également les services communaux et organismes associés à diffuser les informations aux collaborateurs des services communaux. Les moyens sont les suivants :

- ID-Commune : le journal interne qui a eu 4 parutions en 2023 ;
- Courrier de fin d'année : adressé à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration ;
- Petits-déjeuners des services : ce rendez-vous vise à réunir les collaborateurs par service pour donner les perspectives de l'année qui les concernent plus précisément. Pour la première fois, cette mesure a été prise en 2022 par tous les services ;
- Glandsemble : le Comité de pilotage a organisé une quinzaine d'activités à destination des collaborateurs.

SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

GLAND.CH	2022	2023	PROGRESSION en %
Nombre total de visites	233'261	115'000	- 58.3
Nombre total de pages vues	572'397	394'000	-59.8
Temps moyen passé sur le site	1 min 53 s	1 min 24 s	- 0.7

Depuis septembre 2023, la politique d'acceptation des marqueurs (ou cookies) a changé. Par conséquent, les chiffres de fréquentation correspondent aux accès durant lesquels le comptage est autorisé, ce qui est de loin la réalité de la fréquentation, comme le suggère les chiffres concernant les réseaux sociaux, ci-dessous.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le nombre d'abonnés aux divers comptes des réseaux sociaux progresse :

RÉSEAU SOCIAL		2022	2023	PROGRESSION EN %
Facebook	Ville de Gland	3'682	4'316	+ 17.22
	Marché de Gland	2'042	2'113	+ 3.48
	Bouge & Sors	864	1'040	+ 20.37
	Patinoire	595	691	+ 16.13
	Gland Économie	442	556	+ 25.79
	Été en Ville	864	926	+ 7.18
Instagram	Ville de Gland	2'054	2'549	+ 24.10
	Marché de Galnd	922	1'056	+ 14.53
Linkedin	Ville de Gland	1'273	1'734	+ 36.21
X (ancien Twitter)	Ville de Gland	483	505	+ 4.55
Youtube		10'000 vues	10'900 vues	+9%

Un nouveau compte Instagram Gland Économie, créé courant 2023, compte déjà 138 abonnés.

OFFICE INFORMATIQUE

MISSIONS

L'Office informatique a pour missions principales d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, de garantir le fonctionnement opérationnel et la sécurité de l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication), de gérer l'évolution des environnements de travail institutionnels, de contribuer aux projets transverses et d'effectuer la veille technologique nécessaire à la proactivité attendue dans ses domaines de compétences.

COLLABORATEURS

L'Office compte 4 collaborateurs (pour 3.1 équivalents plein-temps ou EPT) dont les attributions sont les suivantes :

- Chef de l'Office (1 EPT) : gestion de l'Office, gestion de projets, collaborations transverses et externes, support niveaux 1 et 2 pour les environnements de travail et l'infrastructure serveurs et réseaux ;
- Développeur web (0.8 EPT) : gestion du site internet institutionnel, développement de sites internet dédiés, contribution aux analyses et projets transverses de l'Administration, support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail ;
- Techniciens en informatique (1.3 EPT) : support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail, gestion de l'infrastructure et de la sécurité des serveurs et réseaux, coordination et gestion de projets.

RÉALISATIONS 2023

Les réalisations de cette année concernent non seulement le cœur d'activité de l'Office, mais aussi la contribution aux projets transverses.

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Réseau

A la suite de l'installation en 2022 d'un réseau de fibre optique pour relier ensemble les bâtiments de l'Administration et les établissements scolaires, un logiciel de gestion centralisée de tous les éléments réseau a été déployé par l'Office. Cet outil permet non seulement de configurer à distance les matériels, mais également d'analyser le trafic afin de fournir les données nécessaires à l'optimisation de la topologie du réseau.

Sécurité

L'Office a complété les mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vigueur, selon l'état de l'art en la matière. Elles évoluent continuellement en fonction des technologies émergentes et des nouveaux risques qui y sont associés.

SITES INTERNET

Site dédié à la culture

En collaboration avec le Service de la culture et des affaires sociales, le nouveau site de la culture sors.gland.ch a été développé et mis en ligne. Les internautes y trouvent des nombreuses informations mettant en valeur la richesse de l'offre culturelle glandoise.

La structure et le design élaborés pour ce site seront réutilisés et adaptés en 2024 pour le développement du site bouge.gland.ch, vitrine dédiée aux activités sportives glandoises.

PROJETS TRANSVERSES

Guichet virtuel

Le guichet virtuel a été ouvert au public en octobre 2023. En se rendant à l'adresse Internet guichetvirtuel.gland.ch, après avoir créé un compte personnel, les habitants de Gland peuvent accéder à une trentaine de prestations en ligne dans les domaines du contrôle des habitants, du développement durable, de la culture, de la jeunesse et du logement.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'étendre l'offre des prestations et d'ouvrir ce guichet virtuel aux entreprises et associations glandoises ainsi qu'aux personnes non-résidentes.

Gestion des accès aux bâtiments

Dans le cadre du projet de modernisation des outils informatiques « Admin 2.0 », les processus d'appel d'offres et d'adjudication pour le déploiement d'une gestion centralisée des accès aux bâtiments de l'Administration ont été menés à bien. L'installation du logiciel et l'équipement des accès aux bâtiments débutera en 2024.

Numérisation des opérations de dépouillement

Un nouvel environnement informatique installé cette année permet le dépouillement automatisé lors d'élections ou de votations. La solution « SuisseVote » assure le traitement des bulletins, de leur numérisation jusqu'à l'intégration des décomptes des voix dans la plateforme cantonale.

Logiciel de gestion des demandes d'aides individuelles au logement (AIL)

Cinq communes se sont regroupées pour contribuer au développement d'un logiciel de traitement des demandes d'aides individuelles au logement. Ce nouvel outil « JedAIL », sera mis en service courant 2024.

OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en début de législature, l'Office veille à ce que les actions de la Ville de Gland s'inscrivent dans une perspective de développement durable, en accord avec la définition de l'Agenda 2030 Vaudois.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission du développement durable se compose de 11 personnes issues de la Municipalité, du Conseil communal et de l'Office. Elle est composée comme suit :

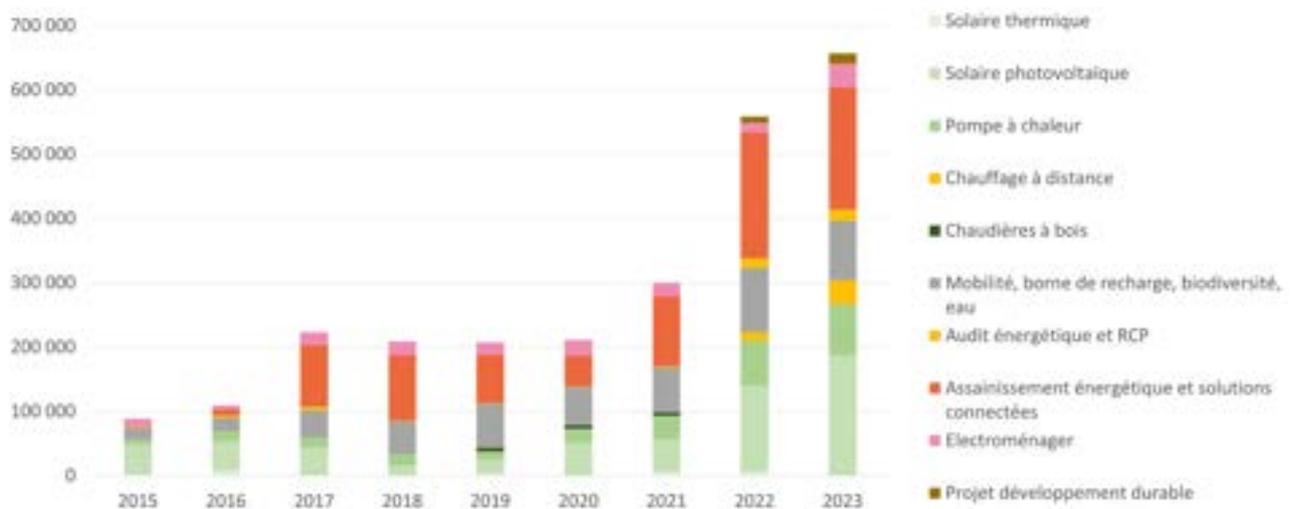
Mmes et MM. Christine Girod (Syndique, Présidente), Maurizio di Felice (UDC jusqu'au 14 septembre 2023), remplacés dès décembre par Isabelle Wegmann (UDC), Caroline Félix (PS-Les Vert-e-s), Yves Froidevaux (PS-Les Vert-e-s), Dimitri Grandjean (GDG), Adrian Hochreutener (PLR), Isabelle Kunze (PLR), Alain Pernet (UDC), Stéphane Rosset (GDG) et Armelle DuPasquier (cheffe de l'Office).

Les membres de la Commission se sont réunis à cinq reprises. Ils ont pu suivre l'évolution de l'usage des fonds communaux pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (fonds EEER) et celui pour le développement durable (fonds DD), prendre connaissance des projets de l'Office, et valider l'attribution de deux subventions « Projets de développement durable ».

RÉALISATIONS 2023

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS EEER ET DD

MONTANT SUBVENTIONS ALLOUÉES



Les programmes de subventions, d'un montant total de CHF 516'600.-, ont été augmentés dans le cadre des demandes de crédits supplémentaires. Ces fonds ont atteint CHF 666'600.-, dont CHF 664'087.- ont été engagés ou payés durant l'année 2023.

Les montants les plus importants ont été pour l'assainissement énergétique (CHF 190'093) et les installations photovoltaïques (CHF 186'785.-).

53 installations solaires ont été soutenues, 16 pompes à chaleur, 32 projets d'isolation thermique et 265 abonnements de transports en commun.

PAVILLON CLIMATIQUE

Afin de promouvoir le plan climat, un pavillon climatique a été installé dans la cour de Grand-Champ. Ce type d'équipement utilise des principes physiques pour refroidir l'atmosphère : brumisation, chute d'eau, végétalisation, ombrage et inertie thermique de l'eau. Entièrement connectés, ces dispositifs s'enclenchent immédiatement en cas de forte chaleur, ce qui a été le cas à de nombreuses reprises durant le mois de mai.

Il était à disposition des professeurs souhaitant y organiser des cours et des élèves durant leurs pauses. Il a été utilisé pour des ateliers durables organisés par la Bibliothèque communale. Deux fresques du climat à l'attention des collaborateurs y ont également été organisées.



Pavillon climatique

MARDIS DURABLES

L'Office a organisé une série d'événements en lien avec des membres glandois de deux associations : Zéro waste Switzerland et La Fresque du climat. Ce cycle de conférences et d'ateliers visait à sensibiliser les citoyens sur leur impact environnemental, dans le cadre de l'axe 6 intitulé Accompagnement au changement du plan climat glandois.

PARTICIPATION À « ÇA VAUD L'RETOUR »

La Ville de Gland, aux côtés de celles de Lausanne et Nyon, a accepté de participer au projet pilote « Ça Vaud l'retour », visant à promouvoir le retour de la consigne pour les contenants en verre. En plus d'un soutien financier, la Ville a relayé la communication et favorisé les échanges avec les acteurs locaux. Les porteurs du projet et l'Office ont promu le projet à deux reprises sur le marché hebdomadaire.

ÉVOLUTION DU LABEL « SITE 2000 WATTS » VERS SNBS QUARTIER

Le label « Site 2000 Watts - Planification », reçu en 2022 pour le projet de quartier « Gare Sud », a été refondu dans le cadre d'une harmonisation nationale des labels de durabilité appliqué au quartier. La Municipalité a décidé de poursuivre le processus sous le label « SNBS Quartier », en raison de sa vision transversale de la durabilité.

CRÉATION D'UN REGROUPEMENT DE CONSOMMATION PROPRE

La centrale solaire du Collège des Perrerets produit de l'électricité renouvelable et indigène. Dans le but d'en faire profiter tous les utilisateurs des locaux, un regroupement en consommation propre (RCP) a été créé pour l'ensemble du site. Ce RCP était une étape nécessaire à une éventuelle extension de l'installation solaire, actuellement en planification au sein de l'Office.

APPEL D'OFFRES GROUPÉ POUR PROPRIÉTAIRES EN PPE

En 2022 avait commencé un accompagnement pour un appel d'offres groupés : la Ville accompagnait les propriétaires jusqu'à la signature d'une offre d'installation solaire photovoltaïque. Le projet s'est finalisé en début 2023. Parmi les 34 PPE ayant bénéficié d'une offre, plusieurs ont déjà été équipées ou le seront prochainement.

PRIX SUISSE ÉNERGIE POUR LES COMMUNES

La Ville de Gland a répondu à l'appel à projet pour les communes de l'organisme Suisse Énergie, dans la catégorie « Ville pionnière ». Si les projets n'ont pas été retenus dans la catégorie visée, celui d'accompagnement à la rénovation énergétique a été retenu dans la catégorie « Ville innovante ». Ce projet prévoit l'accompagnement des propriétaires par un bureau d'ingénieur dans leur démarche de rénovation ainsi que l'organisation d'un événement de grande envergure en 2024.

MONITORING ÉNERGÉTIQUE

La plateforme de monitoring énergétique, utilisée pour le suivi des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau du Collège des Perrerets, sert désormais également pour le Collège de Mauverney et celui des Tuillières.

PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES

Le Pôle des affaires juridiques poursuit sa mission de soutien auprès des différents services (rédaction de contrats, de baux à loyer et autres conventions, etc.). Le pôle se charge du suivi des dossiers juridiques courants de l'administration (litiges, droits de préemption en collaboration avec les services impliqués, suivi des sinistres auprès des tribunaux, dommages à la propriété, etc.). Certaines affaires sont confiées à différents cabinets d'avocats choisis en fonction des sujets spécifiques (construction, marchés publics, droit du travail, etc.).

PROJETS TRANSVERSAUX ET SMART CITY

PLAN D'ACTION SMART CITY - LA VILLE DES IDÉES

Présenté à la population le 1^{er} juin 2023, ce plan d'action prend son envol.

Un sondage réalisé à l'automne 2022, complété par une analyse des réalisations portées par d'autres villes dans le domaine et un travail approfondi au sein de l'administration communale ont permis d'identifier 50 projets. Certains d'entre eux ont démarré en 2023 comme le guichet virtuel. Le budget participatif constituera quant à lui le prochain jalon de cette planification.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

En 2023, les collaborateurs de la société Pro Archives SA ont œuvré pour les archives communales à raison de 112,5 jours, dans les conditions édictées par la Loi vaudoise sur l'archivage (AArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et les recommandations du Conseil international des archives.

COLLECTER, CONTROLER, TRIER

TRAITEMENT DE DOCUMENTS

37.52 mètres linéaires (ml) de documents ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur, 21.70 ml ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires.

Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et au reconditionnement de 450 dossiers, 163 classeurs et 33 boîtes d'archives et 0,88 mètre linéaire de documents « en vrac ».

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 14.33 ml de documents ne présentant pas d'intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation, ont été écartés, puis éliminés dans le respect de la confidentialité. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal et représentent 1'600 kg de papier.

Au cours de l'année, un effort particulier a été porté sur la finalisation du traitement de l'important versement de 2018 du Service infrastructures et environnement (SIE).

VERSEMENTS DE FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents services ont procédé à 18 versements d'archives historiques ou intermédiaires, ce qui représente 23.19 ml.

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITÉ

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 421 articles journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012. Les Archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « ID Commune » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter ». Elles collectent également les publicités locales ainsi que les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit.

CLASSER

FONDS DE LA POLICE MUNICIPALE

Les Archives ont reçu à deux reprises du matériel de l'ancien corps de police municipale de Gland datant des années 1980-1990, notamment des képis, casquettes, bonnets, cravates, ceinturons, gants, pantalons et dolmen. En accord avec la Municipalité, ce fonds a été déposé au musée de la Gendarmerie vaudoise à Morges afin de leur garantir une conservation idéale, ainsi qu'une nouvelle visibilité en vitrine. La convention stipule cependant qu'en cas de besoin, le Musée doit mettre à disposition ledit matériel pour tout projet d'exposition.

DESCRIPTION DE DOCUMENTS ET CRÉATION D'INVENTAIRES

633 notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. L'inventaire des actes notariés a été contrôlé et finalisé. Au 31 décembre 2023, l'inventaire des archives comptait :

INTITULÉ	NOMBRE DE NOTICES CRÉÉES EN 2023	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2023
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	40	4'781
Inventaire des archives historiques « classement continu » (documents de 2013 à nos jours)	373	2'789
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	220	1'729
Inventaire des archives éliminées	3	1'862
Inventaire des actes notariés	42	580
Inventaire fonds photographique et films	0	1'482
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	421	8'175
TOTAL	1'099	21'398

CONSERVER

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2023, les archives communales occupent 602.03 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand'Rue et de Montoly où les arriérés de documents ont pu être intégralement traités.



Groupe Scout du Noirmont-Gland – Livre d'or – Page du 29 mars 1920

RESTAURATION DE DOCUMENTS

Après la restauration des registres de 1726 à 1792 en 2022, ceux des années 1794 à 1808 ont été restaurées par l'atelier de restauration Florence Darbre à Nyon. Ces documents étaient fortement endommagés par l'humidité et l'usure du temps.

COMMUNIQUER

CONSULTATION ET UTILISATION

Les Archives ont été sollicités à 49 reprises par des collaborateurs de l'administration communale (35 demandes) et par 14 particuliers souhaitant obtenir des renseignements de tous types.

VALORISATION DES ARCHIVES

Les archivistes ont réalisé les textes historiques des quatre panneaux de chantier de la rénovation du Vieux-Bourg. D'autre part, ils fouillent et mettent à disposition des photographies ou autres documents à disposition de l'Office de la communication afin d'alimenter le compte Instagram de la Commune.

SERVICE DE LA POPULATION

SERVICE DE LA POPULATION

GRAND'RUE 38
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 04

E-MAIL: administration@gland.ch
securite@gland.ch



FONCTIONS

- › Transports publics
- › Permis de séjour et naturalisations
- › Police de proximité, patrouilleurs scolaires
- › Contrôle du stationnement, police du commerce
- › Pilier public
- › Procédés de réclame
- › Manifestations, sociétés locales

UN POINT FORT EN 2023

- › Guichet virtuel 2.0

SERVICE DE LA POPULATION

Le Service de la population regroupe une quantité de missions très variées. Il est en première ligne face aux demandes des habitants et sert de soutien administratif à divers projets. Les organes du Service sont les suivants :

- l'Office du contrôle des habitants ;
- le Secrétariat du service de la population ;
- le Groupe de sécurité publique.

OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

REGISTRE	DOCUMENTS ET ACTES OFFICIELS	ADMINISTRATION
Arrivées	Attestation d'établissement	Naturalisation
Changements d'adresse	Attestation de départ	Recensement des chiens
Départs	Attestation de résidence secondaire	Protection des données
Modification des états civils	Certificat de vie	
Requêtes internes	Document d'identité	
Requêtes externes		

L'Office suit l'évolution du domaine de la protection des données et applique les lois et règlements en la matière.

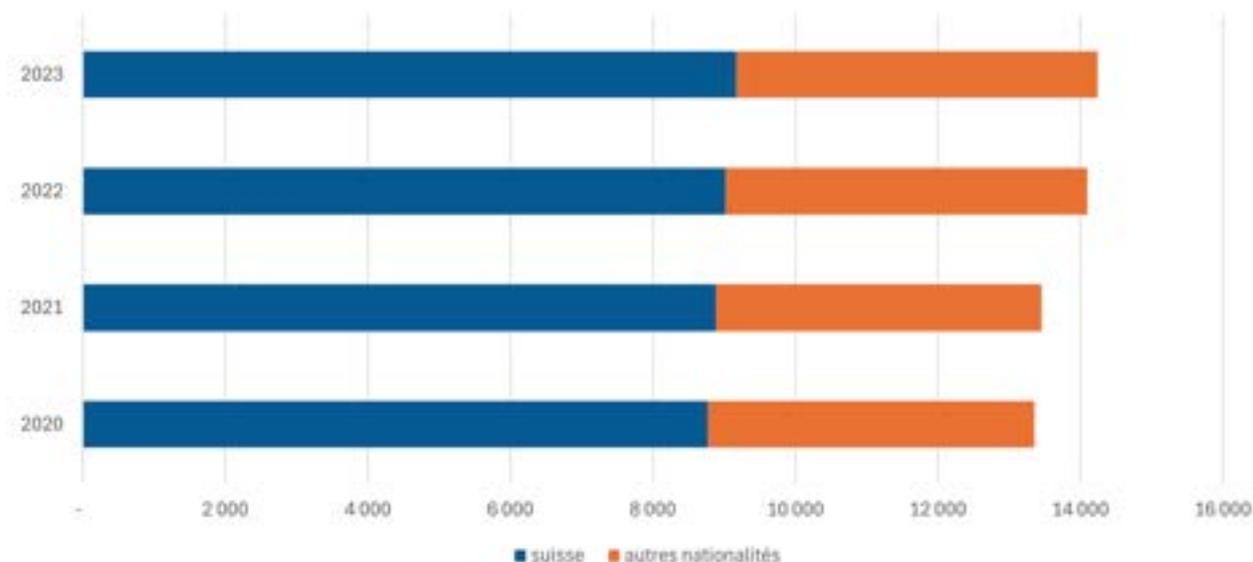
Les documents personnels servant à la tenue du registre des habitants sont stockés de manière sécurisée. La dématérialisation est en cours, environ 35% des dossiers sont numérisés. Les données obsolètes (papier et numérique) sont supprimées.

Le traitement des demandes de cartes d'identité est entièrement dématérialisé.

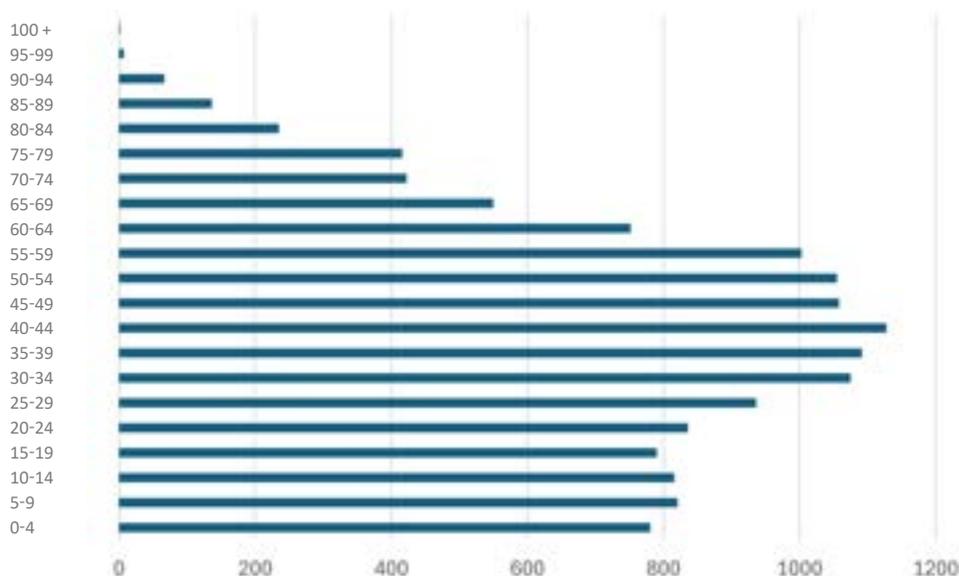
CHIFFRES CLÉS

MUTATIONS AU REGISTRE DES HABITANTS	2020	2021	2022	2023
Arrivées	1'033	1'482	1'535	1'388
Départs	1'056	1'350	1'294	1'226
RÔLE DES ÉLECTEURS	2020	2021	2022	2023
Électeurs - scrutins cantonaux et fédéraux	6'854	6'955	7'061	7'168
Électeurs - scrutins communaux	8'640	8'767	8'929	9'033
Demandes de cartes d'identité	346	476	447	353
COMPOSITION DE LA POPULATION	2020	2021	2022	2023
Nationalité suisse	8'679	8'771	8'907	9'069
Permis de séjour (B)	1'351	1'352	1'522	1'607
Permis d'établissement (C)	3'026	2'984	3'014	2'985
Autres permis (L, CI, F, N)	33	20	29	92
Personnes à protéger – Statut S	-	-	216	168
Suisses séjour (domicile secondaire)	94	116	114	104
Étrangers séjour (domicile secondaire)	16	11	17	21
Membres du corps diplomatique	128	131	145	149
En traitement auprès de l'administration cantonale	30	70	132	45
TOTAL	13'357	13'455	14'096	14'240

NATIONALITÉS



PYRAMIDE DES ÂGES



Durant l'année 2023, le traitement des permis (séjour, établissement et autres) a généré 1'896 mutations. Cela comprend les renouvellements, les octrois et les changements de permis.

Au 31 décembre 2023, le nombre de chiens recensés est de 810.

NATURALISATIONS

Dans le canton de Vaud, le processus de naturalisation ordinaire implique l'obtention du droit de bourgeoisie d'une commune. Une des phases est l'audition du candidat.

La Municipalité a délégué cette tâche à la Commission de naturalisation, composée de de Mmes et MM. Gérald Cretegy (Municipal, Président), Jeannette Weber (Municipale), Roger Hemberger, remplacé dès le 27 février par Patricia Storti, Aurélien Joye, Simo Mers et Marc Morel.

Ses membres se sont réunis à neuf reprises. En 2023, l'Office a reçu 72 demandes (110 candidats) et 62 dossiers (85 candidats) ont été clos.

BOURGEOISIE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'octrois	143	185	65	80	156	85

Le nombre de demandes est revenu à la normale après la période de pandémie.

SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS

ÉVÉNEMENTS	ADMINISTRATION	PRESTATIONS DE RÉCEPTION	INTÉGRATION	GESTION DE PROJETS
Fête nationale, La nuit est belle, Fête du terroir, accueil des nouveaux habitants	Titre de stationnement	Accueil et réception téléphonique pour toute l'administration (022 354 04 04)	Appui à la Commission d'intégration	Guichet virtuel Admin 2.0
Appui aux sociétés locales	Acte de mœurs	Vente de cartes journalières de transport	Fête multiculturelle	Projets ponctuels
Célébrations d'anniversaires, jubilés	Contrôle des champignons	Billetterie théâtre et divers spectacles	Développement d'une politique en matière d'intégration (partenariat canton/ Commune)	
Marchés	Avis de décès, lettres de condoléances			
Gestion des autorisations de manifestation (POCAMA) et patentes temporaires	Aide individuelle au logement			
Location des salles				
Matériel événementiel (location + stock)				
Affichage politique				

MANIFESTATIONS

En matière de manifestations, le Secrétariat garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Par ailleurs, il incombe au Secrétariat la gestion de l'utilisation (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

Toutes les manifestations publiques organisées à Gland - rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc. - doivent faire l'objet d'une autorisation municipale. Dans certains cas, une autorisation cantonale est également nécessaire. Les demandes d'autorisation de manifestation sont gérées au moyen de l'application cantonale Pocama. En 2023, 78 demandes ont été traitées, ceci en collaboration avec la cellule manifestations de la Police cantonale.

Au début de l'année, la Salle communale, après les travaux de réfection et d'amélioration, a pu être remise à la disposition des habitants. Elle a été utilisée à 171 occasions, la salle polyvalente de Montoly 172, la Salle des colonnes à Grand-Champ 173. Le refuge, situé dans un cadre forestier, reste inaccessible de début avril à fin mai ainsi que de mi-décembre à mi-janvier, ceci pour préserver la faune et la flore. Malgré cela, il a été utilisé à 215 reprises.

Les salles restent fermées pendant les fêtes de fin d'année.

Les salles de conférence sont utilisées la journée par les employés de l'administration et sont mises à disposition des associations ou des entités externes en fin de journée et les week-ends ; elles servent à des assemblées générales de PPE, des conférences, des séances de groupes politiques. Aucune fête n'est autorisée dans celles-ci.



Refuge

SOCIÉTÉS LOCALES

Les associations jouent un rôle clé dans le développement du « vivre ensemble » et la Municipalité accorde une attention particulière au soutien de ces mouvements animés par des bénévoles. Les associations glandoises qui intègrent l'Union des sociétés locales de Gland (USLG) bénéficient de la mise à disposition d'infrastructures communales. L'USLG compte à ce jour 67 sociétés locales. Les associations qui le souhaitent participent aux lotos en novembre, elles peuvent être sollicitées pour tenir un stand lors d'évènements communaux tels que la fête nationale, Gland ça Marche, la Gland Spring Run, etc.

CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

Un membre de la Municipalité s'est déplacé chez les jubilaires, à 56 occasions cette année, afin de passer un moment convivial avec eux. Lors de cette rencontre, un arrangement floral, une boîte de chocolat, deux bouteilles de vin et un journal daté du jour de leur anniversaire est offert.

En 2023, trois centenaires ont été célébrés, ils ont reçu la visite de la Syndique et d'un représentant de la Préfecture. 19 nonagénaires, 2 couples fêtant leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et 18 couples fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage) ont également été visités. 14 personnes ont souhaité ne pas recevoir de visite, elles ont simplement reçu les cadeaux habituels.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire se déploie une quarantaine de fois en moyenne. Il se déploie à proximité de la gare, au grand plaisir des gastronomes et des férus de produits artisanaux. La population rencontre des producteurs locaux dans une ambiance festive et gourmande.

La manifestation a trouvé son public parmi la population glandoise, mais également de la région.

En 2023, deux marchés de Noël ont eu lieu les mercredi 13 et 20 décembre 2023 avec la présence d'environ 40 commerçants à chaque édition.

AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zone bleue, appelées communément « macarons », permettent aux particuliers, résidents temporaires et collaborateurs d'entreprises de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone spécifique. Le Secrétariat délivre des autorisations annuelles, mensuelles, hebdomadaires et journalières. Le Service a délivré des macarons spécifiques aux résidents impactés par les travaux du Vieux-Bourg leur permettant de stationner leur véhicule sur l'un des cinq parkings mis à disposition.

Le plan de mobilité destiné aux collaborateurs de l'administration et des entités partenaires (écoles, Centre médico-social, Gendarmerie, etc.) a pour but de diminuer le nombre de trajets pendulaires privés effectués en transport individuel motorisé au profit de la mobilité douce et des transports en commun.

Dans ce cadre, des autorisations de stationner spécifiques ont également été délivrées.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

L'année fut très sèche pour la flore fongique. Les morilles (*morchella* sp) et des tricholomes de la Saint-Georges (*calocybe gambosa*) ainsi que l'amanite des Césars (*Amanita caesarea*), une espèce méditerranéenne, ont fait le bonheur des amateurs de champignons.

Liste des espèces problématiques et leur occurrence parmi les cueillettes :

ESPÈCES TOXIQUES ET MORTELLES EXTRAITES DES RÉCOLTES	NOMBRE
<i>Chlorophyllum brunneum</i>	1
<i>Hebeloma sinapizans</i>	2
<i>Cortinarius</i> sp	2
<i>Inocybe corydalina</i>	2
<i>Lactarius torminosus</i>	1
<i>Macrolepiota rhacodes</i> var. <i>venenata</i>	3
<i>Entoloma sinuatum</i>	2
<i>Inocybe</i> sp	2
<i>Caloboletus calopus</i>	1
<i>Agaricus xanthodermus</i>	2



Macrolepiota rhacodes var. *venenata*

Quelques chiffres encore sur les contrôles en 2023 : 128 récoltes ont été présentées, ce qui représente 147.7 kg. Sur ce poids, 120 kg de champignons étaient consommables, le reste (27.7 kg), impropres à la consommation, ont été détruits. Aucune espèce mortelle n'a été présentée au contrôle.

Données extraites du rapport de M. Bernard Desponds, contrôleur officiel des champignons.

Pour rappel, dans le canton de Vaud, la cueillette est limitée à la consommation familiale. Les récoltes à des fins commerciales sont soumises à une autorisation préfectorale. Plus de 60 espèces rares ou menacées sont interdites de récolte.

COMMISSION D'INTÉGRATION

M. Gérald Cretegy, Municipal, est le répondant auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) pour la législature 2021-2026.

La Commission d'intégration se compose de dix personnes qui représentent les autorités municipales, les partis politiques et certaines communautés. Elle est composée comme suit :

Mmes et MM. Gérald Cretegy (Municipal, Président), Jean-Luc Nicolet (GDG), Angelita Galvez (PS-Les Verts-POP), Anna Pallotta Ladisa (UDC), Isabelle Kunze (PLR), Stella Motta Larrivé (communauté brésilienne), Brigitte Ozdogan (communauté turque), Bettina Schöpflin Ettaleb (communauté marocaine), Gabriella Aranda Virgen (communauté mexicaine) et Ioannis Bitsakis (communauté grecque).

FÊTE MULTICULTURELLE

Après plusieurs années d'absence, une nouvelle édition de cette sympathique manifestation a été organisée le 4 novembre.

Diverses communautés ont animé la soirée. Sur scène, des groupes de danse d'Espagne, du Brésil, d'Inde et de Grèce ont proposé des reflets de leur folklore. Pour régaler les papilles, quatre stands ont proposé des plats typiques du Maghreb, de Grèce, d'Inde et de Suisse. Et, pour la partie sucrée, un stand de pâtisserie achalandé de gâteaux préparés par des bénévoles était proposé ; la recette de ce dernier stand a été reversée à une association glandoise choisie par la Commission.

Cette édition a remporté un vif succès.

TRANSPORTS

Transports urbains de Gland (TUG) Noctabus Région de Nyon Etude P+R Région de Nyon	Mobility Lignes intercommunales TP (canton et Région de Nyon) Guichet mobile (Région de Nyon)	Plan de mobilité collaborateurs et partenaires externes Lignes expérimentales (Région de Nyon) Publibike (Région de Nyon) Plan mobilité interentreprises PME (Région de Nyon)
--	---	---

PRESTATIONS

Les prestations à la population en matière de transports doivent favoriser une transition pérenne vers des modes de déplacements doux et durables tout en restant efficaces et disponibles. Que ce soit la refonte et la modernisation du TUG ou le développement de stations de vélos en libre-service, différents projets sont pilotés par le Service.

CARTES JOURNALIÈRES DE TRANSPORT

Dix cartes journalières des entreprises de transports étaient en vente auprès du Service, au tarif de CHF 45.-. Cette offre, réservée aux habitants, a remporté un grand succès. Cependant, l'Union suisse des transports publics a souhaité mettre un terme à cette offre. Sur insistance de l'Union des communes suisses, un nouveau concept a été élaboré, qui sera proposé dès 2024.

RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon. Les bénévoles garantissent la sécurité des passagers, les informent et rassurent par leur présence à la gare. Plusieurs séances sont organisées annuellement pour échanger et faire remonter les problèmes rencontrés, tels que le manque d'indication de direction sur les quais ou dans les accès sous-voies, les trottinettes, les déchets, etc.

TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Le nombre de voyageurs transportés sur le TUG a été de 190'265 pour l'année 2023, soit près de 20% d'augmentation par rapport à l'année précédente.

La refonte et la modernisation du TUG, qui a débuté à la suite de l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n°93/2021 par un diagnostic de situation, est toujours en cours. Le but de ce projet est d'adapter l'offre en transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie Smart City). Un véhicule modulable a été présenté aux autorités communales et régionale, à l'Office fédéral des transports et à l'Office fédéral des routes à Gland le 4 octobre 2023. Un test sur plusieurs semaines permettra d'expérimenter des dispositifs novateurs dont les résultats pourront être intégrés à l'étude du TUG.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

PRESTATIONS

CIRCULATION	POLICE DU COMMERCE	POLICE ADMINISTRATIVE	AUTRES MISSIONS
Régulation du trafic lors de manifestations ou d'évènements particuliers (accidents, convois funèbres, etc.)	Police du commerce (contrôle des établissements publics, Licences, horaires)	Application du Règlement de police	Gestion des expulsions
Encadrement des patrouilleurs scolaires	Police du commerce (contrôle des permis temporaires, loteries)	Suivi des amendes d'ordre (si procédure pénale)	Notification des commandements de payer
Gestion des demandes d'usage accru au domaine public	Contrôle des marchés	Commission de police	Gestion du service de fourrière
Contrôle du stationnement public (zones bleues/blanches) et privé communal (mise à ban)	Procédés de réclame		Contrôle des adresses (pour l'OCH), et des entreprises (pour le SFINES)
Contrôle du trafic en mouvement	Appareils automatiques		Concept de sécurité pour les manifestations communales
Entretien de la signalisation routière (marquages au sol et signalisation verticale)			Affichage au pilier public
Soutien aux services de secours			
Gestion de sinistres sur voie publique			

STATIONNEMENT

CONTRÔLE DU STATIONNEMENT	2019	2020	2021	2022	2023
Amendes d'ordre délivrées	1'504	2'385	1'138	4'332	1'572

COMMISSION DE POLICE

La Commission de police, sur délégation de la Municipalité, statue en cas de contestation d'amende d'ordre et lors de dénonciations sur le domaine privé. Elle est constituée de M. Gérald Cretegy (Municipal, Président) et M. François Raval, Secrétaire. Ce poste a été repris par Mme Gloria Progin en cours d'année.

ORDONNANCES PÉNALES	2019	2020	2021	2022	2023
Dénonciations faites pour usage abusif du domaine privé (mise à ban)	149	399	430	327	646
Dénonciations faites par le Groupe sécurité publique ou la Gendarmerie (mises à ban, règlement de police, règlement sur les déchets)	153	136	214	286	12
TOTAL	302	535	644	613	658

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

Sur mandat de l'Office des poursuites, les collaborateurs du Groupe ont la charge de notifier les commandements de payer ou les comminations de faillites sur le territoire communal.

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES	2019	2020	2021	2022	2023
Notifications traitées	950	1'143	1'365	797	879

EXPULSIONS FORCÉES

En 2023, trois procédures d'expulsion forcée ont été demandées. Une concerne une entreprise (la procédure est toujours en cours), une concerne une personne physique (annulée) et une pour une place de stationnement.

POLICE DU COMMERCE

La police du commerce a la charge de contrôler le respect par les commerces, y compris le marché, des lois cantonales et règlements communaux. Chaque établissement public doit pouvoir fournir une licence d'établissement et une licence d'exploitant, octroyés par l'administration cantonale. En cas de manifestation publique, les membres du Groupe peuvent contrôler que les autorisations temporaires sont délivrées et respectées. Il en va de même pour les loteries. Les appareils automatiques sur le domaine public et dans les lieux publics (tabac) font également l'objet d'une autorisation et d'un recensement afin de redevance.

En 2023, le Secrétariat d'état à l'économie a demandé, relayé par l'administration cantonale, que soient contrôlés l'affichage des prix dans les magasins d'optique. Les deux commerces de ce type présents sur la Commune ont été contrôlés.

La gestion et le contrôle des licences d'exploitation délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence municipale, notamment en ce qui concerne les horaires d'exploitation.

LICENCES AU 31 DECEMBRE 2023	2019	2020	2021	2022	2023
Etablissements disposant d'une licence cantonale	61	65	70	71	74

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE
ET DES SPORTS

GRAND'RUE 38
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 20

E-MAIL: finances@gland.ch
economie@gland.ch
sports@gland.ch



FONCTIONS

- › Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- › Facturation et contentieux
- › Traitement des factures fournisseurs
- › Administration des salaires et des assurances
- › Gestion de la trésorerie et des emprunts
- › Fiscalité communale
- › Economie
- › Gestion des domaines
- › Sports

DES POINTS FORTS EN 2023

- › Elaboration du budget 2024 selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2
- › Lancement d'un partenariat visant à faciliter l'accès aux produits d'hygiène menstruelle
- › Mise en place du dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants du Vieux-Bourg
- › Acquisition de locaux commerciaux Allée Waldo 2 destinés à la location par l'Association le Colibri (exploitation d'une UAPE)
- › Poursuite de l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif En Bord avec notamment la réalisation d'un terrain d'entraînement pour les gardiens de football et de deux terrains couverts de padel tennis

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS

FINANCES

L'activité du Service comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels ;
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services ;
- participation à l'élaboration des préavis municipaux, pour la partie financière ;
- planification financière et reporting ;
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- gestion de la trésorerie ;
- saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- facturation de taxes et prestations diverses ;
- suivi des encaissements et du contentieux ;
- gestion financière des camps scolaires ;
- gestion des salaires ;
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ;
- gestion de la fiscalité communale : arrêté d'imposition, domiciliation fiscale, remises de contributions, impôt frontaliers ;
- gestion des domaines et des baux.

Le Service gère également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et les transports des écoliers et répond aux questions des habitants par une permanence de guichet, téléphone et via e-mail.

Le Service facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- les taxes d'épuration et d'égouts ;
- la taxe déchets forfaitaires des ménages et des entreprises ;
- les droits de superficie et les locations ;
- les camps scolaires ;
- les frais d'écolage ;
- les autorisations de stationner ;
- les taxes de séjour ;
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service a :

- géré, en collaboration avec l'Office informatique et l'appui des services, la continuité du projet Admin 2.0 avec notamment le lancement du guichet virtuel ;
- finalisé une table de conversion des comptes en vue de l'adoption du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 en tant que commune pilote ;
- préparé le budget 2024 selon le référentiel MCH2 ;
- révisé la directive municipale relative aux compétences financières et à la gestion des engagements ;
- rédigé le rapport relatif aux comptes 2022 ;

- rédigé les préavis municipaux suivants :
 - n°7 relatif à l’octroi d’un droit de superficie sur une fraction de la parcelle 91 de la Commune de Gland en vue d’y construire une halle polyvalente incluant notamment une patinoire (préavis retiré) ;
 - n°35 relatif à l’octroi d’un prêt à l’Association Le Colibri pour l’aménagement d’une crèche-garderie ;
 - n°41 relatif à un échange de bien-fonds et la constitution d’un droit de superficie en faveur de l’APEC sur une fraction de la parcelle 1689 ;
 - n°43 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023 ;
 - 45 relatif à une demande de crédit d’investissement complémentaire pour l’agrandissement des activités sportives au Centre sportif d’En Bord ;
 - n°46 relatif à l’arrêté d’imposition 2024 ;
 - n°48 relatif à l’acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l’Association le Colibri pour l’exploitation d’une UAPE ;
 - n°52 relatif au budget de l’exercice 2024 ;
 - n°53 relatif à l’octroi d’un prêt à la Fondation des centres de vie enfantine La Ruche pour le réaménagement de l’unité d’accueil pour écoliers (UAPE) « La Paix » dans de nouveaux locaux ;
- co-rédigé le préavis municipal n°37 relatif à une demande de crédit d’investissement pour les travaux de second-œuvre et d’aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle 4311.

La tenue des comptes 2023 a généré 52'160 opérations comptables (50'547 en 2022). Le Service a payé et comptabilisé 8'460 factures fournisseurs en 2023 (8'154).

Quelque 16'963 factures débiteurs ont été générées pendant l’année écoulée (16'567), selon la répartition ci-dessous :

NOMBRE DE FACTURES ÉMISES	2022	2023
Taxe déchets personnes physiques	8'586	8'957
Services industriels (eau)	4'049	1'250
Taxe déchets personnes morales	1'218	4'034
Plan de mobilité	437	380
Permis de construire et d’habiter	101	116
Divers	2'176	2'226
TOTAL GÉNÉRAL	16'567	16'963

Le Service a également envoyé 2'484 rappels pour factures impayées (2'665 en 2022) et a initié ou suivi 254 dossiers de poursuites (344).

150 abonnements d’élèves pour les transports urbains de Gland ont été remboursés (178).

Le Service a géré mensuellement la rétribution de 153 collaborateurs fixes et 192 auxiliaires (152, respectivement 172). 1'016 mutations ont été traitées en 2023 (arrivées, départs, variations de rémunération ou de taux d’occupation, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements d’adresse ou de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et d’impôts à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d’assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents) (1'067).

Le Service est également responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

Les comptes 2023 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 373'834.- (CHF 2'200'970.- en 2022) et une marge d'autofinancement de CHF 7'085'701.- (CHF 7'660'605.-).

CHF	COMPTES 2022	COMPTES 2023
Revenus de fonctionnement	75'991'604.-	78'204'438.-
Charges de fonctionnement	- 73'790'634.-	- 77'830'604.-
Excédent des revenus	2'200'970.-	373'834.-
Marge d'autofinancement	7'660'605.-	7'085'701.-
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	8'389'367.-	4'376'594.-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 17'955'165.-	- 10'720'952.-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7'391'607.-	7'672'923.-
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE (MOUVEMENTS DE LIQUIDITES)	- 2'174'191.-	1'328'565.-

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Ainsi, en 2023, les flux de trésorerie des activités de fonctionnement de CHF 4'376'594.- (CHF 8'389'367.- en 2022), combiné à l'augmentation de la dette de CHF 8'585'000.- (CHF 7'940'000.-) ont permis de financer la totalité des investissements nets consentis de CHF 10'720'952.- (CHF 17'955'165.-) et les charges financières de CHF 912'077.- (CHF 548'393.-). Un surplus des liquidités à hauteur de CHF 1'328'565.- a ainsi pu être dégagé dans l'exercice (utilisation des liquidités à hauteur de CHF 2'174'191.-).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

En 2023, les dépenses d'investissements (déduction faite des subventions reçues) se montent à CHF 10'720'952.- (CHF 17'955'165.- en 2022). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, est de 66.1% en 2023 (42.7%).

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 92'000'000.-, soit CHF 6'583.- par habitant, au 31 décembre 2023. Elle se montait, au 31 décembre 2022, à CHF 83'415'000.- soit CHF 6'090.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis municipal séparé qui sera présenté en une seule lecture à la séance du Conseil communal du mois de juin 2024. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation par le Conseil communal du préavis municipal relatif aux comptes 2023.

ÉCONOMIE

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCANTS DU VIEUX-BOURG

Prévu dans le cadre du préavis municipal n°20/2022 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de l'espace public et des infrastructures souterraines du Vieux-Bourg, le dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants localisés dans le périmètre du chantier a été mis en place en mars 2023. Ses objectifs sont d'atténuer autant que possible l'impact négatif des travaux sur les commerces et de maintenir la continuité économique dans le quartier. Le dispositif est doté d'une enveloppe globale de CHF 400'000.-, répartis en trois volets :

- volet visibilité : mesures d'accompagnements pour renforcer l'attractivité des commerces, passeport du Vieux-Bourg, bons cadeaux, publiereportages dans les journaux Gland-Cité et 20 Minutes ;
- volet valorisation : embellissement du quartier, rénovation des devantures commerciales, des vitrines, des terrasses ;

- volet indemnisation : dans le but de préserver les commerces de proximité, d'éviter leur fragilisation. Deux aides ont été accordées en 2023 par la Commission du dispositif d'accompagnement des commerçants du Vieux-Bourg.

En 2023, le montant de CHF 96'742.- a été utilisé dans le cadre des 3 volets.

MESURES DE VISIBILITÉ

COFFRET GLANDOIS ET COFFRET DU MARCHÉ

Développé initialement en 2022 afin de soutenir les commerçants locaux, le projet a été reconduit en novembre et décembre 2023. Le Service a géré la création et la vente de coffrets-cadeaux mettant en vedette une sélection de spécialités alimentaires de qualité artisanale. Disponible en deux versions, le Coffret du Marché est rempli de produits proposés au marché hebdomadaire à la Gare et le Coffret glandois contient des produits artisanaux disponibles dans de petits commerces de Gland.

Les coffrets ont été vendus à l'administration communale et sur le stand au Marché de Noël en décembre où ils ont rencontré un grand succès, avec au total, 160 coffrets vendus. Vingt commerçants ont participé à cette opération, ce qui leur a permis de générer dans l'ensemble un chiffre d'affaires de l'ordre de CHF 13'000.-.

NOËL DURABLE

En collaboration avec l'AEGR et Ecosapin, le projet Noël durable a été reconduit. 40 sapins en pots, cofinancés par la Ville, ont été mis à disposition des commerçants pour décorer les devantures tout en illustrant le principe de l'économie circulaire et la démarche anti-gaspi.

PASSEPORT GLANDOIS - ÉDITION SPÉCIALE VIEUX-BOURG

En 2023, le Passeport glandois, carnet de bons avec des offres spéciales, a été décliné en version dédiée au quartier du Vieux-Bourg. Financée par le dispositif d'accompagnement des commerçants, cette mesure de visibilité comprenait 24 offres spéciales, accompagnées des photos mettant en valeur les commerçants du quartier. 7'300 exemplaires ont été distribués aux ménages et aux entreprises de Gland pour encourager à soutenir le tissu commercial du Vieux-Bourg et à découvrir de nombreuses nouvelles boutiques qui s'y sont installées.

NOUVELLE ÉCONOMIE – À LA RECHERCHE DES SOLUTIONS DE DEMAIN

Le volet « Nouvelle économie » incarne la volonté de positionner la Ville de Gland comme un acteur dans la recherche d'alternatives à l'économie traditionnelle, tout en soutenant les acteurs économiques en transition. Il se décline en appel à projets : le « Prix Nouvelle Économie », lancé annuellement depuis 2020 avec l'objectif d'encourager à entreprendre et à collaborer, ainsi que le « Forum Nouvelle Économie », événement fédérateur ouvert à tous les représentants de l'économie au sens large.

PRIX NOUVELLE ÉCONOMIE

En 2023, 23 candidatures ont été reçues avec des idées pleines de potentiel pour dynamiser la Ville et renforcer son tissu économique. Le prix principal de CHF 10'000.- a été attribué à La Bouquinerie, une nouvelle librairie de seconde main, occupant les locaux de la gare. Projet à but non lucratif et 100% bénévole, La Bouquinerie illustre les principes de l'économie circulaire en prolongeant la vie des objets et en organisant de divers ateliers autour de la durabilité.

Les trois prix de CHF 2'000.- dans les catégories proximité, innovation et partenariat ont quant à eux été accordés à des acteurs déjà bien installés à Gland. Le prix « partenariat » a été décerné à l'entreprise Pâtachou qui proposait un système de commandes de repas facilité par une application. Le projet de QR codes pour des contenants traçables, initié par le fondateur de l'épicerie zéro déchet Zélo, a quant à lui obtenu le prix « innovation ». Le prix « proximité » a été décerné à l'entreprise MasterGreen et sa gamme de détergents écologiques fabriqués à Gland.

Exceptionnellement, un prix spécial « entrepreneuriat » a été attribué à La Campania - un café-épicerie italienne pour son projet qui a surpris et impressionné le jury par sa concrétisation rapide en collaboration avec un artiste glandois, en créant un nouveau commerce original et authentique.

FORUM NOUVELLE ÉCONOMIE

La troisième édition du « Forum Nouvelle Économie - À la recherche des solutions de demain » s'est déroulée le 9 novembre 2023 au Théâtre de Grand-Champ. L'événement, gratuit et ouvert à tous les représentants de l'économie locale, a accueilli environ 200 participants. Cette édition a été marquée par la richesse et la diversité des stands des entreprises et des initiatives locales présentes au foyer du théâtre. Riche en rencontres et inspirant, le Forum s'inscrit dans la volonté de la Ville de concevoir l'économie locale au sens large, en incluant les entreprises, les artisans, les entrepreneurs et les associations locales dans sa réflexion. Trois conférences sur la dynamique du changement de paradigme ont été suivies d'une table ronde avec des intervenants qui ont offert une pluralité de visions. En 2023, c'est la nécessité de repenser notre alimentation, la décroissance et le futur du monde du travail qui ont marqué les débats. Les enregistrements de toutes les interventions sont disponibles sur les plateformes de visionnement.

LOCAUX COMMUNAUX - APPELS À CANDIDATURES

Le bâtiment A5.1 sis rue de la Combe 13 à Gland, a été acquis par la Commune en 2021 dans le but de créer, au rez-de-chaussée, un point de vente et une restauration de quartier avec une vocation de promouvoir une alimentation équilibrée et basée sur l'offre de proximité. Dans ce cadre, en mai 2023, la Ville a lancé un appel à candidatures pour sélectionner le futur locataire de l'espace commercial. La Municipalité a retenu une candidature alliant la promotion des circuits courts et la cuisine grecque. L'ouverture de l'établissement est prévue en été 2024.

Un autre appel à candidatures a été lancé en juin 2023 afin de pallier la fin des activités de l'Association Pro-Jet à la déchèterie. Les candidats devaient proposer un concept de location, gestion et animation qui s'inscrive dans une logique d'économie circulaire et permette une synergie des occupants afin d'assurer une occupation cohérente de l'ensemble du bâtiment. Une candidature a été reçue et les négociations avec les acteurs sont en cours.

LOCAUX COMMUNAUX - NOUVELLE ACQUISITION

Les locaux de l'Allée Waldo 2 à Gland, inoccupés depuis quelques années, ont été identifiés comme compatibles à l'accueil de jour des enfants. L'Association Le Colibri souhaitait y ouvrir une nouvelle UAPE mais n'était pas dans la position de pouvoir acheter ces locaux. Afin de répondre aux besoins de la population glandoise, la Municipalité a opté pour l'acquisition des locaux et de les louer à l'Association. L'acquisition permettra de sécuriser le projet de création d'une nouvelle UAPE, offrant ainsi une stabilité à long terme et contribuant au développement des places d'accueil de jour dans la commune.

PARTENARIAT AVEC LA MIGROS - CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La Ville de Gland, en collaboration avec la coopérative Migros Genève, a lancé un partenariat visant à faciliter l'accès aux produits d'hygiène menstruelle à ses habitantes. Celles-ci ont reçu trois fois dans l'année un courrier postal avec trois coupons détachables de CHF 5.-, intransmissibles, valable dans le magasin Migros de Gland et uniquement pendant la période de validité indiquée sur chaque bon et destinés de façon exclusive à l'achat de produits d'hygiène menstruelle. Le projet a été cofinancé par la Migros et la Ville.

DOMAINES

Les mutations suivantes ont été réalisées en 2023 :

- échange de biens-fonds entre la Commune de Gland et M. Barillier concernant la parcelle 90 de la Commune de Gland (propriété de la Commune de Gland) et les parcelles 1689 de la Commune de Gland et 405 de la Commune de Luins (propriété de M. Barillier), selon acte établi le 12 septembre 2023 par-devant Me Gaël Chevalley ;
- constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle 1591 de la Commune de Gland (propriété de la Commune de Gland) en faveur d'Equitim Fondation de placement, selon acte notarié établi le 19 novembre 2023 par-devant Me Frédéric-Auguste de Luze ;
- vente à terme conditionnelle des feuilletts de propriété par étages 4232-1 et 4232-17 de Gland, de Objektgesellschaft Fronwagplatz Sàrl à la Commune de Gland, selon acte notarié établi le 14 décembre 2023 par-devant par devant Me Ventura ;
- constitution de servitudes et d'un droit de préemption sur la parcelle 427 de la Commune de Gland (propriété de la Commune de Gland) entre la Commune de Gland, Ronchi SA et Ronchi Immobilier SA, selon acte notarié établi le 19 décembre 2023 par-devant Me Gaël Chevalley.

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE GLAND

L'Association gère une parcelle communale sur laquelle 150 lopins de terre sont cultivés par des habitants de Gland.

SPORTS

Cette année, dans le cadre des préavis municipaux n°92/2021 et n°45/2023 relatifs à des demandes de crédit d'investissement, respectivement une demande de crédit complémentaire, pour l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif d'En Bord, l'installation des éclairages de la piste de cyclocross, ainsi que le remplacement des mâts et des ampoules LED des terrains de football ont été achevés avec succès. De plus, la construction d'un terrain d'entraînement pour les gardiens de football et de deux terrains couverts de padel tennis a également été finalisée. Les prochaines étapes seront l'agrandissement du skatepark, la construction d'un deuxième terrain de beach-volley et d'une installation de street workout pour une inauguration prévue en mai 2024. La tant attendue rampe de pumptrack, unique dans la Région, sera mise en service au mois de juin.

Comme chaque année, le programme « BOUGE ! » maintient son engagement envers la population en offrant des activités sportives gratuites accessibles à toutes les tranches d'âge et à tous les niveaux physiques. L'un des grands rendez-vous du programme est la course à pied « Gland Spring Run » qui réunit plus de 1'100 coureurs amateurs et leurs familles à la fin du mois d'avril.

PROGRAMME « BOUGE ! »

BOUGE! 2023

Scannez le QR code pour recevoir l'abonnement
www.abond.ch/bouge

Mois	Jour	Activité	Lieu
Janv.	14	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	15	Dimanches sportifs	Pâtisserie de Gland
Févr.	3	Tournoi de Baseball	Pâtisserie de Gland
	4	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
Mars	3	Gala de fermeture	Pâtisserie de Gland
	04+11	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	25	Midi de la santé	Gland
Avr.	1	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	23	Gland Spring Run	Municip
Mai	6 + 13	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	7	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
Juin	11	La Saison Bouge	Le Bord
	18	Bike, Walk & Break	Stavel
Juill. + août	11	Yoga & Zenith Wine	La Capitale
	25	Street Tournoi	Gland
Sept.	2 + 9	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	23	Tir de l'arc	Gland
Oct.	7	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	8	Sunday Training	Centre du vélo
Nov.	3	Inauguration patinoire	Pâtisserie de Gland
	4 + 11	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	19	Dimanches sportifs	Gland
Déc.	2 + 9	Ouverture salle de gym 12-18 ans	Parents
	3	Dimanches sportifs	Gland

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME

SERVICE DES BÂTIMENTS
ET DE L'URBANISME

CHEMIN DE MONTOLY 1
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 80

E-MAIL: sbu@gland.ch



FONCTIONS

BÂTIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

URBANISME

- › Planification territoriale de la Commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

DES POINTS FORTS EN 2023

- › Fin du chantier de construction du 2^e étage sur l'UAPE de Mauverney C
- › Fin des études pour la surélévation et la rénovation du Collège de Grand-Champ - Démarrage du chantier
- › Entrée en vigueur du Plan d'affectation (PA) « La Lignière »
- › Réception du rapport d'examen préalable du canton pour la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME

BÂTIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION, ACHATS

Les collaborateurs du Groupe conciergerie, appuyés par les techniciens bâtiments du Service, veillent à assurer un entretien régulier des bâtiments communaux et de leurs équipements techniques.

Les principaux travaux de maintenance, d'amélioration et/ou de rénovation exécutés au cours de l'année 2023 sur les différents sites ont été les suivants :

COLLÈGE ET COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- changement de toutes les vannes de distribution d'eau et révision de toutes celles du réseau sanitaire ;
- achat d'une nouvelle sableuse pour l'atelier métallurgie ;
- réfection du carrelage de l'un des trois escaliers des vestiaires de la salle omnisports ;
- installation d'un tableau numérique dans la salle 104 du collège ;
- assainissement électrique des racks informatiques au sous-sol du collège ;
- rénovation partielle de la résine de sol du couloir du sous-sol du complexe ;
- remplacement des sources lumineuses dans une partie de la salle de gymnastique par des lampes à led.

COLLÈGE DES PERRERETS

- mise à jour de la signalétique du site ;
- changement du câblage universel du bloc A ;
- achat de cinq bibliothèques pour les nouvelles salles du bâtiment E ;
- installation d'une échelle extérieure pour un accès sécurisé à la toiture du bloc D.



Perrerets - échelle extérieure

COLLÈGE DES TUILLIÈRES

- remise à niveau du chauffage du bâtiment ;
- achat de mobilier neuf pour la salle 103 ;
- contrôle et renforcement du faux-plafond du préau couvert du bâtiment.



Tuillières - préau extérieur

MONTOLY

- achat de bureaux assis/debout pour le Service des infrastructures et de l'environnement ;
- changement de la centrale de l'éclairage de secours ;
- entretien et assainissement de la fosse à copeaux pour la chaufferie à bois de Montoly 1 ;
- modification de l'agencement de l'espace administratif du centre de rencontre et de loisirs ;
- conformément aux prescriptions de la SUVA, installation de portes EI30 pour les silos à pellets de la chaufferie du bâtiment de Montoly 3-5.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- installation d'un groupe électrogène de secours pour le réseau informatique communal ;
- achat d'une nouvelle table pour la salle de Municipalité, équipée de diverses prises (électricité, ports USB, etc.).



Bâtiment administratif, groupe électrogène

HÔTEL DE LA PLAGE

- révision et réparation des chambres froides de l'établissement ;
- changement de la régulation de la ventilation pour la salle du restaurant.

STAND DE TIR

- changement de quatre mécanismes de chariots porte-cibles.

DIVERS

- révision et réparation des chambres froides de l'établissement ;
- changement de la régulation de la ventilation pour la salle du restaurant.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS LOURDES

EXTENSION DE LA GALERIE DU RESTAURANT SCOLAIRE DE GRAND CHAMP - PRÉAVIS MUNICIPAL N°18/2022

Conformément à la planification initiale du chantier, un faux plafond phonique a été installé sous la nouvelle structure de l'extension de la galerie pendant les vacances scolaires d'été 2023. A ce faux-plafond a été intégré un éclairage par led.

La période d'été et de non-occupation des locaux a également été mise à profit pour rechercher et réparer une fuite d'eau apparue à la suite des travaux.



Restaurant scolaire

ÉQUIPEMENT DU COLLÈGE DES PERRERETS EN WI-FI PROFESSIONNEL ET EN AFFICHAGES NUMÉRIQUES FRONTAUX - PRÉAVIS MUNICIPAL N°12/2021

L'installation des affichages numériques a été réalisée pendant l'été 2023. Les salles de classe sont maintenant toutes équipées. Les travaux sont achevés selon les prévisions et à la satisfaction des utilisateurs.

RENOUVELLEMENT DU MOBILIER SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES SUR TROIS ANS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°80/2020

Conformément au préavis, une troisième commande de mobilier a été faite dans le courant de l'année 2023, avec une livraison effectuée en juillet.

RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LA SALLE COMMUNALE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°89/2021

Dans le cadre de ce préavis, la porte d'accès au Secrétariat municipal ainsi que celle de la Salle communale ont été remplacées. Des travaux de finition restent à effectuer et sont programmés pour le premier semestre 2024 en coordination avec l'occupation du site.



Salle communale

TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME ÉTAGE SUR L'UAPE DE MAUVERNEY C ET ÉTUDES D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DES COLLÈGES DE GRAND-CHAMP ET DE MAUVERNEY A ET B - PRÉAVIS MUNICIPAL N°96/2021

• Travaux de surélévation du bâtiment Mauverney C

La pénurie des matériaux ainsi que les retards de livraison ont engendré un rallongement des délais pour les aménagements intérieurs du 2^e étage construit en 2022. Les travaux de finition se sont terminés en 2023.

Pour rappel, le nouvel étage offre quatre salles polyvalentes (modulables et aptes à être divisées si besoin), une cuisine identique à celle du 1^{er} étage, deux bureaux, un local concierge, une buanderie et des blocs sanitaires.

Dès mars 2024, deux classes, se trouvant à l'étage de cette surélévation, seront mises à disposition des élèves du Collège de Mauverney.



Mauverney C

• Etudes pour l'agrandissement et la rénovation du Collège de Mauverney (bâtiments A et B)

Durant l'année 2023, le groupement de bureaux Ferrari Architectes SA, Willi Ingénieurs SA et SRG Engineering SA s'est chargé d'étudier plusieurs variantes d'implantation volumétrique pour des nouveaux espaces ainsi que des estimations des coûts.

Le projet est complexe par la configuration du site. Une étude de faisabilité étendue a été nécessaire afin de bien identifier et étudier toutes les contraintes et prendre les bonnes décisions d'orientation du projet. La complexité des lieux est due notamment au fait que la parcelle se trouve dans un milieu urbain limité et qu'elle devra accueillir un programme de scolarité assez étendu sans devoir perdre les qualités du site actuel.

Une des variantes proposées a été retenue par la Municipalité. Sur cette base, un nouveau programme est en cours d'élaboration en collaboration avec la Direction de l'école, les Services cantonaux (Direction générale de l'enseignement obligatoire - GEO, Service de l'éducation physique et du sport - SEPS) et le Service. Le dépôt du dossier de mise à l'enquête est prévu pour l'automne 2024.

- **Etudes pour la surélévation du Collège de Grand-Champ**

Le dossier d'enquête publique, élaboré par les bureaux Glauco Lombardi Architectes SA, FLK Ingénieurs civils Sàrl et SRG engineering SA a été remis à l'administration cantonale en janvier 2023. A la suite d'une opposition déposée par Patrimoine suisse, Section Vaud, levée par la suite, le permis de construire a été délivré le 18 août 2023.

Durant la phase de préparation du chantier, plusieurs échanges ont eu lieu entre l'administration cantonale (Direction générale des immeubles et du patrimoine, division et sites), les bureaux en charge du projet et le Service.

En parallèle, l'établissement des soumissions a été préparé conformément à la Loi sur les marchés publics. Après analyse des dossiers rendus par les entreprises, le préavis municipal n°44/2023 a été soumis au Conseil communal en juin 2023 et validé en septembre 2023.

TRAVAUX DE SURÉLEVATION ET DE RÉNOVATION DU COLLÈGE DE GRAND-CHAMP AINSI QUE DE LA REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN BLEU. ÉTUDES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ET DES EXTÉRIEURS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°44/2023

Le chantier a débuté en octobre 2023 par la pose des échafaudages autour du Collège et l'installation de locaux provisoires (type Portakabin). Ceux-ci pallient l'impact sur des locaux et servent de base vie pour les ouvriers.



Grand-Champ

La durée des travaux est estimée à deux ans, avec une mise à disposition du bâtiment rénové et agrandi aux utilisateurs pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Parallèlement aux travaux, des premières discussions pour le réaménagement de la cour et des extérieurs ont déjà été lancées. Des séances avec divers services cantonaux (Direction générale des immeubles et du patrimoine - DGIP, DGEO, Direction générale de l'environnement - DGE, la Direction des écoles) et les services communaux concernés permettront d'établir un cahier de charges qui sera suivi pour l'établissement des appels d'offres en vue de chiffrer cette deuxième étape de rénovation du site de Grand-Champ.

C'est dans ce cadre également que des discussions sont en cours pour le déplacement de la patinoire éphémère qui pourrait déjà survenir à l'automne 2024.

ACQUISITION DU BÂTIMENT A5.4 DU QUARTIER DE LA COMBAZ DESTINÉ À L'AMÉNAGEMENT D'UNE CRÈCHE ET DE QUATRE APPARTEMENTS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°63/2019

Pour rappel, la nouvelle crèche Bee Happy, qui peut accueillir 44 enfants (bébés, trotteurs et grands), a été ouverte le 1^{er} décembre 2022.

Des travaux pour la levée des réserves ont été exécutés durant le premier semestre de l'année 2023. Le jardin extérieur, avec son engazonnement et la pose de jeux pour la crèche, a été aménagé.

Les quatre logements du 2^e étage ont, eux aussi, été terminés en début d'année 2023, permettant ainsi un emménagement des locataires au 1^{er} mars.



La Combaz

APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DES MANDATAIRES POUR LES ÉTUDES DE LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT MONT-BLANC 27

En novembre 2023, la procédure en marchés publics pour le choix du groupement des mandataires pour les études de rénovation du bâtiment Mont-Blanc 27 a permis de désigner le groupement de mandataires qui sera chargé de développer ce projet.

C'est le groupement de bureaux Dolci Architectes, Dr Lüchinger + Meyer Ingénieurs civils SA et Amstein + Walthert Lausanne SA - Ingénieur CVCS qui a été mandaté pour mener les études du projet.

Un préavis municipal relatif à une demande d'investissement pour lancer ces études sera soumis au Conseil communal au printemps 2024.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

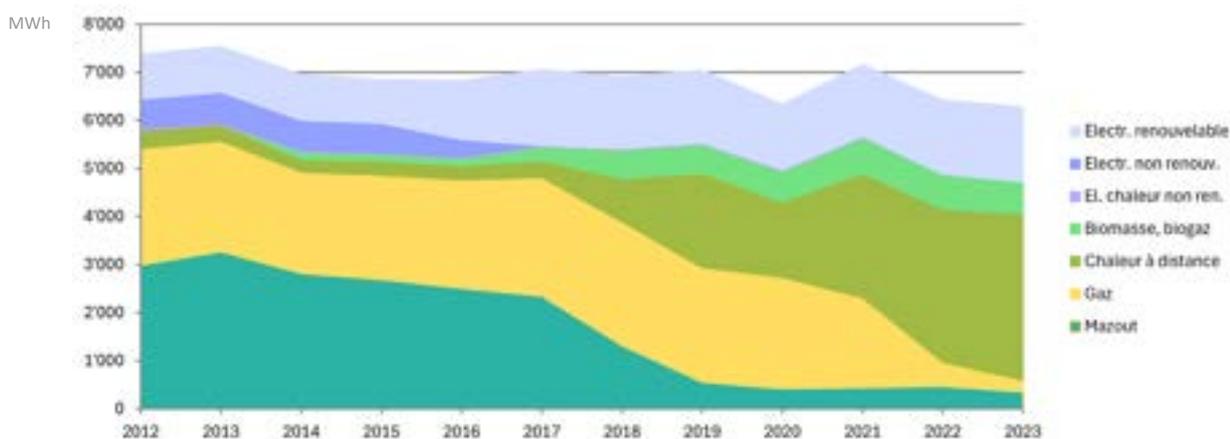
CONSOMMATION D'ÉNERGIE, COÛTS ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'intégralité des suivis de consommations énergétiques et des coûts correspondants des bâtiments communaux sont surveillés grâce à l'outil de suivi en ligne Enercoach.

Cette méthode de comptabilité énergétique a subi quelques changements, d'une part via l'évolution logicielle, d'autre part avec l'arrivée d'un nouveau collaborateur technique pour la transition énergétique à l'Office du développement durable, qui a pu vérifier les données des années précédentes. Le logiciel interprète les consommations chevauchant plusieurs exercices et les données présentées ici ne sont pas forcément comparables.

Les graphiques suivants présentent les montants liés au patrimoine administratif, soit les bâtiments communaux et les terrains de sport, sur la base des factures rentrées au 31 janvier 2024. Certains compteurs devront par la suite être installés pour séparer et quantifier, au sein des bâtiments, les consommations électriques des véhicules électriques et des pompes à chaleur.

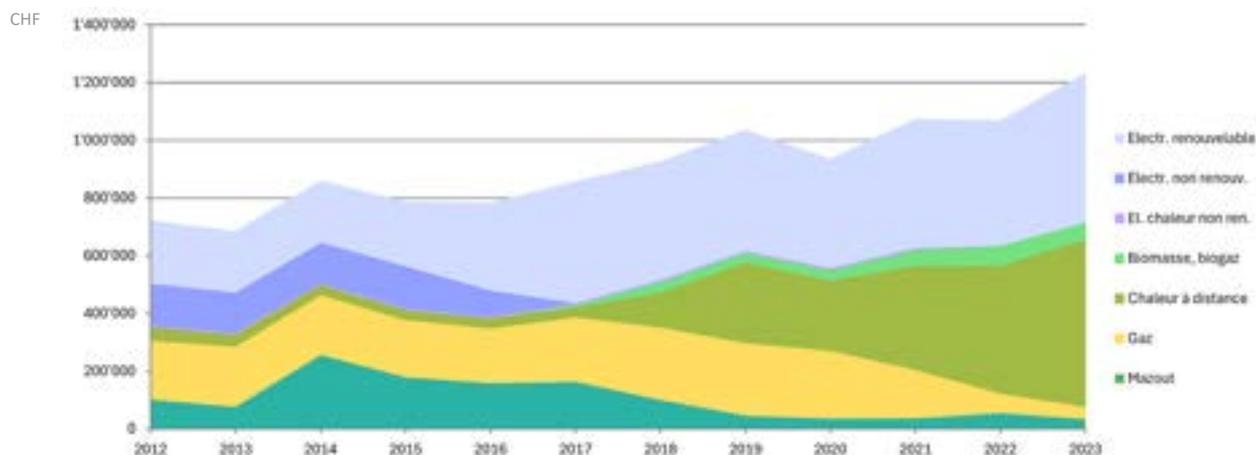
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



	2019	2020	2021	2022	2023
CONSOMMATION	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh
Electricité renouvelable	1'532	1'370	1'502	1'547	1'556
Electricité non renouvelable	0	0	0	0	0
Electricité chaleur non renouvelable	26	24	23	0	0
Biomasse, biogaz	593	637	734	721	659
Chaleur à distance	1'959	1'574	2'593	3'183	3'469
Gaz	2'388	2'316	1'868	507	242
Mazout	553	417	443	461	352
TOTAL	7'051	6'338	7'163	6'419	6'278

La majeure partie de la consommation d'énergie (75 % en 2023) sert à la production de chaleur. Celle-ci est principalement issue d'énergies renouvelables : en 2023, seuls 13 % provenaient d'énergies fossiles (gaz et mazout). L'électricité est intégralement issue de sources renouvelables. On peut remarquer une légère diminution globale de la consommation d'énergie, malgré l'ajout au patrimoine du bâtiment Mont-Blanc 27, résultant vraisemblablement du programme d'assainissement énergétique en cours.

ÉVOLUTION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

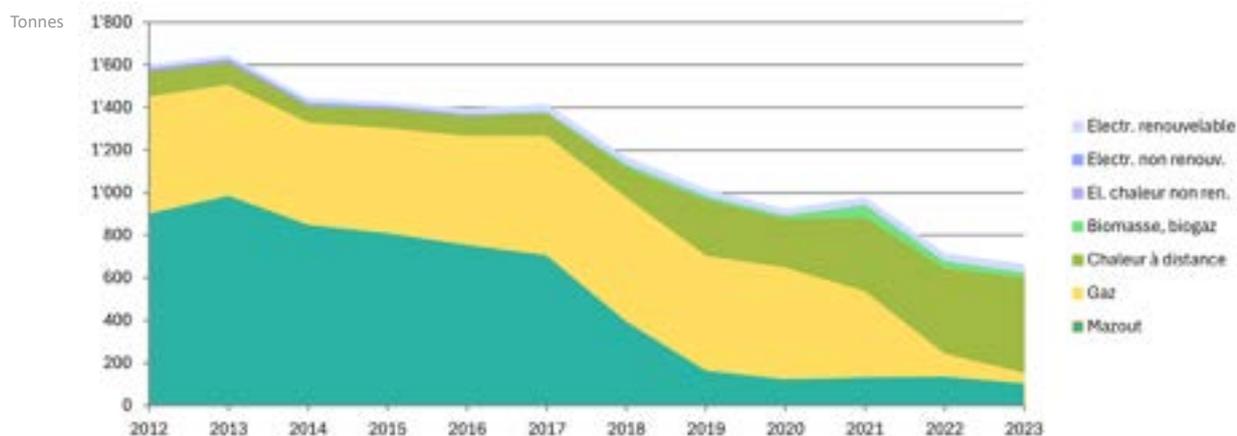


	2019	2020	2021	2022	2023
COÛTS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Electricité renouvelable	417'494	374'626	443'786	432'259	514'579
Electricité non renouvelable	0	0	0	0	0
Electricité chaleur non renouvelable	7'607	7'351	7'174	120	0
Biomasse, biogaz	32'855	36'535	55'629	68'240	59'421
Chaleur à distance	278'844	241'939	359'346	443'114	578'621
Gaz	250'524	234'867	167'004	66'596	41'797
Mazout	48'207	37'847	39'092	57'201	36'156
TOTAL	1'035'531	933'165	1'072'031	1'067'530	1'230'574

Les coûts pour l'énergie augmentent et ont atteint un total de CHF 1'227'400.- pour les bâtiments du patrimoine administratif. Le recours aux énergies renouvelables pour la chaleur n'explique que partiellement cette augmentation : en 2023, le kWh issu du chauffage à distance revenait, forfait de puissances et taxes inclus, en moyenne à 19 cts, tandis qu'il coûtait 17 cts lorsqu'il provenait du gaz. Cependant, la plupart des agents énergétiques ont subi des augmentations de prix importantes en 2023.

Le recours aux énergies renouvelables pour l'électricité a permis de faire des économies : l'électricité achetée à la coopérative solaire sur le toit du Collège des Tuillières a coûté 25.5 cts/kWh, contre une moyenne de 34 cts/kWh sur le réseau ; tandis que 33 % de l'électricité du Collège des Perrerets provenait de la centrale solaire appartenant à la Ville. Elle n'est donc pas achetée, ce qui représente une économie pour l'année 2023 de CHF 33'500.-.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



	2019	2020	2021	2022	2023
ÉMISSIONS	t	t	t	t	t
Electricité renouvelable	29,20	26,10	30,00	31,90	33,80
Electricité non renouvelable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Electricité chaleur non renouvelable	3,60	3,30	3,10	0,10	0,00
Biomasse, biogaz	14,70	15,00	57,30	34,20	26,10
Chaleur à distance	260,40	226,00	346,40	400,30	446,10
Gaz	541,70	525,30	405,50	107,90	50,20
Mazout	167,20	126,10	134,10	139,30	106,60
TOTAL	1'016,80	921,80	976,40	713,70	662,80

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen de constantes fournies par l'outil Enercoach. L'électricité émet des gaz à effet de serre de façon marginale, mais non nulles, par rapport à l'énergie consommée pour la chaleur. Il est à noter que, selon ces constantes, l'électricité issue de certaines sources renouvelables peut avoir un impact non négligeable : l'électricité issue d'énergie solaire a un impact de 26 g/MJ, reflétant l'énergie grise nécessaire à la fabrication des panneaux solaires. L'évolution des émissions montre globalement un net recul, en lien avec la sortie progressive des énergies fossiles pour la chaleur et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

AUDIT GRANDS CONSOMMATEURS - COLLÈGE DE GRAND-CHAMP

À la suite du rapport d'audit « Grands consommateurs » effectué en 2019 et validé par l'administration cantonale en 2021, les premières actions de performance énergétique ont été mises en place lors des étés 2022 et 2023. Ainsi, six pompes de circulation ont été remplacées par des modèles à haut rendement équipées d'aimants permanents. Les consignes de chauffage quant à elles ont été affinées d'année en année. Il est à noter que certaines actions ont été intégrées dans les projets de rénovation.

URBANISME

COMMISSION D'URBANISME

En 2023, la Commission consultative d'urbanisme était composée de M. Thierry Genoud (jusqu'en septembre), Mme Christelle Giraud-Nydegger (depuis octobre), et MM. Bruno Marchand (architecte-urbaniste), Didier Christen (ingénieur), Hannes Ehrensperger et Thierry Brütsch (architectes).

Durant l'année, la Commission a été sollicitée à quatre reprises, afin de procéder à :

- l'analyse d'un dossier de construction situé au Vieux-Bourg ;
- l'analyse d'un dossier de construction situé à l'Allée du Communet ;
- l'analyse de propositions pour le Plan d'affectation (PA) « Cité-Ouest SA - Aux Tuillières » ;
- des réflexions globales sur la densification du territoire glandois.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour l'année 2023, 46 permis de construire ont été délivrés selon la répartition suivante :

- 7 projets pour changement d'affectation :

- 1 changement d'affectation pour la création d'une crèche ;
- 1 changement d'affectation des locaux d'industrie et bureau pour une garderie canine ;
- 1 aménagement d'un appartement dans l'ancien atelier de menuiserie ;
- 1 changement d'affectation d'une pièce en chambre indépendante ;
- 1 changement d'affectation pour la création d'un tea-room avec terrasse ;
- 1 changement d'affectation pour un café-restaurant avec terrasse et salle de sport ;
- 1 changement d'affectation pour chambres d'hôtes dans des combles.

- 17 projets de nouvelle construction, transformation lourde ou démolition :

- 2 surélévations de bâtiments d'activités ;
- 1 surélévation d'immeuble de logements ;
- 4 projets de construction représentant 36 villas ;
- 5 constructions d'immeubles pour un total de 63 appartements ;
- 1 construction d'une halle modulable ;
- 1 agrandissement d'une halle d'exploitation ;
- 1 aménagement d'une installation de valorisation de déchets minéraux ;
- 1 construction d'un bâtiment administratif ;
- 1 rénovation et agrandissement d'un immeuble de logement.

- 3 projets de transformation de bâtiments communaux :

- 1 construction d'un espace provisoire pour le stationnement de vélos et trottinettes ;
- 1 création de 10 classes provisoires en containers ;
- 1 surélévation de l'école secondaire de Grand-Champ.

- 19 projets divers :

- 1 transformation d'un local en local citerne pour une chaufferie mobile de secours ;
- 1 construction d'une piscine semi-enterrée non chauffée ;
- 2 constructions de nouvelles installations de communication mobile ;
- 4 adaptations de station de communication mobile ;
- 1 aménagement d'une salle de sport ;

- 1 aménagement d'une base vie de chantier ;
- 1 installation d'une climatisation dans un cabinet vétérinaire ;
- 1 aménagement d'une cuisine professionnelle ;
- 1 changement d'affectation d'un galetas et ajout de châssis rampants ;
- 3 installations de pompes à chaleur ;
- 1 transformation intérieure de locaux existants pour accueillir une UAPE ;
- 1 rénovation du concept énergétique d'un bâtiment en zone agricole ;
- 1 aménagement d'un restaurant avec terrasse.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

83 autorisations ont été délivrées en 2023 représentant :

- 12 projets pour changement d'affectation :

- 1 aménagement d'un studio de photo ;
- 1 aménagement d'un atelier d'auto-électricité ;
- 1 aménagement d'un bureau de création de vidéo ;
- 2 aménagements de locaux de dépôt et stockage de matériel ;
- 1 aménagement d'un studio de musique et d'un atelier audio-visuel ;
- 2 aménagements de salon thérapeutique ;
- 1 aménagement d'un atelier pour entreprise d'échafaudage ;
- 1 aménagement d'un cabinet de conseil en entreprise ;
- 2 aménagements de salles d'exposition commerciale.

- 20 projets de construction, de démolition de minime importance, transformation légère :

- 5 aménagements de pergolas ;
- 5 aménagements de palissades ;
- 1 aménagement d'un garage à voiture ;
- 3 aménagements de piscines ;
- 2 aménagements de vélux ;
- 4 transformations intérieures et agrandissement des locaux.

- 27 projets pour l'amélioration de la performance énergétique :

- 16 installations de pompes à chaleur ;
- 9 rénovations énergétique de bâtiment ;
- 2 installations de nouvelles conduites pour le chauffage à distance.

- 24 projets divers :

- 1 aménagement d'un Ecolieu ;
- 9 aménagements de cabanons de jardin ;
- 1 aménagement provisoire d'un site de stockage ;
- 10 autorisations municipales pour choix de couleurs de façades et matériaux ;
- 1 installation provisoire d'un pavillon climatique ;
- 1 aménagement d'une surface de terrasse ;
- 1 installation provisoire d'un dôme pour spectacles.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

A la suite de la démission de M. Daniel Grosjean, en octobre 2022, la Commission de salubrité a accueilli M. Fabrice Sutter comme nouveau représentant du Service de défense incendie et secours de Gland-Serine. De plus, M. Léonard Barras a également rejoint les rangs de la Commission en qualité de membre du Service des infrastructures et de l'environnement.

Pour 2023, la Commission de salubrité était ainsi composée de Mme et MM. Thierry Genoud (Municipal, jusqu'en septembre), Christelle Giraud-Nydegger (Municipale), Fabrice Sutter (SDIS), Nicolas Dürig (SIE - Groupe eau), Steeve Chevalley (SBU) et Léonard Barras (SIE).

Comme en 2022, le Dr Abel Lanaspá, à disposition de la Commission pour des visites de logements existants susceptibles de présenter des risques d'insalubrité, n'a pas été sollicité.

Pour 2023, la Commission s'est réunie à 16 reprises et a effectué 17 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 31 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

- 19 projets de construction, de démolition ou de transformation :

- 1 mise en conformité d'un bâtiment d'exploitation ;
- 1 installation de containers ;
- 2 constructions de villas contiguës ;
- 7 transformations de bâtiments ;
- 1 construction de 4 halles modulables ;
- 1 construction d'un établissement médico-social ;
- 4 constructions d'immeuble pour un total de 35 logements ;
- 1 aménagement d'une UAPE provisoire ;
- 1 construction d'un dépôt de voitures.

- 3 projets pour l'amélioration de la performance énergétique :

- 2 isolations périphériques de bâtiment ;
- 1 installation de pompe à chaleur.

- 9 projets divers :

- 1 construction d'une nouvelle installation de communication mobile ;
- 1 changement d'affectation de bureaux en 2 appartements ;
- 1 aménagement d'un cabinet d'imagerie médicale ;
- 1 construction d'une piscine ;
- 1 transformation d'un local traiteur en restaurant ;
- 1 construction d'une fosse à purin ;
- 1 aménagement d'une cuisine professionnelle ;
- 1 agrandissement d'un cabinet dentaire ;
- 1 mise en conformité de la sécurité incendie d'un bâtiment d'activité.

DROIT DE PRÉEMPTION

En application des articles 31 et suivants de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la Commune est au bénéfice d'un droit de préemption légal sur la vente des immeubles situés sur le territoire communal. Dans ce cadre, et comme pour l'année 2022, le Service a analysé 21 dossiers.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM) ET RÈGLEMENT COMMUNAL

Le résultat de l'examen préalable du dossier effectué par les services cantonaux est parvenu en retour au Service en date du 30 mai 2023. Une séance de coordination avec les services concernés a eu lieu en juillet.

Les principales thématiques ayant suscité des remarques et demandes d'adaptation sont les suivantes :

- Redimensionnement de la zone à bâtir hors du centre ;
- Justification pour le maintien des parcelles affectées à des besoins publics ;
- Questionnement de la zone industrielle de Gland ouest.

Différentes séances de coordination ont eu lieu avec les mandataires en charge du projet pour l'adaptation du dossier et la suite de la procédure.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

Les réflexions quant à la transition du label Site 2000 Watts vers les nouveaux labels proposés ont été menées conjointement avec l'Office du développement durable. Le label SNBS-Quartier a été retenu pour le quartier Gare Sud.

Les négociations pour de potentielles emprises sur les parcelles voisines pour la nouvelle zone de desserte se sont poursuivies avec les propriétaires concernés. De nombreuses discussions ont également eu lieu avec les services cantonaux quant à la procédure à mener pour cette nouvelle desserte.

Au cours du dernier trimestre 2023, la Municipalité s'est concentrée sur la stratégie à mettre en place pour la poursuite du dossier du plan d'affectation. Plusieurs séances spéciales ont également eu lieu entre la Municipalité et le Service afin de mettre en exergue les thématiques connexes au dossier et qui nécessitent des prises de position en amont (logement d'utilité publique, déplacement futur de l'administration communale, densité, stationnement, etc.).

PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITÉ-OUEST SA - AUX TUILLIERES »

De nouvelles variantes de projet de développement ont été présentées à la Municipalité et une réflexion globale sur la densification a été menée à l'échelle de la Commune. Les orientations pour le développement potentiel du quartier restent en cours de réflexion.

RÉVISION DU PLAN DE QUARTIER (PQ) « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

Plusieurs séances du Comité de pilotage ont été tenues avec l'ensemble des propriétaires, les mandataires et les représentants de la Municipalité afin de définir le concept de stationnement, discuter sur les logements d'utilité publique et le lancement d'une étude d'aménagement paysager sur le site.

Lors du dernier trimestre 2023, plusieurs rencontres entre la Municipalité, les mandataires et le Service ont été organisées afin de clarifier certains points du dossier et pour répertorier ceux encore ouverts qui nécessitent des prises de position.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LA LIGNIÈRE I »

Le dossier a été approuvé en date du 4 avril 2023 par le Département des institutions, du territoire et du sport. La consultation publique du rapport d'impact sur l'environnement et de la décision finale du Conseil communal s'est déroulée du 11 avril au 11 mai 2023.

Le 6 juin 2023, l'administration cantonale, constatant qu'à l'issue de la période d'enquête publique aucune remarque ou opposition n'avait été déposée, l'a déclaré entré en vigueur dès sa date d'approbation, le 4 avril 2023.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LAVASSON »

Conformément à la procédure, les opposants ont été reçus lors de séances de conciliation en début d'année 2023. À la suite de ces séances, deux opposants ont retiré leur opposition.

Dans sa séance du 15 juin 2023, le Conseil communal a accepté le Préavis municipal n°40/2023 et adopté le Plan d'affectation « Lavasson » et son règlement ainsi que la décision finale relative à l'étude d'impact sur l'environnement. L'organe délibérant a également approuvé la délimitation de l'aire forestière. Le dossier a été transmis en août à la Direction générale du territoire et du logement pour approbation. En fin d'année 2023, la procédure d'approbation était toujours en cours.

PLANS PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA « La Falaise II et III » restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du Lac.

RÉAMÉNAGEMENT « FALAISE PLAGE »

Le projet reste également bloqué, en lien avec la procédure du cheminement public du bord du Lac. La parcelle communale n°941 reste considérée comme inconstructible tant que le PPA « La Falaise III » n'entre pas en vigueur.

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA)

Le dossier a été transmis par Région de Nyon à la Direction générale du territoire et du logement pour examen préalable en février 2023. Le rapport d'examen a été établi et communiqué à Région de Nyon et aux communes en juin 2023. Une consultation publique du dossier aura lieu en début d'année 2024.

ATELIERS SUR LA DENSIFICATION PONCTUELLE

Des réflexions en lien avec la densification ponctuelle ont été menées pour l'ensemble du territoire de la Commune, ceci avec l'appui d'experts externes et la Commission consultative d'urbanisme. L'objectif était de donner des pistes de réflexion à la Municipalité sur la densification à moyen et très long terme du territoire.

SITE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS (SSDA)

Un cahier des charges pour le lancement d'une étude spécifique (mobilité, urbanisation, environnement, économie) sur le secteur Gland ouest a été élaboré conjointement avec les services communaux, la Région de Nyon et les services cantonaux (Direction générale du logement et du territoire, Direction générale de la mobilité et des routes, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation). Une demande d'offre à un bureau d'urbanisme spécialiste de la mobilité et de l'économie, a été effectuée en fin d'année 2023.

PROJET D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE

Dans le but d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, les partenaires du Grand Genève ont lancé l'élaboration d'une vision territoriale transfrontalière (VTT). Afin d'identifier les spécificités du territoire du Grand Genève, l'agglomération a été divisée en quatre secteurs appelés PACA (périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération). Le Service a participé aux différents ateliers relatifs à l'établissement de cette vision pour le PACA Jura dont les principales orientations seront présentées aux communes en début d'année 2024.

En parallèle, les réflexions sur un projet d'agglomération de 5^e génération (PA5) ont été lancées par le Grand Genève et plusieurs rencontres entre les communes et Région de Nyon ont été organisées afin d'identifier les mesures pouvant potentiellement prétendre à un cofinancement dans ce cadre.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CHEMIN DE MONTOLY 1
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 30

E-MAIL: sie@gland.ch





FONCTIONS

- ▶ Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales
- ▶ Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets, ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- ▶ Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations professionnelles à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- ▶ Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional

DES POINTS FORTS EN 2023

- ▶ Inaugurations de la Crétaux et de la 1^{ère} rue cyclable régionale (Rue de la Gare)
- ▶ Démarrage du projet de réaménagement du Vieux-Bourg par la Grand'Rue
- ▶ Elaboration de documents de sensibilisation en faveur de la population (charte des aménagements paysagers extérieurs sur fonds privés, brochure « Un siècle au fil de l'eau »)
- ▶ Présentation du Plan Lumière au Conseil communal

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

LES GRANDS PROJETS

TRAVAUX

Les travaux sur le domaine public nécessitent un savoir-faire, mais également un savoir-être. Ce dernier point est particulièrement vrai pour les différents projets exécutés cette année. En effet, les relations créées avec les différents maîtres d'ouvrage (McDonald's, Services industriels de Lausanne (SiL), Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC), etc.) et les services internes (Communication, Economie, Sécurité publique) permettent la prise en considération des contraintes de chacun dans les choix stratégiques d'exécution des travaux. Pour finir, le dialogue avec la population affine cette stratégie avec l'objectif de toujours minimiser l'impact sur les riverains.

SÉCURISATION DES BERGES DE LA PROMENTHOUSE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°66/2019

En partenariat avec les services cantonaux, la Ville de Gland a entrepris et réceptionné des travaux de protection des berges de la Promenthouse aux abords de l'usine de la SEIC. Le projet visait notamment à minimiser les enrochements au profit du génie végétal, apportant une nette et douce amélioration écologique du linéaire. Enfin, en guise de mesures d'accompagnement, une mare écologique a été construite aux abords de la rivière et de légères améliorations ont été apportées au Chemin des Toblerones.

REQUALIFICATION DU CHEMIN DE LA CRÉTAUX ET DE LA RUE DU PERRON « NORD » - PRÉAVIS MUNICIPAL N°79/2020

Un nouveau stationnement pour les vélos a été installé en janvier, à la suite de la fin des travaux de génie civil de 2022. Ce parking couvert permettant le stockage des vélos sur deux niveaux, dispose d'une capacité totale de 145 places. Les nouveaux aménagements de Gare Sud ont été inaugurés le 5 avril autour d'un verre de l'amitié.

ÉLARGISSEMENT DE LA CHAUSSÉE ET CRÉATION D'UN TROTTOIR AU CHEMIN DES FONTENAILLES - PRÉAVIS MUNICIPAL N°16/2022

Le chantier a débuté au mois de mars pour une durée de trois mois, s'achevant sur une ouverture du restaurant McDonald's le 1er juin. Les mesures constructives sur le trottoir facilitent les manœuvres et croisements des véhicules vers les zones de stationnement. Le nouveau trottoir assure une interface piétonne sécurisée devant l'établissement et à la sortie du Drive, mais aussi pour toutes les activités de loisirs sur la parcelle.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES DU VIEUX-BOURG - PRÉAVIS MUNICIPAL N°20/2022

Le 25 janvier a eu lieu une séance d'information publique en vue du démarrage des travaux. Celle-ci avait comme but de présenter le chantier, ses contraintes et nuisances, mais également les mesures mises en œuvre pour limiter les gênes. La parole est ensuite revenue à l'audience sous forme de questions-réponses.

Les travaux du Vieux-Bourg ont donc commencé en février pour une durée d'environ trois ans. Chantier débutant par deux secteurs sur la Grand'Rue, un en direction de l'Avenue du Mont-Blanc et l'autre en direction de la Vy-Creuse ; un troisième secteur s'est ouvert en septembre sur la Rue du Nord afin de sécuriser le réseau d'eau subissant des fuites à cet endroit.

CRÉATION D'UNE « RUE CYCLABLE » À LA RUE DE LA GARE ET REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU SOUS PRESSION - PRÉAVIS MUNICIPAL N°27/2022

La proximité du projet avec les travaux du Vieux-Bourg a nécessité une coordination fine entre ces deux chantiers. Par voie de conséquence, les travaux sur la Rue de la Gare ont débuté en mars pour une période d'un peu moins de dix mois. Nouvel axe majeur sur la Commune, ce tronçon cyclable consolide une véritable colonne vertébrale de mobilité douce du nord au sud de la Ville. L'élargissement des trottoirs renforce la mobilité piétonne. La plantation d'arbres et de jardins de poche participent quant à eux à la végétalisation de la Ville.

Une inauguration publique a eu lieu le 2 novembre sur site. Un moment de partage pendant lequel plusieurs associations ont été conviées pour assurer animation et communication autour de ce nouvel aménagement.

BOUCLAGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET RÉFECTION DE LA RUE DE L'ETRAZ ET GIRATOIRE DE LA BALLASTIÈRE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°30/2022

La réalisation du nouveau giratoire et le bouclage du réseau d'eau potable se sont achevés au mois de septembre. Les travaux de réfection de la Route de l'Etraz se sont limités à quelques purges et à la pose de revêtements de surface garantissant la sécurité routière du tronçon. Toutefois, les inspections et analyses réalisées en cours de travaux démontrent la nécessité de refaire l'entier de la structure routière et un nouveau projet a donc été initié.

AGRANDISSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES AU CENTRE SPORTIF « EN BORD » - PRÉAVIS MUNICIPAL N°92/2021

Les premières installations sportives ont vu le jour en fin d'année. Il est dorénavant possible de jouer au padel tennis sur deux terrains se situant dans la halle à l'entrée du Centre sportif. De plus, un terrain d'entraînement pour les gardiens de football a été construit.



Inauguration Crétaux-Perron "Nord"



Giratoire de la Ballastière



Aménagement au chemin des Fontenailles

ÉTUDES

Le Service possédant les compétences relatives au domaine du génie civil, de la mobilité et de l'environnement, il s'applique à réaliser les projets communaux concernés. Les objectifs communs des différents projets visent à respecter le cadre normatif et légal des infrastructures, mais également à améliorer le cadre de vie des citoyens, notamment dans leur mode de déplacement. Le chapitre « main dans la main » du Programme de législature fait partie intégrante de ces études grâce principalement à des ateliers participatifs avec la population et/ou des consultations régulières, et ce depuis le début de la législature.

Les projets présentés sont répartis selon des thématiques prépondérantes, sachant que pour toutes les études, les opportunités de répondre à l'ensemble des contraintes et partenariats sur le périmètre communal sont analysées.

MOBILITÉ

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit « La Falaise » (Préavis municipal n°38/2012) : ce projet visant l'amélioration de l'offre de loisirs par la marche à pied au bord du lac, est toujours en négociation avec les opposants afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) de 2015. Durant cette année, des rencontres se sont faites avec les propriétaires impactés par la modification de leur servitude de passage sur la parcelle n°933 située entre le Chemin de la Falaise et les rives du lac. Une proposition de convention en découle.
- Amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc (Préavis municipal n°82/2020) : mesure inscrite au Projet d'agglomération du Grand Genève, cette étude permet principalement de sécuriser les itinéraires de mobilité douce en direction de la gare, notamment pour le nouveau quartier des Lisières. L'année a été consacrée à la collaboration avec les CFF en vue de la création d'une passerelle débouchant dans leur P+R. Des négociations sont en cours pour déterminer la faisabilité de cet ouvrage.

- Plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS) (Préavis municipal n°95/2021) : son objectif est de se doter d'une feuille de route pour les mesures à prendre à court et moyen terme concernant la mobilité dans son ensemble (y compris la mobilité douce et active, les transports publics et le stationnement) en considérant l'entier du territoire communal. La hiérarchie du réseau routier ainsi que la politique du stationnement ont permis la rédaction des premiers chapitres du Plan Directeur. Les mesures concrètes concernant la marche à pied et les déplacements à vélo ont été initiées.
- Requalification de la Vy-Creuse et de la Rue du Perron (Préavis municipal n°28/2022) : l'objectif du projet est de décharger l'axe principal nord-sud de l'Avenue du Mont-Blanc (RC31b), de favoriser et de sécuriser les modes doux. Un concept de mobilité a été réalisé avec le bureau Traject SA en considérant une volonté de minimiser l'impact foncier pour la réalisation des aménagements dévolus à la mobilité douce. Il découle sur plusieurs gabarits routiers et différentes solutions de partage du domaine public selon les utilisateurs.
- Requalification de la Route Suisse (RC1) : l'objectif de cette requalification est d'offrir une continuité dans les aménagements routiers et d'y favoriser la mobilité douce. Le projet à l'intérieur de la localité (entre le giratoire de l'Avenue du Mont-Blanc et le giratoire « Schilliger ») est coordonné avec celui du canton, autorité en charge du projet hors localité pour lequel la Commune est représentée au sein du Comité de pilotage. La demande de crédit d'étude a été adoptée par le Conseil communal lors de sa séance de mai, et les premières collectes de données ont été effectuées afin de démarrer les études.

ENVIRONNEMENT

- Aménagement de la plage de la Dullive (Préavis municipal n°55/2019) : ce projet regroupe plusieurs aménagements terrestres (plage et bâtiments publics), aquatiques et routiers. Une évaluation du risque d'accident majeur, selon l'Ordonnance y relative (OPAM), a été demandée auprès de Gaznat, qui possède plusieurs installations sur le site. Un rapport a été élaboré et il est en cours d'analyse par le Service.
- Exploitation de la nappe de la Cézille (Préavis municipal n°87/2021) : ce projet est spécifié dans le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comme ressource à prioriser. Son exploitation garantira la sécurité d'alimentation des réseaux de distribution d'eau potable et de défense incendie des communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland. Le dossier complet pour la demande d'autorisation et de levée des oppositions a été transmis aux instances cantonales qui se chargeront de la notification auprès des opposants et de la délivrance du permis de construire. Après de nombreux échanges avec l'administration cantonale, le dossier a été validé et leur a été transmis pour signature en fin d'année.

RÉSEAUX COMMUNAUX

- Bouclage du réseau d'eau sous pression au Chemin des Oiseaux (Préavis municipal n°48/2018) : l'objectif de ces travaux est de sécuriser en cas de fuite le Domaine des Pins, en réalisant une liaison entre la conduite d'eau de la Crétaux et celle du Chemin des Oiseaux. Le dossier d'enquête publique et l'ensemble des appels d'offres ont été réalisés afin d'entreprendre les procédures y relatives.

URBANISME OPÉRATIONNEL

- Réaménagement de l'espace public du Vieux-Bourg - nature en ville : dans une volonté de répondre favorablement au Plan climat, une étude sur le renforcement de la nature en milieu construit a débuté dans le périmètre des travaux en cours. Le projet consiste principalement à revoir l'entier des aménagements de la Place du Temple, de la Pépinière et de la parcelle du bâtiment administratif, y compris les parkings situés le long de la Rue de la Gare. Des mesures de perméabilisation des sols, d'arborisation, de végétalisation et d'installation de mobilier viennent accroître l'attractivité des sites pour la population. Au niveau du domaine public, l'aménagement d'îlots de fraîcheur est prévu dès que le gabarit routier le permet et des intégrations paysagères sont imaginées.



Nature en ville

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

RÉSEAUX SOUTERRAINS

Le patrimoine communal est constitué de l'assainissement, de l'eau potable, de l'éclairage public et des routes. Sa valeur de remplacement représente plus de CHF 145 millions et nécessite un investissement annuel d'entretien de CHF 2'360'000.-. Le bilan des dépenses 2023 (fonctionnement et plan des investissements) génère une revalorisation annuelle théorique de CHF 2'205'000.-, avec une charge totale de CHF 4'565'000.-.

De manière détaillée, on constate un investissement légèrement insuffisant dans l'assainissement et des frais conséquents pour le réseau d'eau potable et les routes. Pour l'eau, l'investissement est 2.5 fois supérieur au maintien de la valeur du réseau, mais permet de rééquilibrer les investissements consentis lors de l'ancienne législature. Pour les routes, la politique menée sur la mobilité douce engendre des coûts conséquents par des modifications des infrastructures routières, induisant des investissements qui ne sont plus en relation avec de l'entretien courant. Ce phénomène est accentué par le Plan climat poussant à investir dans des mesures de perméabilisation et végétalisation du domaine public.

PATRIMOINE DE LA VILLE DE GLAND VALEUR DES RÉSEAUX ET INVESTISSEMENTS	VALEUR DE REPLACEMENT	DÉPRÉCIATION ANNUELLE	INVESTISSEMENTS		ANNUEL
			2023	2022	LÉGISLATURE
					2016-2021
Assainissement	100'000'000	1'250'000	820'000	1'055'000	450'000
Eau potable	33'800'000	470'000	1'155'000	440'000	260'000
Eclairage public	2'800'000	140'000	200'000	170'000	335'000
Route	10'000'000	500'000	2'390'000	1'815'000	710'000
TOTAL	146'600'000	2'360'000	4'565'000	3'480'000	1'755'000

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement est constitué en collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, séparées comme le veut la Loi sur la protection des eaux. Le réseau communal répond à 96% à cette obligation, le 4% restant correspondant à la zone du Vieux-Bourg et au Chemin des Vignes.

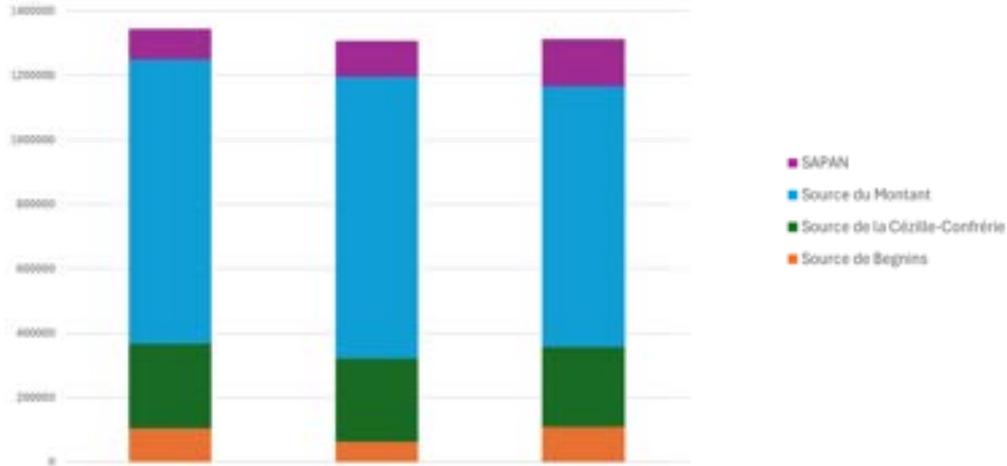
Les travaux d'entretien annuels réalisés en 2023 ont été les suivants :

- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et eaux usées dans les secteurs « Jardins familiaux », « En Bord - Sous les Vignes » et « En Vierloz - La Ballastière », sur un total d'environ 12'400 mètres, ce qui représente approximativement 16% du réseau ;
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 installations.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

Cette année 2023 est la seconde année durant laquelle des restrictions d'usage de l'eau potable ont dû être demandées à la population. Ces mesures sont intervenues plus tardivement (de la fin août à la fin septembre) grâce à une alternance de pluies et de beau temps en début d'été. Par voie de conséquence, l'alimentation d'eau (de 1'313'334 m³) est légèrement supérieure à celle de 2022, mais reste plus basse que la moyenne de l'ancienne législature.

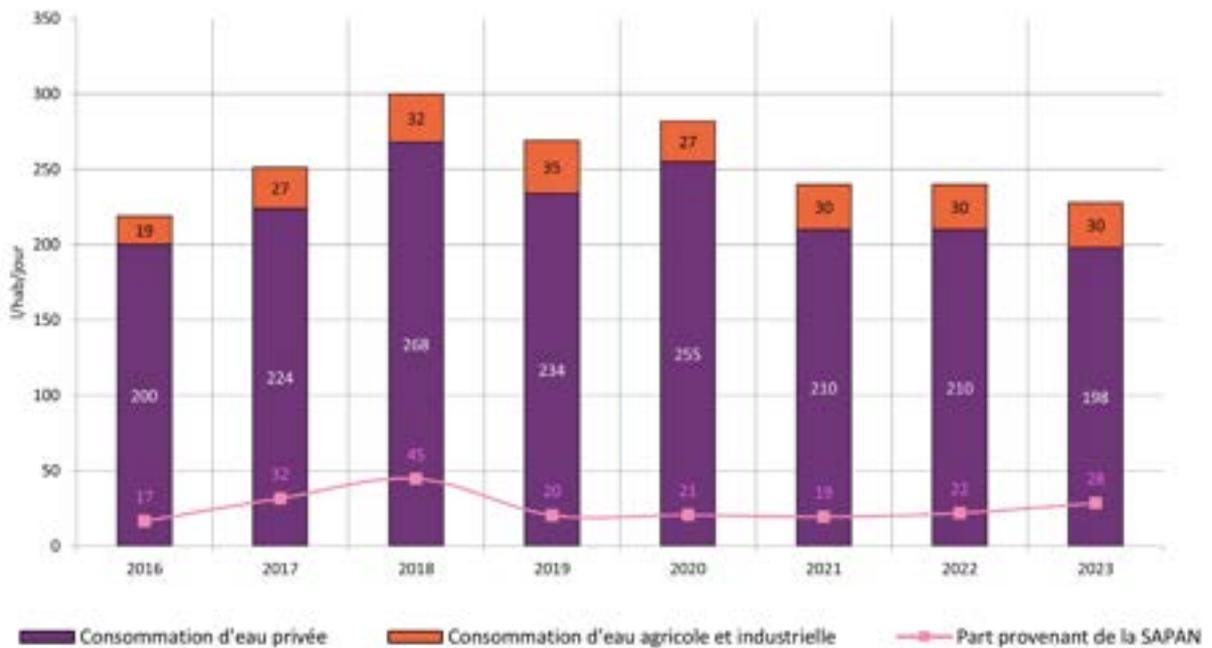
CONSOMMATION D'EAU SOUS PRESSION



Les restrictions d'eau estivales n'influencent pas la consommation par habitant. Il n'y a donc pas de modification des habitudes dans l'usage de l'eau potable. La consommation par habitant passe en dessous des 200 litres, tandis que la consommation industrielle est stable, malgré la période de canicule. La météorologie estivale explique cette baisse.

La différence entre l'eau produite et l'eau consommée est d'environ 10%, avec une tendance à la hausse. On peut expliquer cette différence par le nombre croissant de chantiers nécessitant des rinçages de canalisations et d'autres usages. Le réseau d'eau sous pression reste dans un état qualifié de « bon ».

CONSOMMATION D'EAU



Les travaux d'entretien annuels réalisés en 2023 ont été les suivants :

- étude du plan pénurie d'électricité avec test d'autonomie des réservoirs ;
- réparation de 19 fuites ; un peu moins de la moitié sont survenues dans le périmètre du Vieux-Bourg, dont la vétusté du réseau le rend fragile face aux travaux à proximité ;
- contrôle de 93 bornes hydrantes sur le territoire communal (réalisé par une entreprise spécialisée) ;
- prélèvement de 104 échantillons dans l'année répartis sur l'ensemble des équipements communaux.

Les résultats démontrent une eau considérée comme étant « bonne ».

ÉCLAIRAGE PUBLIC

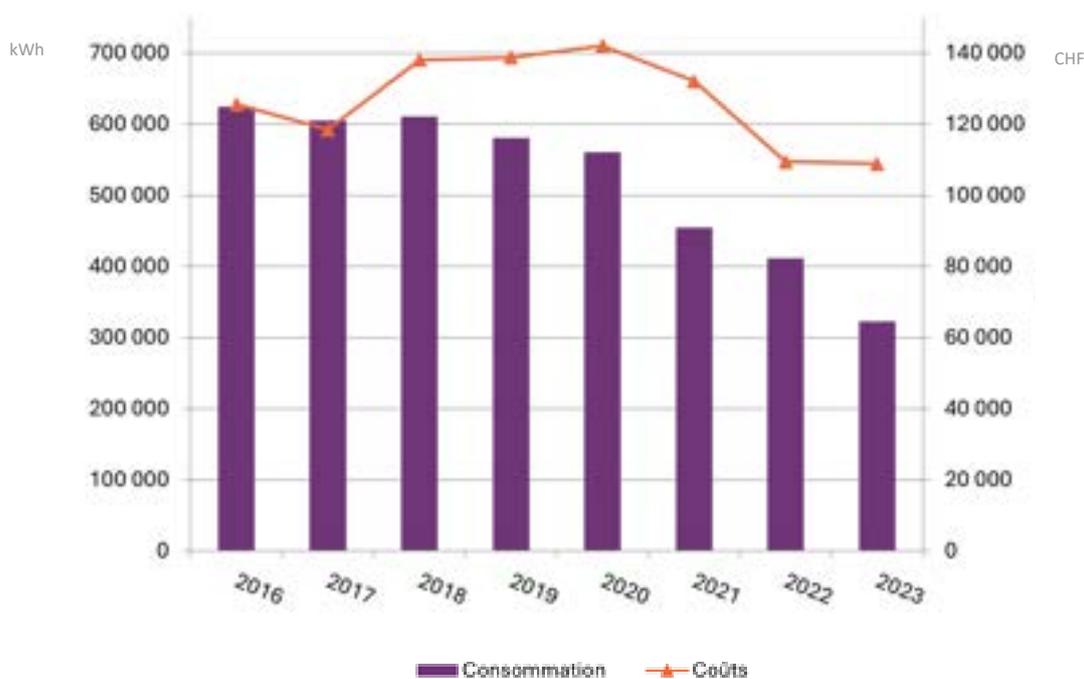
L'année 2023 a été marquée par deux phénomènes influençant de manière importante la consommation électrique du parc d'éclairage public. Le premier trimestre était régi par les mesures de la crise énergétique. Le long des axes routiers dépourvus de passage piétons, un programme d'extinction complète de 23h à 5h a été mis en place. Puis, dès le mois de mai, cette mesure a été remplacée par une programmation moins contraignante préconisée par le Plan lumière. En fonction des luminaires, une courbe avec une baisse d'intensité à 50% de 23h à 2h et une extinction de 2h à 5h45 a été programmée. Sur les luminaires sans possibilité de télégestion, seule cette extinction a été appliquée à l'aide de minuteurs. Ces mesures ont eu un impact positif sur la consommation annuelle avec une baisse de 89'369 kWh, soit 22% par rapport à l'année précédente. Au niveau des coûts, les tarifs ayant augmenté réciproquement d'environ 20%, la facture annuelle reste similaire à 2022.

CONSOMMATION ET TARIFICATION ÉLECTRIQUE

TARIFS (ct./kWh) HT		2023	2022	2021	Législature 2016-2021 ⁽¹⁾
Énergie	HP	14.40	9.00	9.00	8.36
	HC	9.45	5.90	5.90	5.08
Acheminement	HP	12.55	12.00	12.00	11.65
	HC	7.30	7.00	7.00	6.18
Abonnement SEIC		5.00	5.00	5.00	5.00
Services systèmes		0.46	0.16	0.16	0.22
Taxes		5.22	5.22	5.22	4.91
Consommation (kWh)		322'504	411'873	454'459	551'802
COÛTS TTC		108'866	109'486	132'087	137'741

(1) Ces moyennes débutent en 2018 lors du changement d'abonnement du Hydric au Bénéfic (+3ct./kWh)

CONSOMMATION ET COÛT ANNUEL



Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- quatre tournées de contrôle général ;
- remplacement de trois luminaires accidentés et de cinq mâts ne satisfaisant plus aux contraintes mécaniques ;
- déplacement de deux mâts sur la Route Suisse et la Route de Nyon ;
- contrôle électrique de 189 luminaires ;
- contrôle mécanique de 159 mâts.

Au niveau de l'éclairage de Noël, des décorations des sapins de manière analogue à ceux de nos foyers lors des fêtes de 2022 ayant été accueillies avec enthousiasme, ce concept a été naturellement reconduit cette année. Plus de 570 sucres d'orges destinés aux enfants ont été disposés sur les sapins durant trois journées spéciales. Les établissements communaux et les écoles ont reçu également des sapins de petite taille.

Les traditionnelles décorations sur les candélabres de la Ville ont à nouveau été mises en place.

RÉSEAU ROUTIER

L'entretien du réseau routier communal est régi par un plan sur cinq ans. Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- Grand'Rue 1 à 9 (entre l'avenue du Mont-Blanc et la rue de l'Etraz) : réfection (175 m²) et création (45 m²) d'un nouveau trottoir franchissable ;
- chemin du Bochet : remplacement de la couche de roulement (environ 120 m²) ;
- rue du Perron : remplacement de la couche de roulement sur les zones détériorées (environ 200 m²) ;
- rue de l'Etraz : purge ponctuelle et réfection de la couche de roulement ;
- rabotage et pose de couche de roulement à différents lieux (environ 550 m²) ;
- comblement d'une centaine de nids de poules et remise en état de pavage effectués par la voirie.



Grand-Rue 1 à 9

Durant la période hivernale, le personnel du Groupe voirie a consacré 20 heures ordinaires et 8 heures supplémentaires (28 heures au total) pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. 4 tonnes de sel ont été épandues durant l'année. La période hivernale 2023 ayant été exceptionnellement chaude, l'année a connu un seul épisode neigeux (lundi 4 décembre), et seuls des contrôles du verglas ont dû être effectués.

PATRIMOINE

Outre le domaine public, le Service a la charge de l'exploitation et de l'entretien des biens immobiliers extérieurs se situant sur des parcelles privées communales et sur celles dont la Ville de Gland est au bénéfice d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP). Ces sites sont équipés de différents équipements urbains (bancs, poubelles, etc.) afin d'offrir des lieux de détente et d'accueil à la population.

CENTRE SPORTIF EN BORD

Le concept de pelouse sportive écologique est dans sa quatrième année consécutive évitant tout épandage de produits phytosanitaires. En 2023, 74% d'engrais organiques et 26% d'engrais organo-minéraux ont été utilisés. Les engrais de synthèse ont été totalement abandonnés. Il est à préciser que le terrain de rugby des Perrerets est fertilisé totalement avec de l'engrais organique.

Au printemps, un robot tondeuse a été acquis pour la tonte des deux terrains de football en gazon naturel. Il est prévu que ce dernier tonde également le terrain d'entraînement des gardiens. Cette acquisition permet de tondre les terrains quotidiennement, ce qui, en complément des travaux mécaniques du sol réguliers, permet d'offrir des terrains de football de qualité.

Enfin, le Service a accueilli une journée de formation sur l'entretien durable des terrains de football, organisée par l'entreprise en charge des travaux mécaniques sur les surfaces en gazon naturel. Cette journée d'échange a permis à nos collaborateurs de parfaire leurs connaissances et d'échanger avec les autres professionnels du métier.

CIMETIÈRE

Les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à 7 inhumations et 20 poses de cendres. En sus, ils ont également assuré l'entretien courant du cimetière communal. Aussi, 23 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de notre Ville. 66 décès ont été annoncés sur le territoire communal. Enfin, 6 concessions de columbarium, une concession de tombe simple et une concession de tombe double ont été octroyées.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

A la suite des contrôles annuels réalisés par la société Top Jeux SA et par le Groupe voirie, seuls des travaux d'entretien courants ont été identifiés. Ils se résument de la manière suivante :

- place de jeux des Laurelles : ajout de sable dans le bac à sable ;
- place de jeux des Tuillières : changement du panneau central du jeux à ressort, ajout de visseries manquantes sur le siège à bascule et remplacement d'un siège sur la structure à bascule de trois sièges ;
- place de jeux du Ruttet : remplacement du panneau du toit, resserrage et ajout d'un capuchon manquant sur la structure de la tour du toboggan ;
- parc de la Dôle : remplacement des visseries défectueuses sur la structure de grimpe, remplacement des amortisseurs en caoutchouc sur la bascule, resserrage des pivots et remplacement de la visserie sur le portique à deux balançoires et le panier nacelle, remplacement d'un anti coince-doigts sur le téléphérique ;
- place de jeux des Perrerets : remplacement de la visserie manquante sur la jeep.

En outre, à la demande du Conseil des délégués du Collège des Tuillières, une table de ping-pong a été installée devant l'entrée du collège en lieu et place des deux babyfoots.

Enfin, le contrat d'inspection et de maintenance des structures de jeux attribué à l'entreprise Top Jeux SA a été résilié au 31 décembre d'un commun accord. En effet, l'évolution du cadre normatif demande une surveillance accrue en termes de sécurité et plus uniquement dans la maintenance courante des infrastructures. Dès lors, un nouveau contrat a été signé avec l'entreprise Exp'Aires Evaluation SA, spécialisée dans la sécurité des aires de jeux.

PLAGE DE LA FALAISE

Pour donner suite au succès des ombrages réalisés l'année dernière, le Groupe voirie a construit un ombrage supplémentaire en augmentant les surfaces d'assises et en intégrant des zones plus longues invitant au prélassement. L'année fût marquée par l'apport de 9 tonnes de sable au moyen d'une chenillette à moteur et à la brouette.

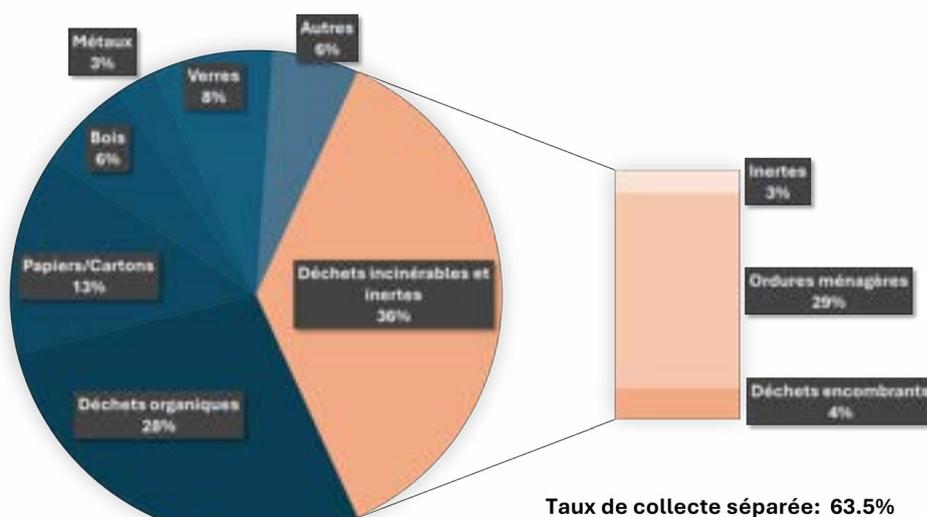
Les prélèvements d'échantillons d'eau effectués sur les plages durant la période estivale démontrent une eau de bonne qualité, obtenant ainsi la note A.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Suivant la tendance de l'année 2022, la quantité totale de déchets collectés continue à diminuer. Le tonnage annuel a diminué de 82 tonnes par rapport à 2022, et reste inférieur à la moyenne de la législature précédente. Le taux de collecte séparée baisse également de 2.3% pour atteindre une valeur de 63.5%. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2016, mais reste supérieur à l'objectif préconisé par le canton, à savoir 60%. D'un point de vue comptable, la diminution du taux de collecte s'explique par une augmentation de la part des apports en déchets incinérables et inertes, en lien avec une diminution du volume des déchets recyclables.

RÉPARTITION DES DÉCHETS EN %



La cause de l'augmentation des apports de déchets incinérables (d'ordures ménagères plus précisément) serait en lien avec la suppression de la benne plastique dans la nouvelle déchèterie courant 2022. Un volume supplémentaire de 98 tonnes a été collecté au porte-à-porte ; cette valeur correspond à la moitié du tonnage de plastiques collectés dans la benne des plastiques de l'ancienne déchèterie. Rapporté au nombre d'habitants, le poids d'ordures ménagères par habitant est de 107.9kg (102 en 2022). Ces chiffres restent largement inférieurs à la moyenne cantonale. Le poids des autres collectes en porte-à-porte se stabilise. Les valeurs sont quasi similaires à l'année précédente et se montent à 50.0 kg/habitant pour les papiers/cartons et à 105.4 kg/habitant pour les déchets organiques.

A la déchèterie, la tendance à la baisse de l'ensemble des déchets se poursuit (indépendamment de la perte du volume des déchets plastiques). Cette évolution est également perceptible au niveau cantonal. La prise de conscience de la population et des industries, ainsi que les politiques nationales de restriction de production des déchets, semblent avoir un impact positif.

QUANTITÉ DES PRINCIPAUX DÉCHETS	QUANTITE TOTALE [t]			QUANTITÉ SPÉCIFIQUE [KG/HAB.]			
	2023	2022	2021	2023 14'240 hab.	2022 14'096 hab.	2021 13'406 hab.	2022 canton
Ordures ménagères	1'536	1'438	1'434	107.9	102.0	106.6	133.4
Déchets encombrants	241	232	256	17.0	16.5	19.0	25.7
Déchets organiques	1'500	1'518	1'578	105.4	107.7	117.3	87.5
Papiers, cartons	713	758	819	50.0	54.0	60.9	62.0
Déchets incinérables	1'777	1'670	1'690	124.8	118.5	125.6	159.1
Collecte séparée	3'392	3'566	3'844	238.1	253.5	285.7	244.7
Taux de collecte séparée ⁽¹⁾	63.5 %	65.8 %	66.9%	-	-	-	58.0%

⁽¹⁾ Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune

DÉCHÈTERIE

Lors de la première année entière d'exploitation de la nouvelle déchèterie, aucune modification n'a été réalisée sur les filières d'exploitation. En décembre, les badges pour l'ouverture des barrières automatiques ont été transmis par courrier aux habitants pour une mise en service du système en 2024.

LITTERING

Le soutien créé l'année passée pour les associations luttant contre le littering a eu beaucoup de succès et cinq d'entre elles ont procédé à des journées de collecte de déchets sur le territoire.

La population a également été sensibilisée aux dangers du littering pour le bétail. Des panneaux en forme de bovin aux abords des champs agricoles ont été installés.

Pour le centre urbain, des pastilles esthétiques et pérennes sur les grilles de collecte des eaux de pluie viennent rappeler que « le lac commence ici ». Cette mesure remplace celle des pochoirs sur les trottoirs « pas de mégots dans le caniveau ».

Enfin, l'achat et la distribution de cendriers de poche renforce la lutte auprès des fumeurs et autres petits déchets devant finir dans les poubelles publiques.

NATURE EN VILLE

Le Service a la charge d'assurer l'entretien du patrimoine naturel et paysager. Les surfaces vertes se résument de la manière suivante :

- 161'173 m² de surfaces vertes
- 17 hectares de forêts
- 963 arbres isolés
- 24'445 m² de bords de route

Depuis l'inventaire de 2020, les surfaces vertes sous gestion ont augmenté de 7'158 m². Quant au patrimoine arboré, il a, pour sa part, augmenté de 159 arbres.

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

En 2023, une nouvelle opération dite « croque-bitume » a été réalisée. Cette dernière a consisté en la suppression de 42 m² de revêtements bitumineux situés sur les îlots latéraux du giratoire de Malagny, en les remplaçant par un sol filtrant favorable à l'installation de plantes des milieux pauvres en eau. A cet effet, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont planté 300 plantes vivaces indigènes favorables à la biodiversité.

A l'instar de 2022, l'entretien écologique des prairies à l'aide de moutons de race Roux du Valais a été effectué. Les moutons ont pâturé dans le courant du mois de mai, puis au mois de novembre au Centre sportif En Bord et à Montoly.

De plus, les travaux courants se sont poursuivis avec les mesures d'aménagement suivantes :

- remplacement des arbustes exotiques par des espèces indigènes à la plage de la Falaise ;
- remplacement des arbustes exotiques par des espèces indigènes au Centre sportif ;
- mise en place d'une prairie fleurie au Chemin des Laurelles.

Ces mesures ont permis la plantation de 150 arbustes indigènes, 300 m² de prairies ont été semés.

En collaboration avec l'Office de la communication, un poster à colorier a été réalisé. Ce dernier a pour vocation de sensibiliser la jeune génération aux efforts entrepris pour préserver et développer la biodiversité sur la commune. Il démontre également l'engagement de la Ville en faveur de la biodiversité.



Remplacement des arbustes exotiques par des espèces indigènes



Opération « croque-bitume »



Poster à colorier sur la biodiversité



Moutons pour l'entretien écologique des prairies

ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DIFFÉRENCIÉ DES BORDS DE ROUTES

Les zones herbeuses en bord de route représentent une opportunité de favoriser la biodiversité, qui peut être valorisée partout où un entretien intensif pour assurer la sécurité ne doit pas être garanti. Ces surfaces constituent ainsi de véritables zones de migration de la faune et de dispersion de la flore. Afin de concrétiser les mesures du plan de gestion différenciée des espaces-verts 2020-2025 qui s'y rapportent, la Municipalité a approuvé un plan de gestion spécifique aux bords de route.

L'inventaire des bords de route a permis d'identifier 37 surfaces distinctes, soit 24'445 m² dont 8'489 m² avec une très grande valeur pour la biodiversité, qui seront dorénavant gérées de manière écologique, avec des mesures d'entretien spécifiques telles que le retard de fauche, la création de zones refuge et la diminution du nombre d'interventions sur les zones de sécurité. Ces mesures permettront notamment de créer des habitats de valeur pour la faune et la flore, de lutter contre les plantes exotiques envahissantes et les plantes nuisibles pour l'agriculture, et de favoriser la biodiversité.

Cet engagement a été complété par la signature de la charte des talus de route proposée par le canton. Gland rejoint 33 autres communes qui œuvrent comme elle en faveur d'une gestion plus proche de la nature.

L'entretien différencié des bords de routes est effectué par les collaborateurs du Groupe voirie. Un total de 1'930 heures, dont 680 pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et les plantes nuisibles pour l'agriculture, ont été effectuées.

INFRASTRUCTURES ÉCOLOGIQUES

Afin de définir les enjeux du patrimoine naturel en regard des différents milieux qui se trouvent sur le territoire communal, le Service a mené une analyse globale de l'infrastructure écologique.

Cet état des lieux a été réalisé par le biais de l'analyse de quatre trames écologiques :

- trame verte : concerne la forêt, les haies et partiellement les arbres isolés ;
- trame orange : concerne les milieux ouverts secs ;
- trame noire : concerne l'absence de lumière nocturne ;
- trame bleue : concerne les eaux (étangs, marais, lac et cours d'eau).

Cette analyse permet ainsi de déceler les enjeux à l'échelon local, de déterminer les déficits et opportunités, et de prioriser les actions à entreprendre pour chaque milieu. Un cahier de mesures permet de compléter le maillage biologique en fonction des axes prioritaires définis pour chaque milieu.

ANIMAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS

La présence de fourmis *Tapinoma magnum* a été confirmée dans le périmètre du Vieux-Bourg. Cette fourmi détectée pour la première fois en Suisse en 2012 est une espèce exotique envahissante. Dans le but d'éviter sa propagation, les collaborateurs du Groupe espaces-verts ont procédé à un traitement à base d'un produit biologique issu de bactérie du sol. L'opération s'est déroulée une fois par semaine pendant trois mois sous la supervision des services cantonaux.

ÉCHENILLAGE

Comme à l'accoutumée, le Service a effectué le contrôle annuel de l'ensemble du territoire et seulement 18 parcelles privées ont dû procéder à l'enlèvement et la destruction de nids ; ce chiffre est similaire à l'année 2022.

La sensibilisation auprès de la population a été réalisée par des publications sur les réseaux sociaux ainsi qu'un article dans la Newsletter en fin d'année.

FORÊTS COMMUNALES

Dans le cadre d'une coupe de bois d'éclaircie réalisée dans le massif 5 « Stand de tir et parcours VITA, Ruyre », le débardage a été entièrement réalisé à l'aide de chevaux. Cette opération s'est réalisée pendant trois jours, dont le samedi 18 mars. Cette journée a permis à la population de découvrir ces travaux tout en discutant des enjeux forestiers avec les spécialistes du domaine présents sur place.

De plus, les travaux prescrits dans le plan de gestion des forêts communales 2017-2027 se sont poursuivis, soit :

- entretien de la chênaie du massif 3 « Malagny, route Suisse » ;
- arrachage de laurelles (ou *Prunus laurocerasus*, plantes exotiques envahissantes) et ramassage des déchets dans l'ensemble des parcelles communales ;
- contrôle et abattage de sécurité.

L'ensemble de ces travaux a permis la récolte d'un volume de 70 m³ de bois destiné principalement à la fabrication de plaquettes pour le chauffage et pour le bois de feu, ainsi que du bois de service utilisé pour la construction.

Dans le cadre du centre aéré d'automne, une journée avec un forestier bûcheron qui a sculpté un hibou entièrement à la tronçonneuse a eu lieu. Cette journée a permis aux enfants de découvrir les métiers de la forêt et de se familiariser avec les mesures environnementales entreprises par la Commune.



Sculpture sur bois - Centre aéré

Débardage à cheval

PATRIMOINE ARBORÉ

Les travaux suivants prescrits dans le programme d'entretien du patrimoine arboré communal ont été réalisés au cours de l'année 2023 :

- contrôle annuel des haubanages ;
- taille de formation des arbres nouvellement plantés ;
- taille de rehaussement et d'allègement des tilleuls et du platane au parc du Ruttet ;
- taille d'allègement des tilleuls et du bouleau à la plage de la Falaise ;
- taille d'enlèvement du bois mort du bouleau et création d'une couverture en résidus de broyage à Montoly ;
- taille de rehaussement de la couronne du chêne rouge d'Amérique à la Vy-Creuse ;
- création d'une couverture en résidus de broyage au pied du chêne des jardin familiaux.

A l'instar des années précédentes, la taille des 190 arbres formés en « tête de chat » a été réalisée durant l'hiver, et 18 nouveaux arbres ont également été plantés dans le courant de l'automne, dont 14 d'essence indigène et 4 fruitiers haute tige issus d'anciennes variétés.

RIVIÈRES ET LAC

Le suivi biologique réalisé à la suite de la renaturation du Lavasson a permis de constater la présence de cinq espèces de batraciens, soit :

- le crapaud commun ;
- la grenouille rousse ;
- la salamandre tachetée ;
- le triton alpestre ;
- le crapaud accoucheur.

Des larves de salamandres tachetées sont présentes en abondance. La présence du crapaud accoucheur est particulièrement remarquable car il s'agit d'une espèce menacée en Suisse (statut EN) qui requiert des conditions particulières pour s'établir. En conclusion, les batraciens ont rapidement colonisé les nouveaux sites de reproduction mis à leur disposition et la présence du crapaud accoucheur représente un résultat tout à fait inattendu et réjouissant, preuve que cette renaturation est un succès.

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES, CONSEILS D'ADMINISTRATION

APEC

Pour la collecte des eaux usées, la Ville de Gland fait partie de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC), qui étudie actuellement sa relocalisation et son agrandissement sur le site du Lavasson.

Le Service fait partie intégrante du Comité de pilotage du projet. Cette année a été notamment marquée par les études du tracé des futures conduites, des synergies envisageables avec les réseaux communaux. Pour ce faire, des sondages ont été effectués pour confirmer la nature des sols en vue de forages dirigés, notamment pour la traversée des voies CFF.

EAUDICI

Le Service a la responsabilité de la gestion administrative de l'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille, dont les communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland font partie.

D'un point de vue météorologique, l'année 2023 a mal débuté avec un mois de février pratiquement dépourvu de précipitations (3% de la norme). Les mois de mars et d'avril ont quant à eux reçu des quantités d'eau normales. Toutefois, le mois de mai, normalement pluvieux, a de nouveau été déficitaire (34% de la norme). Les caprices météorologiques entre juin et septembre (variation entre épisodes de fortes pluies et de forte sécheresse), associés à l'augmentation des besoins en eau en période estivale, ont épuisé quasi toutes les ressources en eau de la station, principal apport des réseaux. Afin d'éviter un tarissement total de la source similaire à celui de 2022, un suivi hydrogéologique hebdomadaire a été fait et des séances décisionnelles ont permis de prendre des mesures adéquates immédiatement. Il en résulte l'entrée en vigueur de restrictions d'usage de l'eau potable sur le territoire des communes de l'entente du 22 août au 22 septembre.

Le 27 avril, le Conseil communal a validé le préavis municipal n°36 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'optimisation des installations de traitement de la station du Montant. Le crédit accordé correspond à la somme de CHF 1'550'000.- HT répartie selon les débits de concessions octroyés entre chacune des communes d'eaudici.

Ces travaux ont pour objectif principal le remplacement des générateurs d'ozone et le renouvellement des filtres à charbon actif de la station. Une part importante du crédit servira également à la rénovation des cuves d'eau brutes et d'eau traitée. Le renouvellement des charbons actifs a été réalisé durant les mois de juillet et d'août, impliquant ponctuellement une réduction de la production d'eau depuis la station du Montant. Différents travaux préparatoires ainsi que le remplacement d'un des trois générateurs d'ozone ont quant à eux eu lieu entre septembre et novembre, impliquant également une réduction de la production d'eau et même un arrêt complet de la station pendant cinq jours. La suite des travaux se poursuivront en 2024 et début 2025 pour la rénovation des cuves.

SADEC SA

La Société anonyme pour le traitement des déchets de La Côte remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la Loi vaudoise sur les déchets, pour le périmètre de gestion des déchets de La Côte. Elle fournit également aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets. En 2023, la Ville de Gland a notamment participé à un état des lieux complet de la gestion des déchets spéciaux ménagers (ou DSM). Un rapport d'audit a été rédigé, avec inventaires des non-conformités et recommandations d'actions correctives. SadeC SA a ensuite mis en place des mesures de soutien dont la population a bénéficié (panneaux d'affichage, fourniture de fûts gratuits pour le stockage des piles, prise en charge du 100% des coûts de formation des surveillants). Une subvention a également été octroyée par SadeC SA permettant d'identifier des mesures concrètes à mettre en place pour optimiser les collectes en porte-à-porte de biodéchets méthanisables.

SAPAN

L'achat d'eau a représenté 148'010 m³, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2022, correspondant à 12% de la consommation annuelle. La cause principale est le déficit hydrique annuel de la source du Montant (voir ci-dessus). Cette forte augmentation s'explique également par le cumul des répercussions météorologiques et des travaux dans la station limitant la production.

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

SERVICE DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE

RUE DU BORGEAUD 12
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 44

E-MAIL: enfance.jeunesse@gland.ch





FONCTIONS

- ▶ Répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans
- ▶ Accompagne et soutient les familles dans leurs missions socio-éducatives
- ▶ Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville par un travail de coordination entre les différentes institutions et associations concernées
- ▶ Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse

DES POINTS FORTS EN 2023

- ▶ Concrétisation de la politique de la petite enfance par la mise en lien des professionnels et la création de nouvelles offres de soutien aux familles
- ▶ Aménagement d'une salle d'activité et d'une aire de jeux nature pour et par les enfants, dans le cadre du Centre aéré local, participatif et inclusif
- ▶ Consolidation de la politique jeunesse de la Ville et des synergies professionnelles pour chacune des prestations suite à une période de transition

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socioéducatives. Par ailleurs, il oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les deux Offices suivants :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

Le présent rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'enfance, les établissements scolaires et l'Office de la jeunesse.

OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Établissement primaire, les partenaires para- et extra-scolaires ainsi que le monde associatif, l'Office œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et des droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants à travers une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour répondre à sa mission, l'Office développe des projets en lien avec l'enfant dans sa ville, propose des prestations destinées aux enfants dans le cadre de la Maison de l'enfance et s'engage activement pour favoriser une bonne collaboration des différents acteurs du domaine.

MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par deux coordinatrices pédagogiques et une coordinatrice administrative, soutenues par la déléguée à l'enfance. 22 auxiliaires fixes travaillent au sein des différents dispositifs. En complément, du personnel temporaire est engagé, pour les besoins du Centre aéré notamment.

La Maison de l'enfance se déploie sur trois sites, aux Perrerets, à Mauverney et à Grand-Champ. Elle regroupe quatre dispositifs que sont la Pause déj', le Relax' Resto, les devoirs accompagnés et le Centre aéré.

Grâce à une application dédiée, les familles peuvent avoir une vision globale des dispositifs, au niveau administratif et financier (facilitation des modifications de modèles d'abonnements). Elle implique les parents en les rendant acteurs de l'organisation journalière des prestations parascolaires de leurs enfants. Cette plateforme réunit les prestations de la Maison de l'enfance, mais également la gestion des sports scolaires facultatifs.



Maison de l'enfance - Site de Mauverney

PAUSE DÉJ'

La Pause déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé, sur la pause de midi (de 11h50 à 13h25) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1P à la 6P.



Les locaux de la Pause déj' se situent à Mauverney (72 places) et aux Perreretts (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein de ces deux sites respectifs. Six intervenantes prennent en charge les enfants sur chaque site, dès leur sortie d'école et jusqu'à la reprise des cours. Le dispositif comprend un temps de repas et un temps d'activités ludiques. Les repas labellisés « fourchette verte junior » sont préparés par la société Eldora SA et livrés sur les sites.

La Pause déj' est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs, centré sur les besoins, le bien-être et le respect des droits de l'enfant.

En 2023, la Pause déj' a accueilli en moyenne 115 enfants par jour. Toutefois, les capacités d'accueil sont atteintes certains jours.

RELAX'RESTO

Le Relax'Resto, à Grand-Champ, est en constante évolution. Sa capacité a grandi grâce à la création d'une mezzanine venant s'ajouter aux balcons de l'étage supérieur du restaurant scolaire. Ce nouvel espace permet d'accueillir les enfants scolarisés en 8P ; le rez-de-chaussée restant réservé aux élèves de l'Établissement secondaire.



Depuis la rentrée scolaire 2023-24, les enfants scolarisés en 7P se rendent au 2^{ème} étage des Perreretts pour leur pause de midi. Ils profitent dès lors de différents espaces aménagés tant pour le repas que pour des activités.

Les neuf intervenants répartis en deux équipes, permettent l'accueil de 105 enfants en 7P et 8P sur deux sites, avec des pics de fréquentation à 119 enfants.

Le Relax'Resto a accueilli, pour les élèves du secondaire, jusqu'à 180 jeunes, répartis en deux services.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Les Devoirs accompagnés sont ouverts trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3P à la 11S au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland.



Durant l'année 2023, l'Office a rendu possible la fréquentation des devoirs accompagnés à 46 enfants.

Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein de la Maison de l'enfance des sites des Perreretts et de Mauverney de 15h à 16h30.

Depuis la rentrée 2023, les élèves de la 7P à la 11S peuvent faire leurs devoirs au 2^{ème} étage de la Maison de l'enfance des Perreretts, de 16h20 à 17h20. Pour amener plus de flexibilité et de possibilités pour les enfants, notamment avec l'engagement de parrains issus des classes de niveaux 9-10S, l'Office propose cette prestation dans cet espace réaménagé. Grâce au partenariat avec l'Établissement secondaire et sous la responsabilité des intervenants de la Ville, les enfants bénéficient d'un dispositif renforcé qui apporte de nouvelles ressources aux élèves de 7-8P. Les Devoirs accompagnés accueillent jusqu'à 34 enfants durant les lundis après-midi.

Les équipes, formées de huit intervenants, garantissent un espace de travail calme et bienveillant. Elles favorisent l'autonomie des enfants dans la réalisation de leurs devoirs et les aident à s'organiser dans leur travail.

CENTRE AÉRÉ

Depuis 2023, le Service propose les activités du Centre aéré durant six semaines en été, avec une capacité d'accueil doublée les deux premières semaines de juillet, très convoitées. Cela a permis une offre plus conséquente. Au printemps et en automne, l'offre est restée inchangée.



Le Centre aéré, local, participatif et inclusif, avec le soutien de la Fondation Coup d'Pouce

accueil prioritairement les enfants de 1P à 8P domiciliés à Gland, ainsi que les enfants des collaborateurs communaux.

Le tarif est de CHF 200.- par semaine pour le premier enfant, de CHF 175.- dès le deuxième enfant, collations et goûters inclus.

Au printemps 2023, les enfants ont découvert les possibilités de transformer des meubles destinés à être éliminés pour leur donner une seconde vie. Ils ont aussi visité la déchèterie grâce à la collaboration du Service des infrastructures et de l'environnement.

Durant l'été 2023, un projet musical participatif et inclusif a vu le jour.

Enfin, en automne, les enfants ont pu penser à l'aménagement d'une aire de cabanes et jeux dans la nature derrière le bâtiment de la Maison de l'enfance des Perrerets. La collaboration avec le Groupe espaces verts permettra de poursuivre ce projet au printemps avec de nouvelles idées et des plantations en vue.



Centre aéré - Automne 2023

POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

Pensée depuis fin 2019, la politique de la petite enfance s'est considérablement développée en 2023 avec la concrétisation de différents axes, entre échanges et collaborations avec les professionnels du domaine, ainsi que les dispositifs mis en place pour les familles. Ceux-ci sont désormais intégrés à la Maison de l'enfance.

RÉSEAU PETITE ENFANCE

Le Service rassemble deux fois par année un réseau de professionnels de la petite enfance. Il permet aux partenaires de croiser leurs regards et leurs compétences pour répondre au mieux aux besoins des familles, tant au niveau de l'accueil, du soin, de l'éducation, et de la formation. Ce réseau permet un meilleur soutien et optimise la visibilité des prestations grâce au travail effectué en amont par les professionnels.

ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Durant les périodes scolaires, l'accueil parents-enfants permet aux familles de se retrouver une fois par semaine à la Maison de l'enfance des Perrerets afin de faire connaissance, échanger autour de leur quotidien et découvrir les activités à disposition. Ce temps de rencontre autour d'un café, dans un lieu favorisant l'accueil de leurs enfants en bas âge permet aux familles de se ressourcer. L'accueil parents-enfants a même réuni jusqu'à 27 personnes (parents et enfants confondus) sur un mercredi. Plus de 13 nationalités sont représentées dans ce groupe.

PING:PONG

Avec le soutien de l'Association a:primo, la Ville de Gland propose huit ateliers, gratuits mais sur inscription, facilitant l'entrée à l'école des enfants. Ils sont répartis dans l'année scolaire précédant la rentrée scolaire de l'enfant. Ils permettent d'apprendre à connaître le monde de l'école, partager des moments de convivialité avec d'autres familles, découvrir des idées de jeux et des livres pour la maison et discuter sur des thèmes en lien avec l'éducation.

Les familles sont accueillies et encadrées par une animatrice et une intervenante à la Maison de l'enfance des Perrerets. Depuis sa mise en place, la deuxième session a été complète et répond à un besoin pour les familles.

LES MOTS PICCOLO

En collaboration avec l'Établissement primaire, le Service propose aux enfants allophones des activités gratuites mais sur inscription favorisant la préparation à leur entrée à l'école.

Neuf ateliers ludiques leur permettent de profiter autant de jeux, de moments créatifs, d'activités rythmiques et musicales pour s'initier au français. Ils sont animés par des enseignantes et soutenues par des intervenantes pour la traduction.

Durant ce temps, les parents profitent d'un accueil afin de découvrir les offres parascolaires et les partenaires de l'école et sont accompagnés dans cette nouvelle étape de vie de leur enfant. Ce dispositif a permis à 29 enfants d'en bénéficier en 2023.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Présidé par Mme Jeannette Weber, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- représentants des autorités communales ;
- parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Le Bureau du Conseil d'établissement, composé de représentants de chaque groupe ci-dessus, établit l'ordre du jour, nomme les commissions et s'assure du quorum de l'assemblée. Il a siégé les 28 février, 23 mai et 31 octobre 2023.

Le Conseil d'établissement s'est réuni les 7 mars, 6 juin et 21 novembre 2023 avec les membres de la législature 2021-2026.

Les sujets discutés lors des séances 2023 ont été les suivants : Fête du Chêne, projet d'Ecolieu, dynamisation du Conseil d'établissement (visibilité, rôle, délégation de compétences, etc.). L'assemblée du Quart Parents a également traité les thèmes ci-après sous forme de groupe de travail avec les parents et selon les axes « attentes/besoins/solutions » : transport scolaire/pédibus, course d'école/camps, Fête du Chêne, cantines scolaires, accueil parascolaire, communication école-famille/harcèlement. La restitution des réflexions s'est faite lors de la séance du Conseil d'établissement du 21 novembre.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Établissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. À la rentrée 2023, 1'234 élèves ont été répartis dans 62 classes et encadrés par 134 enseignants et assistants à l'intégration, et cinq membres du Conseil de direction. Trois secrétaires à temps partiel, une apprentie ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative.

Depuis le 15 mai 2023, Mme Bettina Thuillard, Directrice, est absente. Pour assurer l'interim, Mme Patricia Aviolat a été désignée doyenne chargée de direction par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Un site Internet dédié à l'établissement permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Établissement primaire. Le site permet également de dématérialiser la communication établissement-parents. Toutefois, les parents sont avertis via l'agenda de l'élève.

ACTIVITÉS CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, enseignants et autres professionnels de l'Établissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'évènements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de Promotion de la santé, la Commission bibliothèque, la Commission culture, le Conseil d'établissement ou des conseils de délégués.

Depuis la rentrée d'août 2022, les classes de la 3P à la 6P bénéficient d'animations de musique.

Au mois de mars, tous les enfants scolarisés de la 1P à la 6P ont pu venir déguisés à l'école pour la Fête du printemps. Ils ont défilé dans la cour. En décembre, une journée sur le thème de Noël a été organisée et un concours de portes de Noël a été fait aux Tuillières.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles et des films au Théâtre de Grand-Champ. Au mois de mai, la chorale de l'établissement, « Couleurs enchantées » a participé à la Fête cantonale des chanteurs vaudois.

CAMPS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Au mois de juin, les élèves de la 2P à la 4P, ainsi que ceux des 6P et 8P, ont participé à des joutes sportives. Pendant la journée de joutes de leurs camarades de 8P, les élèves de 7P ont vécu un rallye dans le Bois de Chênes lors d'une belle et chaude journée hors cadre.

Les camps et sorties des élèves des 7P et 8P, demeurant un moment fort de l'année scolaire, ont pu avoir lieu en février-mars pour les 8P et en septembre pour les 7P. La Fouly est le lieu de camp privilégié. Il est idéal pour toute une série d'activités de fin d'été (marche, acrobancane, course d'orientation, jeux de balles, etc.). La version hivernale bénéficie aussi d'activités variées. En plus du traditionnel ski de piste, les élèves en 8P vivent une initiation à la raquette à neige et au ski de fond, le matériel étant disponible sur place.

Les élèves de plusieurs classes de la 3P à la 6P sont également partis en camp en mai et juin.

Il est important de préciser que tout au long de l'année, les classes de la 1P à la 8P ont pu effectuer diverses sorties et/ou courses d'écoles.

Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves.

La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

PRÉVENTION SANTÉ

L'équipe de prévention santé mène un projet « Grandir en Paix » dans les classes de la 3P à la 6P. Les élèves des classes du niveau 7P ont pu bénéficier d'une animation-prévention donnée par l'Association D'École dans le but de construire une cohésion et une dynamique de classe. Les élèves de la 8P ont assisté quant à eux au spectacle de la Troupe Caméléon pour comprendre le phénomène du cyber-harcèlement. Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de la 3P, de la 6P et la 8P en octobre.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Trois conseils des délégués pour les niveaux 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire sur les trois sites de l'établissement. Ils sont composés d'un ou deux délégués élus par les élèves de chaque classe, du doyen du demi-cycle, de la déléguée promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (ou PSPS), du médiateur, de la déléguée à la jeunesse (7P à 8P) et de la déléguée à l'enfance (1P à 6P).

Les délégués sont chargés de collecter des propositions pour améliorer la vie scolaire auprès de leurs camarades de classe. Elles sont ensuite débattues en Conseil. Ce dernier est aussi l'occasion d'innover. Une refonte de la journée spéciale du printemps destinée aux élèves de 7P et 8P a ainsi été proposée pour cette année scolaire. Une consultation des classes a eu lieu et le projet suit son cours.

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE

La Commission bibliothèque est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés et d'une bibliothécaire. Ses membres se sont réunis à deux reprises en 2023.

COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle définit quels films et spectacles seront présentés aux élèves des différents cycles. Elle est composée d'un membre de la direction et d'enseignants des différents degrés et se réunit deux fois par année : au mois de septembre pour choisir les films et au mois de mai pour choisir les spectacles. Le programme spectacles est élaboré avec la collaboration du Service de la culture et des affaires sociales.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

L'Établissement secondaire de Gland - Grand-Champ accueille 530 élèves répartis dans 28 classes (11 classes de VP, 14 classes de VG, 1 classe d'accueil et 2 classes de raccordement), encadrés par 70 enseignants et cinq membres du Conseil de direction. Deux secrétaires à temps partiel, un apprenti ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat composent l'équipe administrative. Depuis août 2022, l'établissement a ouvert une classe d'accueil pour les réfugiés ukrainiens et les élèves allophones.

ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, la Direction et les enseignants s'engagent à mettre sur pied diverses activités en lien avec la culture, le sport et la santé. Au mois de janvier, l'établissement scolaire, en collaboration avec la Fondation Pro Juventute, a offert l'opportunité aux élèves de 11VG de participer au projet « Entretiens fictifs ». Des sorties ski ont eu lieu au mois de février pour les élèves de 9S et de la classe d'accueil. Une semaine hors cadre a été organisée pour les élèves de 10S durant le mois d'avril.

En 2023, les élèves ont pu assister à diverses activités culturelles : des spectacles (La poésie de l'échec, Les absolues, Le père), des films documentaires sur les glaciers, un concert (en collaboration avec l'association Germanofolies). Ils ont aussi participé à des ateliers sur le respect (Vogay, Racisme), à une campagne de sensibilisation sur les denrées alimentaires (Foodsave) et à une visite de l'ETML. Les élèves ont également créé un espace vert, planté une haie et replanté deux arbres.

COURS FACULTATIFS, VOYAGES D'ÉTUDES ET CAMPS

Au mois de mars, les élèves de 10S ont participé à leur traditionnel camp de ski. Un camp de neige de trois jours a été prévu pour la classe d'accueil.

Les élèves de 11S sont partis en voyage d'études la première semaine du mois d'avril. Certaines classes sont restées en Suisse entre Zürich et Bâle, quatre classes sont parties en Italie et une classe a visité les Cévennes. Les élèves des 8 classes de 9S sont partis au mois de septembre pour une semaine de marche autour des Muverans.

Huit cours facultatifs ont eu lieu le jeudi durant la pause de midi : cuisine, photographie, théâtre, film d'animation, jeux de société, programmation et illustrations BD ainsi que multisports. Depuis septembre, deux des cours FAC sont ouverts aux élèves de 7P et 8P (film d'animation et jeux de société).

PRÉVENTION SANTÉ

Le projet global intitulé « Love Respect » lutte contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales. Il est conduit par l'équipe PSPS et vise à créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Un conseil des délégués, composé d'un élève de chaque classe, du directeur et de deux enseignants, se réunit cinq fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l'établissement.

OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office a pour mission de soutenir la Municipalité dans la conceptualisation de sa politique de la jeunesse. Il définit la stratégie des interventions sociales destinées aux 10-25 ans et les met en œuvre. Le cadre légal cantonal (Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse - LSAJ) et la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse font référence. L'Office agit ainsi selon cinq thématiques transversales : promotion et soutien aux activités de jeunesse, citoyenneté des jeunes, prévention, protection et éducation globale.

L'année 2023 a été celle de la transition :

- engagement d'une nouvelle conseillère en insertion professionnelle pour le dispositif communal Activ'Action, après une période de vacance de poste ;
- reprise par les travailleurs sociaux de proximité (TSP) d'une part de ses activités ;
- départ de l'ancien délégué jeunesse fin 2022, remplacé en février 2023 par une déléguée jeunesse ;

- engagement d'un nouveau TSP en juin 2023 afin de compléter l'équipe ;
- accompagnement du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) dans l'engagement d'un responsable.

Les synergies professionnelles déjà établies ont pu être renforcées et de nouvelles collaborations et projets ont vu le jour.

GRUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Le Groupe de travail jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels intervenant auprès des 10-25 ans, à savoir la déléguée à la jeunesse, les TSP, la conseillère en insertion professionnelle, la conseillère école-famille et les animateurs socioculturels du CRL.

Avec la période de transition vécue cette année, le groupe est en cours de reconstitution et de redéfinition de ses modalités de fonctionnement. Des rencontres régulières ont toutefois eu lieu entre les différents professionnels cités.

TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Les TSP s'appuient sur une présence régulière sur les espaces/temps de socialisation des jeunes (travail de rue). Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance avec les adolescents et jeunes adultes présents au sein de la Ville de Gland. Ils accompagnent le public cible (10-25 ans) dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public, les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal.



A travers la présence sociale sur l'espace public, les membres de l'équipe visent à prévenir les comportements à risque et à favoriser les rapprochements entre générations, genres ou classes sociales. Il s'agit de chercher à influencer les dynamiques collectives positives et à renforcer les liens sociaux entre les habitants et habitantes.

L'arrivée d'une troisième personne dans l'équipe en 2023 a permis d'instaurer davantage de moments de travail en binôme et accroître la présence des TSP dans les quartiers. La richesse de ce travail d'équipe commence à s'observer dans l'accompagnement individuel et collectif des jeunes.

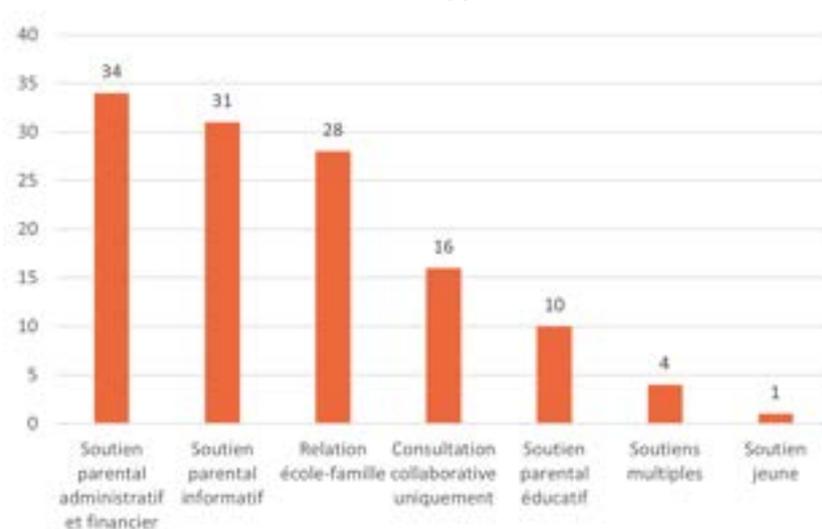
TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

L'objectif principal de la conseillère école-famille est de favoriser la collaboration entre les familles, les établissements scolaires et les différents intervenants présents pour l'enfant/l'adolescent en offrant un soutien aux élèves et/ou à leurs parents pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'amélioration de leur contexte social et familial.

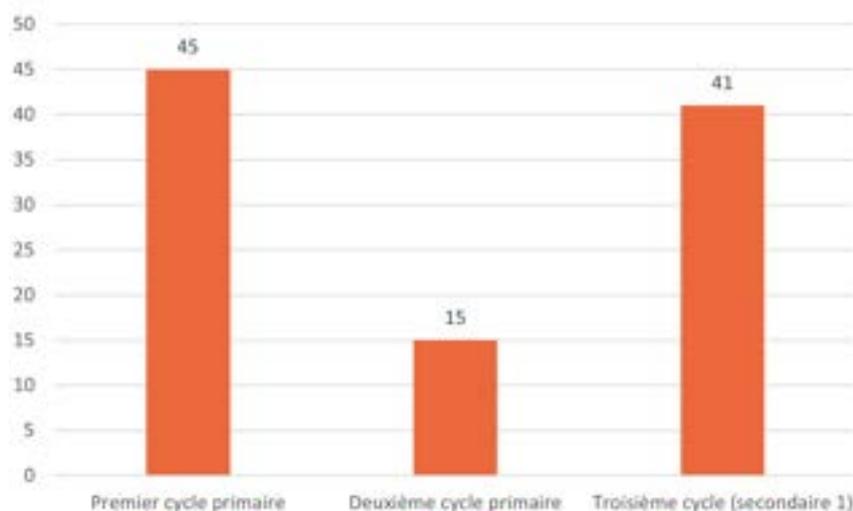


L'Office poursuit la définition des modalités de collaboration avec les partenaires du milieu scolaire, notamment par sa présence lors des séances du conseil des délégués aux Tuillières ou ses rencontres régulières avec la direction de l'Établissement secondaire de Grand-Champ. Une collaboration étroite avec le pôle PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) et les éducateurs en milieu scolaire est favorisée par la conseillère école-famille pour apporter le soutien le plus adapté et complet aux élèves et aux familles.

TYPE DE SUIVI



CYCLE D'ÉTUDE DES ENFANTS



ACTIV'ACTION

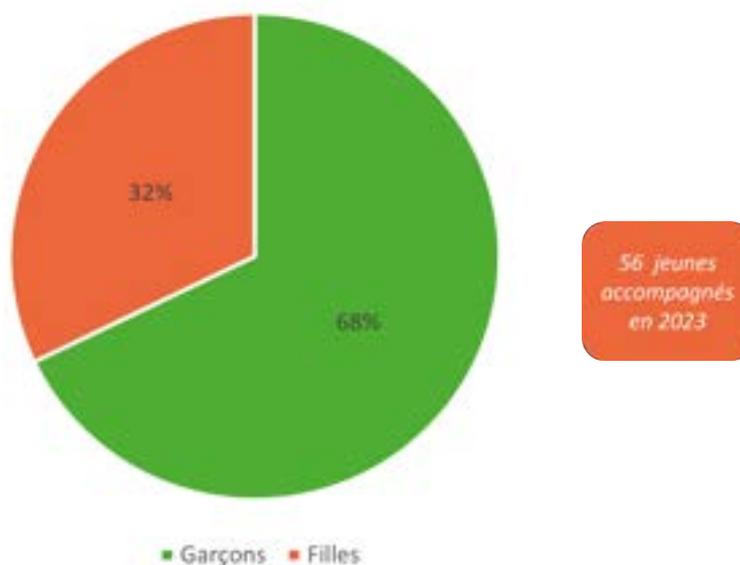
Initié en 2016 par le Service de l'enfance et de la jeunesse et avec le soutien de l'Etat, Activ'Action est un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés, gratuits et adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune (proximité, accessibilité, libre adhésion, non-exclusion). Partenaires des autres dispositifs et institutions locales et cantonales, Activ'Action peut être mobilisé en amont, en aval ou en parallèle d'un accompagnement complémentaire visant également l'insertion ou la formation post-obligatoire.

Dans un contexte pédagogique et social non jugeant, bienveillant et favorisant l'amélioration de l'estime de soi, il s'agit de mettre ou remettre le jeune dans une dynamique participative de projet social et professionnel, puis de l'accompagner dans la réalisation progressive de ce projet.

18 jeunes ont trouvé une solution professionnelle ou repris les études. Cette année, la moyenne d'âge des jeunes accompagnés était plus basse que les années précédentes. Ainsi, les suivis étaient plus axés sur des stages et de l'orientation.

Activ'Action a également relancé le projet de développer le réseau avec les entreprises locales pour faciliter l'insertion des jeunes en recherche d'apprentissage ou d'emploi. Le dispositif a renforcé la collaboration avec les écoles, notamment avec l'enseignant spécialisé (en poste à Grand-Champ). La collaboration avec le Guichet T1 (structure cantonale à disposition jeunes à la recherche d'une solution d'insertion professionnelle, à leur famille et au réseau de spécialistes concernés) s'est également développée.

RÉPARTITION DES JEUNES PAR GENRE



PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

Le PJG est un collectif soutenu par la Ville et ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans domiciliés à Gland. Ses objectifs sont d'encourager l'engagement citoyen des jeunes, d'organiser, en collaboration avec l'Office de la jeunesse, des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population. Il s'agit également de faire part de leurs aspirations aux Autorités communales, mais également de prendre position sur quelques demandes ou projets. Dans ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative.



En 2023, le PJG a vécu une période de transition, à la suite de l'élection de ses nouveaux membres en octobre 2022. L'objectif a été d'augmenter la visibilité, notamment par une présence lors de manifestations communales en renforçant les collaborations : banquet « Zéro déchets », soirée des 18 ans, inauguration de la Rue de la Gare, fête du Skatepark et 50^e Fête cantonale des chanteurs vaudois.

Les projets réalisés ont notamment été : une soirée intergénérationnelle autour de la fabrication de malakoffs avec VIVAG, l'organisation d'une soirée 16-25 ans à Montoly (plus de 150 jeunes présents) et du Grill & Sound (En Rueyres, plus de 200 jeunes présents) dans le cadre de L'été en ville. L'année 2023 s'est terminée avec le début de la rénovation de la « salle jeunesse » à la Pépinière.



Parlement des Jeunes à la Fête du Skatepark

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le CRL a ouvert pendant 147 jours en 2023 (178 jours en 2022). Le nombre de passages annuels s'élève à 2'264, soit pratiquement la même qu'en 2022. Depuis plusieurs années, la fréquentation filles/garçons évolue, les premières représentant désormais un tiers des passages. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 17 ans et plus (42% des effectifs). Les 11-14 ans sont eux aussi bien représentés avec 38,91%. Les 15-16 ans ne représentent que 18.33% des effectifs de fréquentations pour 2023.



Le CRL a animé un accueil libre au Relax'Resto du secondaire et soutenu ponctuellement l'encadrement des 7P et 8P. Des animations ont été réalisées avant chaque vacances. A Montoly, mais également dans différents quartiers de la ville, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année (soirées Disco, Fête du Skatepark, animations pour L'été en ville, Soirée des 18 ans, etc.).

Le CRL a mis en place différents projets en 2023. En ce sens, l'Espace filles, réservé aux jeunes filles de 11 à 25 ans, leur permet de développer des activités - le cours de boxe du mardi en est le premier exemple. L'équipe d'animation du CRL a participé au projet CAP (« Chill' and Prév' »), en collaboration avec les TSP. Le projet de studio d'enregistrement, porté par un groupe de jeunes souhaitant bénéficier d'un espace de création musicale, a poursuivi son développement avec des collaborations avec des projets de création individuels et collectifs.

MANIFESTATIONS

FÊTE DU SKATEPARK

L'Office, en collaboration avec Nyon région skateboard association, le Parlement des jeunes et le CRL, a organisé le samedi 6 mai 2023 la désormais traditionnelle Fête du Skatepark au Centre sportif En Bord.

Cette manifestation s'adresse à la fois aux adeptes du skateboard qui souhaitent participer au concours, et aux novices qui souhaitent s'initier à ce sport. Cette année, les participants ont également pu profiter des animations de magie et de rap.

FÊTE DU CHÊNE

La Fête du Chêne a marqué, le 29 juin dernier, la fin de l'année scolaire. Plus de mille enfants, futurs élèves de 1P et élèves de la 1P à la 6P, ont paradé costumés dans la ville, accompagnés musicalement par les fanfares et le groupe de guggenmusik Los Pepinos. Le thème de l'alimentation était à l'honneur, laissant libre court à l'imagination des enseignants et élèves pour la confection des costumes.

C'était également l'occasion de retrouver amis, famille ou voisins avant la pause estivale et de profiter d'un moment convivial autour d'un pique-nique ou en dégustant les plats et boissons proposés par différents acteurs locaux dans la cour du Collège des Perrerets. Un espace disco a permis à ceux qui le souhaitaient de se déhancher au rythme des chansons actuelles mixées par le collectif Terhgün.

GLAND ÇA MARCHÉ !

La 9^e édition du désormais traditionnel rallye pédestre s'est déroulée le 30 septembre. Grâce à un parcours inédit, au départ de la gare, les participants ont découvert divers partenaires publics et privés qui ont ouvert leurs portes afin de partager leurs passions et savoir-faire : Swissquote, Dive Bär, la SEIC, GraffiSid, Hyper Canin, Les Flambeaux de Nyon - scouts confessionnels, l'apiculteur Jacky Mounir, la Ludothèque Nyon Région, le Pedibus Gland, le Groupe eau ainsi que le Service.

A chaque étape du rallye, les participants ont pu tester leurs connaissances à travers un quiz. Les plus assidus dans leurs réponses ont participé au tirage au sort et ainsi gagner de très beaux lots offerts par la Ville et ses partenaires.

A cette occasion, la Ville a également réservé un accueil tout particulier à ses nouveaux habitants en les conviant à un cocktail dînatoire à la gare. Tout au long de la journée, et jusqu'à 20h, les participants étaient ensuite accueillis dans une ambiance musicale assurée par les DJs du CRL où il était également possible de se restaurer grâce aux stands tenus par Anime Ta Ville, le Volleyball club La Côte et le Comité de Gland ça marche !

SOIRÉE DES 18 ANS

La Soirée des 18 ans s'est tenue le 23 novembre à la Salle des colonnes de Grand-Champ.

Cette soirée, co-organisée avec le Centre de rencontres et de loisirs et le Parlement des jeunes et en présence des représentants des Autorités communales ainsi que des collaborateurs et partenaires de l'Office, a permis, au travers d'un quiz, de sensibiliser les jeunes à leur devoir citoyen et aux dispositifs mis en place pour les aider dans leurs démarches administratives, professionnelles et personnelles.

Cette année, c'est sous la forme d'une battle « jeunes » vs « moins jeunes » que le quiz a été lancé. Afin de challenger les « moins jeunes », des questions posées par les « jeunes » sur leur univers ont été intégrées au quiz. Tous ont été récompensés pour leur zèle par de nombreux lots offerts par la Ville et ses partenaires.

Un moment convivial autour d'un bon repas et une ambiance festive avec DJ, cocktails et photomaton ont clôturé la soirée.



Fête du Skatepark



Fête du Chêne



Gland ça marche



Soirée des 18 ans

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

SERVICE DE LA CULTURE
ET DES AFFAIRES SOCIALES

RUE DU BORGEAUD 12
CASE POSTALE
1196 GLAND

TÉL.: 022 354 04 70

E-MAIL: culture@gland.ch
logement@gland.ch
social@gland.ch





FONCTIONS

- › Outil de la politique culturelle, de la politique du logement, de la promotion de la santé et des aînés, et des affaires sociales
- › Interlocuteur des acteurs culturels, interface avec les partenaires culturels et sociaux locaux, régionaux et cantonaux
- › Organisation et coordination des manifestations culturelles initiées par la Ville
- › Gestion des lieux culturels communaux (Bibliothèque, Théâtre et Pépinière)

DES POINTS FORTS EN 2023

- › Lancement du projet Vieillir chez soi
- › Concours et intervention artistique (Gare sud - La Crétaux)
- › Préavis municipal pour l'aménagement de la salle communautaire (A51 La Combaz) et lancement du mandat de cohésion sociale pour le nouveau quartier
- › Création du site Internet SORS dédié à la vie culturelle en Ville

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

LES MESURES DE SOUTIEN

BOURSES D'AIDE À LA CRÉATION ARTISTIQUE

Pour la quatrième année consécutive, le Service a mis au concours deux bourses destinées à des artistes professionnels glandois ou ayant de fortes attaches avec la Ville.

Huit dossiers ont été déposés, et deux lauréats ont bénéficié d'un soutien financier leur permettant de consacrer du temps au développement de leur projet artistique, objectif de ces bourses d'aide à la création. Ce dispositif permet également de donner de la visibilité au tissu artistique local professionnel et d'en montrer la diversité.

L'objectif est de reconduire ce dispositif chaque année, de suivre le parcours de ces artistes et de faire connaître à la population le fruit de leur travail, par le biais d'actions de promotion culturelle.

SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes, et qui s'inscrivent dans des projets à long terme.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations, c'est-à-dire la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

Les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles financières et/ou en prestations sont la Société de développement, La Côte Flûte festival, le Festival Visions du Réel, l'association Orgue en jeu, le Carabouquin, les écoles de formation musicale (COV - Conservatoire de l'Ouest Vaudois et EMN – Ecole de musique de Nyon, l'Adac, la Fanfare de Gland et le Choeur mixte Le Chêne), les Peintres et sculpteurs de La Côte et le Photoclub de Gland.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir un projet artistique, culturel ou socio-culturel pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2023, elles ont pu être octroyées à différents projets de création ou d'événements. 17 demandes ont été reçues, 12 ont bénéficié de soutiens concernant des domaines variés tels que les arts visuels, la musique, le cinéma et les arts de la scène. Ils se répartissent comme suit :

DOMAINE CONCERNÉ	NOMBRE DE DOSSIERS	GENRE	NOMBRE DE DOSSIERS
Musique	8	activités association	3
		création	1
		événements/manifestations	4
Cinéma	3	activités association	2
		création	-
		événement/manifestation	1
Littérature / Edition	0	activité association	-
		création	-
		événement/manifestation	-
Arts vivants	6	activités association	4
		création	1
		médiation	-
		événements/manifestations	2
Animation socio-culturelle	0	activités association	-
		événement/manifestation	-

RÉPARTITION DES MONTANTS ALLOUÉS

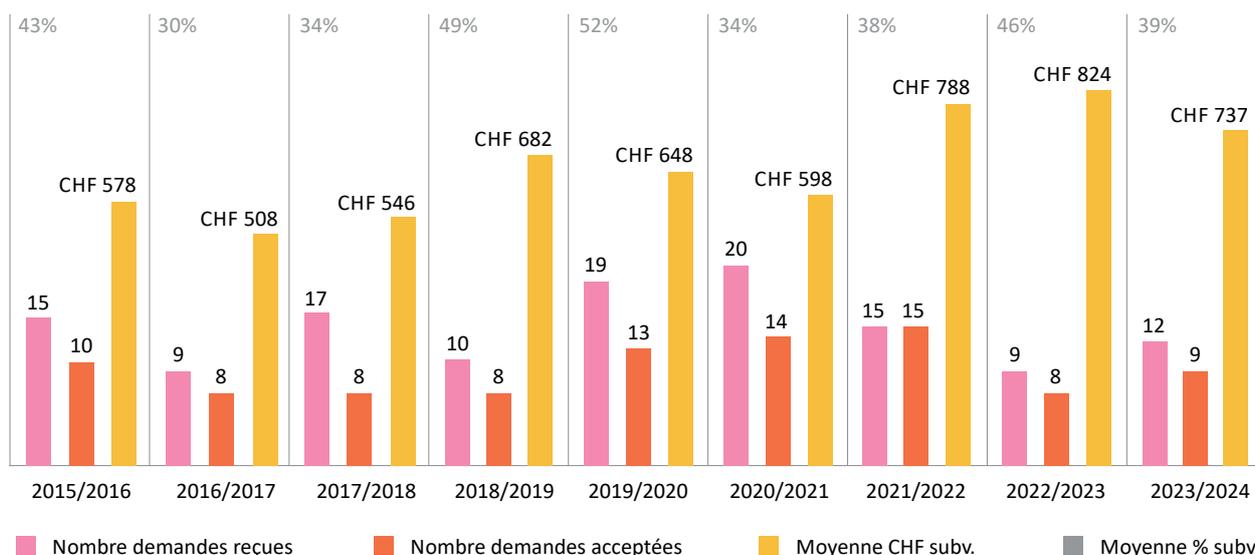
< CHF 1'000.-	entre CHF 1'000.- et CHF 5'000.-	entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-	CHF 10'000.- et +
0	9	3	0

SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

La subvention aux études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles, tout en soutenant les écoles de formation musicale reconnues par la Fondation pour les études musicales, selon la Loi sur l'enseignement de la musique.

En 2023, une légère augmentation du nombre de demandes a été constatée, mais le soutien moyen attribué reste assez proche des années 2021 et 2022. Ces élèves fréquentent le COV et l'EMN.

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTION PAR ANNÉE SCOLAIRE



ANNÉE SCOLAIRE	DEMANDES REÇUES	DEMANDES ACCEPTÉES	MOYENNE % SUBV.	MOYENNE CHF SUBV.
2015/2016	15	10	43%	578
2016/2017	9	8	30%	508
2017/2018	17	8	34%	546
2018/2019	10	8	49%	682
2019/2020	19	13	52%	648
2020/2021	20	14	34%	598
2021/2022	15	15	38%	788
2022/2023	9	8	46%	824
2023/2024 (au 31.12)	12	9	39%	737

LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

La promotion culturelle met en place des actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de découvrir, partageant ainsi la diversité des formes culturelles.

LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers l'art dans l'espace public et le soutien aux artistes locaux.

La Commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney, Présidente ;

- Mme Alexandra Rao, membre (PLR), remplacée par Madame Annie Beutler en automne 2023 ;
- M. Steve Binggeli, membre (GDG) ;
- M. Moritz de Hadeln, membre (Plateforme de gauche) ;
- M. Maurizio Di Felice, membre (UDC), démissionnaire en décembre 2023 ;
- Mme Aline Schumacher, consultante ;
- Mme Sandrine Faure, Cheffe de Service.

La Commission culturelle a pu travailler activement en 2023 par :

- la participation au jury du concours pour l'illustration du sac artistique ;
- la préparation des futurs projets de pour-cent culturels ;
- la participation au jury des bourses d'aide à la création.

L'ART EN VILLE

Dans la lignée de la promotion de la culture auprès de la population et en collaboration avec la Commission culturelle, le Service développe des projets d'art en Ville. Aussi bien à travers des pour-cent culturels ou des appels à projets que des actions de médiation.

Plusieurs projets ont ainsi vu le jour :

- Inauguration des aménagements de Gare Sud – La Crétaux
- Stand de médiation du Service lors de l'inauguration de Gare Sud
- Inauguration de la nouvelle série de pièces de la machine Vincentime

SORS.GLAND.CH

Un nouvel outil de promotion culturelle a vu le jour en juin 2023, le site Internet sors.gland.ch. Destiné à promouvoir les activités culturelles et de loisirs portées par la Ville ou par des tiers, il permet également de donner de la visibilité aux associations, aux artistes, de proposer un agenda, ainsi que de communiquer de manière ciblée par le biais des actualités et de la newsletter mensuelle.

SAC ARTISTIQUE

Nouveau sac, nouvelle formule. Après deux éditions en 2019 et 2021 qui sont le résultat de commandes faites à des artistes soutenus par la Ville, cette nouvelle édition a fait l'objet d'un concours ouvert. En 2023, c'est l'illustratrice Tohno Yamamoto, habitante glandoise, qui a su séduire le jury.

Le sac artistique est distribué lors de différents événements culturels mais surtout aux nouveaux résidents par le Contrôle des habitants. En parfait ambassadeur, il contient tous les documents nécessaires destinés aux nouveaux arrivants, toute la communication culturelle et des entrées pour le Théâtre de Grand-Champ.



Sac 2023

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

L'ÉTÉ EN VILLE

Ce programme d'animation a pour but d'amener la population à découvrir et vivre des espaces durant la saison estivale durant l'été.

Plusieurs services communaux et des partenaires locaux s'associent et collaborent autour d'un même projet.

La 3^e édition s'est déroulée sur les sept semaines des vacances scolaires et dans différents lieux. En reprenant les ingrédients qui ont fait le succès des éditions précédentes, l'édition 2023 a à nouveau su fédérer la population en allant à sa rencontre.

L'objectif principal pour les prochaines éditions consistera à maintenir de la vie et des propositions pour la population durant l'été, tout en valorisant le tissu associatif local pour animer cette période. De nouveaux emplacements vont être sélectionnés pour continuer d'aller à la rencontre de la population et de faire découvrir la Ville dans une ambiance conviviale.

QUELQUES CHIFFRES

Le programme proposait plus d'une centaine de rendez-vous du 30 juin au 19 août, toutes thématiques confondues. Il y a eu :

- 5 concerts ;
- 5 projections lors du Cinéma Open air ;
- 4 soirées de projections de courts-métrages ;
- 17 ateliers artistiques ;
- 27 rendez-vous littéraires (Carabouquin et Bibliothèque communale) agrémentés de contes, ateliers et petits spectacles/concerts participatifs ;
- 40 rendez-vous sportifs (yoga, pilates, samba, tai-chi) ;
- 4 rendez-vous pour les jeunes avec le CRL, et le Parlement des jeunes ;
- 2 cafés contact et apéro contact organisé par le pôle affaires sociales du Service.



Été en ville

CINÉMA OPEN AIR

La 12^e édition du Cinéma open air a gardé sa formule « Ciné-transat » avec, comme nouveauté, un système de diffusion du son par casques. Le concept convivial et bucolique, composé de deux espaces (l'un pour les concerts avec foodtrucks, l'autre pour la projection des films) a rassemblé sur cinq jours plus de 3'000 personnes.



Cinéma open air 2023

LIEUX CULTURELS

LA MEZZANINE

Depuis la rentrée de septembre 2022 et jusqu'au mois de mars 2024, les photographies d'Anne Colliard sont exposées dans un accrochage évolutif qui suit la vie du théâtre. La photographe suit les saisons avec son œil aiguisé, offre des images drôles et touchantes qui dévoilent l'envers du décor.

LA PÉPINIÈRE

Lieu de rencontre, de partage et de création, la Pépinière se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition les locaux de l'ancien Petit-Collège.

Cet espace continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, et permet aux projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la Cité, et qui permet à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, afin de le porter plus loin.

La création de La Pépinière est une collaboration du Service et de celui de l'enfance et de la jeunesse.

Depuis 2022, les salles dédiées aux arts visuels accueillent des artistes pour des résidences de plus longue durée afin de développer leur travail dans de bonnes conditions et pour répondre au mieux à leurs besoins.

En 2023, les espaces communs ont subi une mue pour accueillir de nouvelles activités et s'ouvrir à la population. La Ludothèque Nyon Région y prend ses quartiers deux fois par semaine. Le reste du temps, l'espace est disponible pour les utilisateurs réguliers de la Pépinière.

En 2024, le but est de mettre les espaces communs à disposition d'un plus grand nombre d'artistes pour y proposer des ateliers de manière régulière.



Théâtre de Grand-Champ, saison 2022-2023 – ©Anne Colliard

THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP

SAISON 2022-2023

Avec son affiche au ton festif, la saison 2022-2023 a ouvert ses portes au public le temps d'un week-end intense et panaché, invitant le public à venir en coulisses et en apprendre plus sur ce qui lui est d'ordinaire caché : plateau, loges, installations et matériel technique, comédiens en répétitions ont fait partie de cette ouverture de saison festive.

L'ouverture de saison a marqué les 30 ans de début d'activités du Théâtre de Grand-Champ, en septembre 1992.

Le Théâtre continue d'affirmer son ancrage régional, de soutenir la création, la diffusion, tout en poursuivant son travail d'accueil de compagnies en résidence et de développement des coproductions.

EN QUELQUES CHIFFRES

La saison 2022-2023 fut bien garnie :

- 125 rendez-vous pour présenter 42 spectacles et concerts et 33 séances cinéma ;

- 8 spectacles ont été joués pour les établissements scolaires de Gland et ceux de la région proche ;
- 2 festivals en partenariat (La Côte flûte festival et Visions du Réel) ;
- 2 programmes de mise en réseau : Côte à Côte et Scènes communes ;
- 1 programme de participation culturelle intitulé « Sortir au théâtre », qui privilégie des moments d'échanges entre les équipes artistiques, des workshops ou des ateliers spécifiques ;
- 1 collaboration approfondie pour favoriser l'accessibilité à tous aux spectacles grâce à une collaboration renforcée avec l'association Ecoute voir (interprétation en langue des signes, audiodescription et surtitrage) ;
- une collaboration fidèle avec le milieu scolaire qui permet d'accompagner élèves et enseignants tout au long de leur parcours scolaires, et de leur faire découvrir l'univers théâtral et artistique en particulier.

SAISON 2022-2023	SPECTACLES/ CONCERTS/ PROJECTIONS	REPRÉSENTATIONS	SPECTATEURS	FRÉQUENTATION EN %
Musiques actuelles	10	10	820	82
Saison classique	6	6	972	47
La petite saison	10	25	2'621	71
Théâtre et spectacles	16	27	3'478	72
Cinéma	33	37	2'227	-
TOTAL	75	125	10'118	

Si la fréquentation a été difficile durant la première partie de saison, la situation a significativement évolué ensuite, permettant de finir sur une note positive et détendue, en espérant que la tendance se poursuive au-delà de l'été. Dans l'ensemble, ce sont tout de même presque deux mille spectateurs de plus que la saison précédente (8'663 spectateurs), mais la fréquentation reste encore éloignée de la saison 2018-2019, année de référence avant pandémie qui avait compté 17'583 spectateurs.

SOUTIEN À LA CRÉATION

Plusieurs mesures destinées à maintenir le dialogue entre le public et les arts vivants d'une part, et à venir en soutien concret au milieu artistique d'autre part, sont mises en œuvre depuis plusieurs saisons à présent :

- Ouvrir les salles aux compagnies, groupes et leur offrir des espaces de travail lors des différentes étapes de création. Grand-Champ dispose à présent d'une véritable salle de répétition avec un équipement technique. La compagnie Rupille 7 est accueillie en résidence prolongée et soutenue pour trois créations, jusqu'en 2025 inclus.

- Projet Côte à Côte :

Côte à Côte unit trois lieux de culture du District (Casino-théâtre de Rolle, Usine à gaz de Nyon et Théâtre de Grand-Champ).

Cette association qui date de 2021 propose un concept dynamique : inviter les spectateurs à naviguer entre les trois lieux et collectionner les découvertes au moyen d'une carte commune.

Ce projet a été soutenu par l'Etat de Vaud par le biais du fonds de transformation.

En 2023, il a été imaginé de lancer un dispositif à destination des 18-30 ans, intitulé L'Abô. Pour un tarif avantageux de CHF 100.-, son détenteur a eu accès à l'ensemble de la programmation de janvier à juin 2023 des trois salles.

Les synergies qui ont fait naître ce projet en sont aussi le ciment. La volonté des trois lieux de s'unir et collaborer est forte et nourrie par une même vision d'ouverture et de dialogue avec les publics. Leur complémentarité artistique et leur répartition géographique sur la carte régionale sont une force et un levier culturel dynamique.

- Projet Scènes communes :

Dès le début des fermetures pour raisons sanitaires, en automne 2020, les directions des cinq théâtres communaux de Cossonay, Morges, Yverdon et Gland se sont concertées pour unir leurs forces. Le projet Scènes communes était né, avec pour objectif de soutenir les créations de formes

légères, en provenance des quatre villes et de faire une tournée dans des lieux insolites, au cœur des cités, pour un public varié et saisonnier.

Ce projet a permis de réunir cinq salles de spectacles (l'Echandole et Benno-Besson à Yverdon-les-Bains, le Pré-aux-Moines à Cossonay, Beausobre à Morges et Grand-Champ) avec leurs points communs et de faire de leurs missions spécifiques à leur caractère public un élément fort. Présentés hors les murs pour quatre d'entre eux et intégrés au programme Eté en ville, ce concept continue à exister, et à être le trait d'union entre les saisons théâtrales et la période estivale, entre les cinq lieux, et entre la population et les artistes qui viennent à leur rencontre.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

L'objectif principal des diverses missions de la Bibliothèque communale et scolaire est de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la lecture et de l'information sous toutes ses formes.

Actif depuis 2021, le service Navibouq' La Côte a remporté en 2023 un vif succès. Les demandes de prêts intersites ont augmenté de 8% par rapport à l'année précédente. Le nouveau site Internet facilite grandement l'accessibilité aux divers services proposés ainsi qu'au catalogue en ligne. Désormais, les utilisateurs peuvent commander leurs documents dans les quatre bibliothèques de Coppet, Nyon, Gland et Rolle, consulter le programme d'animations et réserver des spectacles ou des ateliers. Ce site est entièrement géré par les bibliothécaires et a été visité 5'600 fois en 2023.

Cette année, une réflexion ayant comme objectif de dynamiser les services à destination du public adulte a été lancée pour déterminer des actions concrètes à réaliser. Bien que la satisfaction du public adulte soit acquise, et que le nombre de prêts à destination de cette population augmente chaque année, la participation à la vie de la bibliothèque reste plus modeste que celle de la section jeunesse. Pour donner suite à ces considérations, voici ce qui a pu être concrétisé cette année :

- reclassement du secteur « romans en français » afin de permettre aux utilisateurs une plus grande autonomie dans leurs recherches ;
- ajout d'un créneau horaire nocturne mensuel de 18h à 20h30 le jeudi ;
- mise en place du Tricote-parlote, rencontre hebdomadaire pour discuter et tricoter.

Comme en 2022, le nombre de prêts a augmenté d'environ 2% et les lecteurs actifs sont de plus en plus nombreux.

Le fonds documentaire s'élève à 33'000 documents, 4'400 nouveaux documents ont été mis à disposition du public.

SECTION PUBLIQUE

Dans le cadre des animations publiques, de nombreuses activités ont été organisées tout au long de l'année. On dénombre 104 animations qui ont réuni 1'150 participants environ.

Pour les enfants :

- les contes du mercredi (douze spectacles de contes, dont deux musicaux « Il était une fois le violon ») en collaboration avec le Théâtre de Grand-Champ ;
- la Nuit du conte, des bricolages de Noël ;
- un calendrier de l'Avent animé par le Carabouquin, à la suite d'une résidence d'écriture de la comédienne, autrice et metteuse en scène Julie Annen.

Pour les adultes :

- speed-booking pour les femmes allophones, dans le cadre des Cafés-contacts
- tricote-parlote, 27 rencontres ;
- les Nocturnes de la bibliothèque, 11 éditions ;
- rencontre et lectures par l'auteur et éditeur Pierre Crevoisier à l'occasion du projet Les Voyages immobiles ;
- création collaborative d'un Leporello : atelier artistique avec Kevin Crelerot, l'œuvre réalisée est disponible en prêt ; rencontre littéraire avec l'autrice Swati Rastogi-Mayor.

Pour tous :

- lancement des Dimanches à la biblio, ouverture dominicale de 10h à 14h pour les familles, avec, pour la première édition le 26 novembre, de l'animation Né pour lire pour les bébés lecteurs et leurs parents ;
- la 2^e édition du Biblioweekend, événement annuel des bibliothèques publiques suisses, cette année sur le thème Mettre les voiles ;
- la Journée de la lecture à voix haute, proposant aux visiteurs d'avoir recours à un lecteur bénévole ;
- dans le cadre du Pavillon climatique : des contes durables pour vie agréable et un atelier de fabrication de Tawashi par Zéro Waste Nyon ;
- cinq stands animés dans le cadre de L'été en ville, agrémentés de divers spectacles de contes ;
- un stand à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle au Théâtre de Grand-Champ.

SECTION SCOLAIRE

Les animations pédagogiques à destination des élèves visent à faire travailler les objectifs du Plan d'études romand lié entre autres à l'accès à la littérature. Ces actions ont trois thèmes : visites « découverte », visites « méthodologie » et activités « autour du livre ».

En 2023, les bibliothécaires ont animé 273 périodes scolaires pour 90 classes. Cela correspond à une moyenne de 3 périodes d'animations pédagogiques par classe. Additionnées aux accueils de classes simples (emprunts d'ouvrages), cette moyenne s'élève à 3,5 périodes par classe, tous niveaux compris.

En 2023, une animation hors cadre proposée à une classe d'accueil a permis de constituer un fonds de



Atelier Leporello

livres jeunesse en ukrainien. Les élèves ukrainiens ont traduit les titres des ouvrages en français, ce qui a permis ensuite à la classe d'aider les bibliothécaires à cataloguer, étiqueter et plastifier les ouvrages pour la mise en place du rayon. Cette activité participative s'est achevée par un moment festif partagé entre élèves, enseignants et bibliothécaires.

La Bibliothèque communale et scolaire de Gland a passé une année trépidante. Après des restrictions trop longtemps maintenues, la liberté d'action retrouvée a créé une belle émulation au sein de l'équipe. Le programme d'animation s'est étoffé et plusieurs créneaux horaires ont été ouverts pour favoriser l'accessibilité au plus grand nombre. De plus, à la suite de la mise en place du Fine Free Library en 2022, les relations avec le public se sont encore renforcées tout en étant plus apaisées. Certains utilisateurs sont revenus plus régulièrement, n'ayant plus à se soucier d'éventuels frais de retard.

Ces précieuses relations acquises au fil du temps et à l'aide d'une préoccupation constante des professionnels risquent d'être fortement impactées par les problématiques liées aux travaux dans le bâtiment de Grand-Champ. L'équipe de la Bibliothèque devra investir du temps et de la créativité pour tenter de maintenir la qualité de son accueil et de ses services malgré les nuisances sonores et un accès au bâtiment moins aisé.

NOMBRE DE PRÊTS



AFFAIRES SOCIALES

Depuis le début de la nouvelle législature, le pôle affaires sociales a rejoint le Service de la culture. Désormais réunis, le Service comprend la politique du logement et des aînés, la politique de promotion de la santé, la cohésion sociale et les cultes.

ACCUEIL

Le pôle affaires sociales du Service est souvent le premier interlocuteur des habitants qui rencontrent des problèmes d'ordre social. Il sert de relais avec les partenaires sociaux et médico-sociaux de la région. Chaque mois, une cinquantaine d'échanges d'informations sont initiés, par téléphone ou au guichet des locaux Rue du Borgeaud 12.

Les questions liées au logement et à l'aide sociale communale sont traitées directement par le Service tandis que les autres questions d'orientation sociale sont transmises aux organisations spécialisées (Agence d'assurance sociale de Gland ou Nyon, CMS, CSR, Permanence Caritas - Asolac, Centre social protestant - CSP, PROFA, etc.).

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Les affaires sociales répondent aux demandes d'aide sociale ponctuelle adressées à la Commune. Le budget dédié est principalement utilisé pour aider les familles rencontrant des difficultés financières ponctuelles, parmi lesquelles les familles monoparentales sont très représentées. En 2023, deux familles monoparentales ont ainsi bénéficié d'une aide financière ponctuelle. L'aide sociale communale ayant été communiquée aux partenaires du réseaux social glandois, est de plus en plus sollicitée.

CAFÉS CONTACTS

Des rencontres destinées aux femmes allophones sont organisées le premier mardi du mois, dans des lieux variés : l'objectif est de susciter une occasion de pratiquer le français, de tisser des liens sociaux, et de découvrir la Commune en échangeant autour d'un café. En 2023, ces rencontres ont eu lieu tous les mois, y compris durant les périodes de vacances estivales. La diversité des thématiques et des lieux a permis d'atteindre un nombre croissant de participantes. La fréquentation est passée d'environ douze personnes en début d'année à plus d'une vingtaine par rencontre durant le second semestre.

VIE DE QUARTIER

Les derniers habitants du quartier des Lisières se sont installés en 2023. La Commune, en partenariat avec les propriétaires et les gérances du lieu, a mis en place une démarche d'animation sociale de quartier. Le mandat a été confié à l'Unité de travail social communautaire de Pro Senectute Vaud, dès juillet 2023. Il a abouti à l'organisation d'une rencontre régulière, chaque premier mardi du mois, et plusieurs événements comme une grande célébration lors de la Fête de voisins ou une fête pour Halloween, et sur la formation d'un groupe de travail pour l'aménagement des potagers.

DONS À DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

Des dons ont été versés à des organismes et associations à but non lucratif en Suisse et à l'étranger afin de contribuer à différents projets sociaux et humanitaires.

- Le soutien aux organismes œuvrant en Suisse concerne prioritairement des projets ayant des retombées possibles pour la population. Ainsi, La Pépicerie, visant la redistribution d'aliments invendus à la population glandoise, est soutenue depuis sa création en 2018, tant par la mise à disposition d'un espace que par un soutien financier destiné à alléger les frais d'exploitation. La fréquentation des bénéficiaires de la Pépicerie est d'ailleurs en hausse, dans un contexte de hausse du coût de la vie généralisée et de la guerre en Ukraine.
- Les dons destinés à des structures œuvrant à l'étranger ont concerné des projets accompagnés par la FEDEVACO. Ils ont permis notamment le bouclage de la recherche de fonds de deux projets liés à l'assainissement des eaux, l'un au Mozambique et l'autre en République démocratique du Congo. D'autres projets soutenus sont des projets à caractère humanitaire portés par des glandois, comme Etincelle d'espoir, ou dans lesquels ils s'impliquent.

RÉPARTITION DES DONS

	2020	2021	2022	2023
Suisse - nombre de dons (<i>montant moyen</i>)	40 (CHF 337.-)	35 (CHF 428.-)	38 (CHF 404.-)	48 (CHF 369.-)
Etranger - nombre de dons (<i>montant moyen</i>)	11 (CHF 1'318.-)	10 (CHF 1'300.-)	10 (CHF 2'091.-)	3 (CHF 3'322.-)

REPAS À DOMICILE

Des repas confectionnés par l'EMS Le Chêne sont livrés à domicile aux bénéficiaires glandois par des bénévoles encadrés par la Fondation de la Côte. Cette dernière gère le CMS de Gland, qui est chargé de la distribution des repas à domicile. La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50 par repas aux bénéficiaires qui ne reçoivent pas d'aide individuelle de la part du canton de Vaud.

SOUTIEN AUX ANIMATIONS EN LOGEMENT PROTÉGÉ

La Fondation Belle Saison engage les référentes sociales des logements protégés des quartiers d'Eikenøtt et des Lisières. Celles-ci sont notamment responsables de l'organisation d'activités récréatives et de sorties. En 2023, la Commune a soutenu à hauteur de CHF 5.- par mois les seniors ne touchant pas les prestations complémentaires AVS, afin qu'ils puissent participer aux repas à l'extérieur au même titre que les personnes qui en bénéficient.

VIVAG

Issue d'une démarche communautaire à Gland il y a plus d'une décennie, l'association des seniors de Gland VIVAG est en pleine forme. La Commune confirme son soutien à ses activités, par des contacts réguliers avec le pôle des affaires sociales, des échanges sur les préoccupations des seniors, une mise à disposition de locaux et une subvention financière importante.

LOGEMENT

La Ville de Gland encourage la construction de logements d'utilité publique (LUP) sur son territoire et garantit l'application de la Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). L'Office du logement coordonne la location des LUP en collaboration avec le réseau médico-social, les gérances, et ce, en respectant les listes de personnes inscrites auprès de l'Office.

Il existe actuellement sur la Commune de Gland trois catégories de LUP : des logements à loyer modéré, des logements à loyer abordable et des logements protégés.

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ (SUBVENTIONNÉS)

98 logements à loyer modéré sont en location sur le territoire de la Ville de Gland. Ils permettent à des familles et à des ménages ayant des revenus modestes de se loger convenablement. Le loyer est abaissé grâce à une subvention financée à parts égales par le canton et la Commune.

LOGEMENTS À LOYER ABORDABLE

185 logements à loyer abordable ont été construits à ce jour sur le territoire communal. Ces logements, dont le prix est en-dessous de celui du marché sont destinés à toutes les catégories de locataires (familles, personnes seules, seniors, étudiants, etc.) faisant partie de la classe moyenne. Ce type de logement ne bénéficie d'aucune subvention.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

62 logements protégés sont disponibles à la location sur le territoire communal. Les logements protégés ont une architecture adaptée qui favorise le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Ils peuvent être conventionnés avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ce qui est le cas pour les logements proposés à Gland. Les locataires bénéficient d'un encadrement sécurisé et peuvent profiter d'une salle communautaire équipée pour des moments de partage et des repas pris en commun.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'aide individuelle au logement (AIL) fournit un soutien financier direct aux familles pour le paiement de leur loyer. Elle est calculée en fonction de la situation familiale, des revenus et du loyer du ménage.

STATISTIQUES AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de demandes	78	93	104	116	122
Nombre de bénéficiaires durant l'année	59	56	56	61	54
Nombre de bénéficiaires encore actifs au 31.12.2023	40	43	45	45	35

SALLE COMMUNAUTAIRE ET VIE DE QUARTIER (LA COMBAZ)

Le préavis municipal n°37/2023 (demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle 4311) a été validé par le Conseil communal au printemps 2023. L'objectif d'une salle communautaire est de fournir un espace d'accueil et de réalisation de projets et d'activités de quartier. Ce projet permettra d'offrir également des espaces ouverts à toute la population glandoise, dans le but de favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale. Les travaux devraient arriver à leur terme courant 2024. Le mandat de cohésion sociale a été confié à Pro Senectute et a commencé en juillet 2023.

COMMUNE EN SANTÉ

La Ville de Gland est une commune labellisée « Commune en santé » par Unisanté, le centre universitaire de médecine générale et santé publique vaudois. Les actions et manifestations menées dans ce cadre visent à favoriser les échanges et les rencontres, la culture, les loisirs et le sport et à construire un lieu de vie agréable pour toute la population. Les activités sont offertes à toutes et tous, enfants, jeunes, adultes et seniors.

MOIS DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Le but de cette action est d'encourager le mouvement et le bien-être par des cours de sport. Elle comprend des portes ouvertes dans les clubs et entreprises ou des séminaires, répartis sur une période d'un mois. L'édition 2023 a eu lieu du 26 mars au 23 avril 2023. Une campagne de communication via les organisations partenaires et les canaux habituels l'a soutenue. Dix-huit activités ont été proposées par les partenaires : conférence sur la santé mentale, ateliers diététiques, prévention des chutes, entraînements cardio, Fitgym, marche récréative ou encore course à pied. Les activités ont généré 68 participations individuelles. C'est un bilan mitigé pour cette formule 2023, avec moins de quatre personnes présentes en moyenne par activité. Une réflexion sur la refonte de cette action est en cours.

SANTÉ ET PRÉVENTION

2023 a vu se dérouler la 6^e édition du Bike, Walk et Brunch, un événement invitant petits et grands à explorer les alentours de Gland, à pied ou à vélo. Une centaine d'enfants et de parents ont pris part à la manifestation qui a été suivie d'un brunch à En Ruyre, à proximité du Centre sportif.

Depuis 2019, la Ville participe à une campagne de sensibilisation Une tulipe pour la vie et propose une série d'actions de prévention à destination des femmes, concernant le cancer du sein. C'est dans cet esprit qu'une matinée sportive à la salle communale a permis à plus de 80 personnes de participer.

PLAN CANICULE

Fort de l'expérience accumulée en 2022, avec deux déclenchements consécutifs du Plan canicule, le pôle Affaires sociales a entrepris une révision en profondeur du processus. 635 personnes âgées de 75 ans et plus résidant à Gland ont été contactées entre mai et juin pour connaître leur souhait d'être appelés en cas de canicule. 79 personnes ont manifesté leur intérêt. La Préfecture a déclenché le Plan canicule le 17 août 2023 pour une période de 2 semaines. L'ensemble des Services communaux ont été mobilisés pour effectuer les appels aux personnes identifiées et suivre leur situation. En cas de doute, des visites à domicile pouvaient être déclenchées. Les assistants de sécurité publique ont effectué cinq visites de vérification auprès des personnes n'ayant pas pu être jointes par téléphone. Le bilan a été très positif, le dispositif efficace et également apprécié des habitants concernés.

PROJET VIEILLIR CHEZ SOI

Accepté par le Conseil communal en septembre 2022 (préavis municipal n°25/2022), ce projet a été mis en œuvre dès 2023. Projet innovant et pilote, il a comme objectif de faciliter un maintien à domicile des seniors glandois grâce à une adaptation architecturale des logements et par le renforcement des solidarités de proximité. La première phase du projet visait à identifier les adaptations architecturales dans les logements des personnes âgées résidant dans les immeubles appartenant aux Retraites populaires. Un questionnaire a été adressé à 500 ménages. Plus de cent personnes y ont répondu, soit un taux de participation de 20%. Les résultats de cette enquête ont confirmé l'intérêt pour la démarche dans sa globalité. Il a surtout montré la reconnaissance des habitants de porter cette thématique. Dans l'année, des travaux ont pu débuter dans 20 appartements. Ces travaux incluent la création de portillons dans les baignoires, l'installation de mains courantes, la révision de l'éclairage ou encore la modification des pas de porte. Le volet d'animation communautaire a permis de rassembler les habitants de ces immeubles autour de rencontres régulières. En est né un dispositif social innovant, appelé « AIMANTER », visant à valoriser les micro-solidarités entre seniors à l'intérieur des immeubles. Le projet est retenu comme exemple par le canton dans le cadre de sa stratégie « Vieillir 2030 » et jouit d'une forte diffusion à l'échelle cantonale.

CULTES

TEMPLE

Un projet de rénovation d'envergure du Temple a été développé et présenté au Conseil communal durant l'année 2023 (préavis municipal n°47/2023).

NOUVELLE ÉGLISE CATHOLIQUE

La nouvelle église catholique Saint-Jean-Baptiste offre, en plus de ses activités liturgiques et religieuses, des salles en location ouverte à la population et à la vie associative glandoise. Tous les mardis, des bénévoles tiennent un café-partage, une occasion de rencontres et d'échange offerte à toute personne de Gland et des environs, indépendamment de sa confession.



Église catholique Saint-Jean-Baptiste

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS

VŒUX DES COMMISSIONS

COMMISSION DE GESTION 2023

1. **« Demande à la Municipalité de rendre les cours de musique extra-scolaires plus accessibles (comme les sports facts) afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de développer des compétences musicales»**

Un projet de soutien à la formation artistique pour les enfants est en cours d'élaboration grâce, d'une part, à un règlement municipal en vue de la prochaine année scolaire, et à un montant alloué prévu au budget 2024 d'autre part.

L'objectif sera d'inciter les enfants et jeunes glandois, et de soutenir plus largement la fréquentation des cours de musique mais aussi d'autres disciplines artistiques.

2. **« Encourage la Municipalité à solliciter le canton afin de terminer dès que possible la révision du plan d'affectation communal »**

La Direction générale du territoire et du logement a été sollicitée et une séance a été organisée en juillet 2023 pour affiner les demandes cantonales formulées dans le cadre du retour d'examen préalable du dossier.

Des séances de coordination avec les services cantonaux concernés sont prévues au premier semestre 2024. Une mise à l'enquête du plan d'affectation communal (PACom) est prévue pour 2024.

3. **« La Commission de Gestion est bien consciente du travail que demande la rédaction du rapport nonobstant elle souhaiterait que la Municipalité essaie dans la mesure du possible de nous envoyer ce dernier plus rapidement, le timing étant chaque année un peu plus serré.»**

L'élaboration du rapport de gestion est effectivement une tâche importante qui mobilise beaucoup de personnes. Pour le rapport sur l'année 2023, la continuité est de mise, tout en demandant aux contributeurs de réfléchir à présenter un document plus synthétique, certainement disponible plus tôt.

4. **« Souhaite que la Municipalité se focalise sur la prévention et la formation des gestes éco-responsables auprès de ses collaborateurs maintenant qu'elle a mis en place de nombreuses démarches dans la gestion d'économie d'énergie. »**

En 2023, pour la seconde année consécutive, ont été organisés des ateliers « Écogestes » à l'attention des collaborateurs communaux. Ces ateliers comportaient des thèmes variés en fonction des intérêts des collaborateurs, allant de la gestion du papier à la mobilité en passant par une utilisation raisonnée de l'eau. En parallèle, deux ateliers « La Fresque du Climat » ont été organisés sous le pavillon climatique, en cohérence avec l'axe V - Administration exemplaire du plan climat communal.

5. **« Encourage la Municipalité à réfléchir sur la possibilité de chercher du sponsoring pour notre théâtre »**

Partant du constat que nous ne disposons pas des ressources humaines nécessaires pour réaliser cette recherche de parrainage, il serait tout d'abord nécessaire de disposer d'un budget supplémentaire afin de bénéficier de ce temps de travail et des compétences dédiées avant d'obtenir des résultats.

Par ailleurs la position de la Municipalité consiste à soutenir le tissu associatif et à éviter de le priver d'une partie du parrainage dont il a besoin pour mener à bien ses activités ou événements. Le contexte se cris-

pendant ces dernières années, les fonds privés sont de plus en plus réduits et les associations ont toujours plus besoin de cet apport.

6. « Encourage la Municipalité à faire systématiquement des analyses de gestion des risques plus poussées »

La gestion des risques est déjà une réalité dans de nombreux domaines d'activité de l'administration (informatique, plans de continuité des activités en cas de crise, santé et sécurité au travail, contrôles internes dans le domaine des finances, etc.). S'inspirant de la pratique dans les instances dirigeantes d'autres acteurs (fondations, sociétés), le pointage régulier des risques globaux concernant la Commune et des mesures de mitigation pourrait être systématisé.

7. « Souhaiterait que la Municipalité organise des séances de retours d'expériences lors de la fin des travaux afin d'améliorer en continu leurs processus et d'utiliser l'expérience passée pour les préavis futurs »

Dans le cadre de la mise en place du dispositif PMO au sein de l'administration (projet initié début 2023), le Secrétariat municipal a conçu un nouveau processus de gestion de projet qui sera déployé courant 2024. La 3^{ème} phase de ce processus, la phase de réalisation, se ponctue par une séance de présentation du rapport de fin de projet à la Municipalité. Lors de cette séance sont présentés les livrables du projet finalisé et l'atteinte des objectifs qui font l'objet d'une validation par la Municipalité. Ces éléments sont une base de travail pour l'amélioration continue dans le cadre de préavis futurs.

8. « Enjoint la Municipalité à tenir à jour leur listing des préavis clôturés et celui du site internet de la ville »

Dans le cadre de la mise en place du dispositif PMO au sein de l'administration (projet initié début 2023), le Secrétariat municipal se dotera d'un logiciel de gestion PMO. A terme, les préavis y seront intégrés et leur clôture suivie dans le logiciel. Une extraction de ce suivi sera réalisée et mise à disposition du Conseil communal.

COMMISSIONS TECHNIQUES, COMMISSION DES FINANCES ET COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. « La commission souhaite que la Municipalité réfléchisse à utiliser la chaleur générée par la production de glace pour alimenter des bâtiments avoisinants ou intégrer le chauffage à distance »
- Vœu de la Commission technique (rapport de minorité chargée d'étudier le préavis municipal n°7 relatif à l'octroi d'un droit de superficie sur une fraction de la parcelle n°91 de la Commune de Gland en vue d'y construire une halle polyvalente incluant notamment une patinoire

Le préavis municipal n°7 a été retiré par la Municipalité et une version modifiée du projet sera soumis au Conseil communal ultérieurement. Ce point a déjà été étudié. La majeure partie de la chaleur produite sera utilisée pour chauffer le bâtiment lui-même notamment le restaurant, les vestiaires, la partie dédiée à la pétanque ainsi que celle pour le tennis de table. Le solde ne sera pas suffisant pour chauffer un autre bâtiment ou être rejeté dans le réseau de chauffage à distance.

2. « La commission souhaite également que la Municipalité se penche de façon plus pertinente sur les personnes ou catégories de personnes (clubs, associations, etc.) pouvant bénéficier de la gratuité »
- Vœu de la Commission technique (rapport de minorité chargée d'étudier le préavis municipal n°7 relatif à l'octroi d'un droit de superficie sur une fraction de la parcelle 91 de la Commune de Gland en vue d'y construire une halle polyvalente incluant notamment une patinoire

Le préavis municipal n°7 a été retiré par la Municipalité et une version revisitée du projet sera soumis au Conseil communal ultérieurement. Dans ce contexte, la répartition des heures de glaces et la gratuité pour certaines catégories de personnes seront étudiées.

3. « **La Commission souhaite que la Municipalité reste attentive au développement des nouvelles technologies dans le traitement de l'eau afin de s'assurer de l'actualité des installations de la station** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°36 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'optimisation des installations de traitement de la station du Montant*

Le projet est suivi par un bureau spécialisé et les appels d'offres auprès des différentes entreprises mentionnent la possibilité de proposer des variantes. De surcroît, lors de l'exécution des travaux, un dialogue se fait avec les entreprises et une visite des lieux afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

4. « **La commission a mis en avant les vœux suivants destinés à la Municipalité : La commission souhaite que la Municipalité étudie la possibilité d'installer un garage à vélo** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°37 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle 4311*

A ce jour, les aménagements extérieurs du quartier ne sont pas encore finalisés.

Le plan des aménagements extérieurs du projet de la Combaz, prévoit l'aménagement d'un parking à vélos à proximité de notre bâtiment A5.1 (entre ce dernier et le bâtiment voisin A2).

En complément, d'autres parkings à vélos identiques sont également prévus dans le quartier : entre les bâtiments A1 et A9, entre les bâtiments A5.2 et A3, entre les bâtiments A5.3 et A4 et entre les bâtiments A4 et A5.4. Enfin, un parking à vélos a déjà été installé devant l'entrée 5b du bâtiment A5.4 (voir plan en pièce jointe).

5. « **La commission souhaite que le choix du locataire se fasse scrupuleusement, afin de s'assurer que celui-ci respectera bien le cahier des charges** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°37 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n°4311*

Un cahier des charges sera joint au bail et le Service des finances, de l'économie et des sports veillera à ce qu'il soit respecté et appliqué.

6. « **La commission technique demande que les représentant de la Commune dans les études menées par le canton défendent les intérêts des habitants de Gland « hors localité » côté Golf et Lignièrre, notamment sur les infrastructures mobilité douce : entre autre : passages piétons, arrêts de bus, luminaires, traversées de la route pour les vélos** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°38 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la route Suisse (RC1)*

La Commune le fait avec l'obligation de l'administration cantonale de considérer dans les études les différents documents-cadres communaux (PDMS, plan lumière, etc.) ainsi que les projets de développement privés. Par exemple, une séance sera faite pour définir les impacts précis sur la route Suisse au niveau du carrefour avec la Dullive.

7. « **La commission demande qu'une attention toute particulière soit prise sur les cheminements des piétons et de la mobilité douce le long du chemin du stand côté commune de Gland et du chemin des Poteaux côté commune de Luins afin d'assurer la sécurité de ces derniers** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°40 relatif au Plan d'affectation (PA) « Lavasson », au règlement et à l'étude d'impact sur l'environnement (décision finale)*

Voir réponse au point 8 ci-dessous

8. « **La commission souhaite que la circulation qui sera mise en place pour accéder à la nouvelle STEP tienne en compte l'usage fréquent des piétons afin que le chemin garde sa vocation pédestre** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°41 relatif à un échange de bien-fonds et la constitution d'un droit de superficie en faveur de l'APEC sur une fraction de la parcelle 1689*

Dans le cadre du PA « Lavasson », une étude de mobilité a été réalisée. L'Association intercommunale pour

l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) a ensuite mandaté un bureau spécialisé pour affiner cette première étude sur le Chemin des Poteaux (Commune de Luins) et le Chemin du Stand, en coordination avec les communes de Luins, Vinzel, Dully, Bursinel et Gland. Dans les réflexions en cours menées par l'APEC, et qui seront affinées dans la demande de permis de construire de la STEP, un élargissement du Chemin du Stand est prévu pour réaliser un cheminement piétonnier en accotement. Un projet commun constitué du projet routier sur le Chemin du Stand ainsi que sur le développement des réseaux souterrains sera élaboré. Ces éléments seront à confirmer et valider par les différentes instances communales et cantonales. S'agissant d'un projet soumis à la Loi sur les routes (LRou), il sera présenté au Conseil communal pour approbation. La Commission sera donc également consultée dans les futurs aménagements. Des réflexions sont également en cours pour le Chemin des Poteaux.

- 9. « La commission souhaite également savoir si la Municipalité peut nous affirmer que la parcelle 90 ne fera pas l'objet de déclassement dans les 25 prochaines années » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal Préavis municipal n°41 relatif à un échange de bien-fonds et la constitution d'un droit de superficie en faveur de l'APEC sur une fraction de la parcelle 1689**

Dans le cadre de la révision du plan d'affectation communal (PACom) en cours, la parcelle 90 reste affectée à la zone agricole, ceci pour une durée de 15 ans dès l'approbation du Plan. Aucun projet n'est à ce jour prévu sur cette parcelle.

- 10. « Au vu des documents fournis et oui le fait que les contrôles qualités et traçabilités ne sont pas de son ressort, la commission demande à la Municipalité de rajouter une mention dans le document que le marchand rempli à l'attention de l'administration communale est qui stipule que le commerçant s'engage par sa signature à fournir des produits de qualité et à en assurer la traçabilité » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier Postulat de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Pour la création d'un règlement et d'une charte pour la sélection des commerçants de notre Marché hebdomadaire »**

Cette partie de la législation n'est clairement pas du ressort local. En installant après l'inscription d'usage son étal au sein du marché, le commerçant doit de facto souscrire au respect des réglementations communales, cantonales et fédérales. Un tel ajout créerait la confusion en suggérant que la Commune serait responsable du contrôle des dispositions sur le commerce alimentaire liées à la qualité et la traçabilité des marchandises.

- 11. « La COFIN suggère d'éviter d'engager des frais pour la création d'un parking vélo provisoire et de réaliser uniquement l'investissement définitif lié au déplacement de l'infrastructure actuelle prévue dans le cadre du préavis 19/2022 » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux : - de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ ; - de réaménagement de la cour et des équipements extérieurs.**

Le futur et définitif parking pour vélos devra atteindre une capacité de 315 places (normes VSS). Cette capacité tient compte du nombre d'élèves actuels et futurs (soit après l'extension du Collège de Grand-Champ).

Ce parking sera aménagé entre le site de Grand-Champ et celui des Tuillières. Durant les travaux à Grand-Champ (préavis municipal n°44/2023), cet emplacement accueille des locaux provisoires (type Portakabin) afin de pallier l'impact sur les locaux scolaires et servent de base de vie pour les ouvriers. Il n'est dès lors pas possible de réaliser l'aménagement définitif de ce parking.

Le démontage du parking à vélos qui se trouvait sur la parcelle 1591 a dû être effectué en début d'année 2024 pour laisser la place à la construction en cours pour des nouveaux bâtiments de logements (préavis n°19/2022).

En conséquence, de nouvelles places de parking vélos devaient être installées aux alentours du Collège pour la durée du chantier faisant l'objet du préavis n°44/2023. Pour cette raison, une partie des abris et structures vélos démontés a été provisoirement installée en février dernier à côté des locaux provisoires

jusqu'à la construction du nouveau parking vélo définitif qui sera réalisé dans le cadre du projet des aménagements extérieurs de Grand Champ.

- 12. « La commission demande à la Municipalité de présenter un projet complet avant le début des travaux tant pour la bibliothèque que pour la patinoire et le parking à vélos »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux : - de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ; - de réaménagement de la cour et des équipements extérieurs*

Comme exposé à la Commission technique le 20 juin 2023, les locaux libérés par la bibliothèque seront transformés d'une part en 2 classes et pour le solde de la surface en salle de conférence/auditorium. Les études de détails d'exécution sont en cours de finalisation par les architectes mandatés par la Commune en collaboration avec le Service des bâtiments et de l'urbanisme et la Direction des écoles. Le projet de cette transformation pourra être présenté au Conseil communal dès que les plans d'exécution seront finalisés et seront approuvés par l'administration cantonale (Direction générale des immeubles et du patrimoine).

L'étude pour le déplacement de la patinoire éphémère est également en cours et le projet pourra aussi être présenté au Conseil communal prochainement.

Enfin, les études pour le parking à vélos définitif démarreront après désignation des mandataires qui s'occuperont du projet des aménagements extérieurs de Grand-Champ. Cette adjudication est prévue à ce jour pour l'été 2024. Le projet pourra être présenté au Conseil communal dès que ces études seront avancées.

- 13. « La commission demande à la Municipalité la mise en place du projet « Zone 30 » dans le périmètre du site de Grand-Champs en parallèle des travaux »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux : - de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ; - de réaménagement de la cour et des équipements extérieurs*

A la vue des priorités (Vieux-Bourg, PDMS, etc.) et les ressources à disposition, la Municipalité a décidé de réaliser une phase test en 2024 afin d'identifier l'ensemble des tenants-aboutissants d'un tel projet.

- 14. « La commission demande à la Municipalité de communiquer régulièrement avec tous les acteurs concernés et impactés par les travaux »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux : - de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ; - de réaménagement de la cour et des équipements extérieurs*

Une communication régulière a été mise en place entre la direction des travaux, le Service des bâtiments et de l'urbanisme et tous les utilisateurs du site (Direction des écoles, enseignants, bibliothèque, théâtre, Conservatoire de l'Ouest-vaudois, Cartons du Cœur etc.).

Une communication ainsi qu'une coordination régulière sont également réalisées avec le chantier Equitim en face du Collège.

- 15. « La commission demande à la Municipalité de transmettre au Conseil communal, leur vision à court, moyen et long terme des intentions et des objectifs de cette dernière en lien avec le développement des complexes scolaires »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux : - de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ; - de réaménagement de la cour et des équipements extérieurs*

Vision à court et moyen terme : rénovation énergétique et agrandissement des sites existants avec Grand-Champ en cours de chantier et Mauverney à l'étude pour un démarrage des travaux en 2026.

Selon les dernières estimations de la future population scolaire effectuée par le Service de l'enfance et de la jeunesse, ces travaux devraient permettre de répondre aux besoins pour les 15 prochaines années soit jusqu'en 2040 environ.

A long terme : une réflexion sera lancée sur la possibilité de construire un nouveau collège. Cette réflexion

prendra en compte l'évolution estimée de la population glandoise mais également le respect d'un plan des investissements sous contrôle et d'une situation financière pérenne.

- 16. « La majorité de la COFIN souhaite que l'entretien des installations existantes (terrain de beach-volley, par exemple) soit réalisé en priorité, avant d'engager de nouvelles sommes pour de nouvelles installations, avec le montant accepté du préavis 92 de 2021 qui n'a pas encore été engagé à ce jour » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n°45 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif d'En Bord**

Le préavis municipal n°45/2023 ayant été adopté par le Conseil communal, toutes les installations prévues pourront être réalisées. Notamment, le terrain de beach-volley cité en exemple sera entièrement refait et doublé. Les autres installations existantes sont bien entretenues. L'inauguration est prévue pour le mois de juin 2024.

- 17. « La minorité de la commission souligne le manque de professionnalisme qui a régi à l'établissement du premier préavis 92/21 (devis sommaires, absence de certains postes de coûts). Elle regrette aussi le manque d'information au Conseil communal autour des dépassements de coûts par rapport au préavis initial, plus particulièrement ceux en lien avec les installations électriques et le changement de standing de la « buvette » du stand de tir. De ce fait, elle émet le vœu que la Municipalité en tire les enseignements à l'avenir, en étant plus rigoureuse sur l'estimation des coûts des préavis d'investissement futurs, éventuellement par le biais d'un crédit d'étude, et que la Municipalité tienne davantage informé le Conseil communal lorsque de significatifs dépassements de coûts s'avèrent inévitables. » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n°45 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif d'En Bord.**

La Municipalité en a tiré les enseignements et soumettra dorénavant au Conseil communal une demande de crédit d'investissement pour l'étude d'un projet d'une telle envergure. De plus, la Municipalité continuera à tenir le Conseil communal informé lorsque des dépassements de coûts significatifs s'avèrent inévitables, comme cela a toujours été le cas.

- 18. « La Commission invite la Municipalité en tant que maître d'ouvrage à bien vouloir faire respecter les normes pertinentes en vigueur pour garantir l'accessibilité du Temple et de la salle de paroisse dans le sens de la Loi [fédérale] sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand, RS 151.3), notamment en ce qui concerne l'accès aux toilettes adaptées aux handicapées (cf : Guide juridique de Pro infirmis au sujet des bâtiments et constructions) » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°47 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de : - rénovation énergétique du temple Saint-Paul et de la salle de paroisse ; - restauration du campanile**

L'aménagement d'un équipement sanitaire à destination des personnes à mobilité réduite dans le hall d'entrée de la salle de paroisse est en cours de chiffrage et sera réalisé dans le cadre des travaux du préavis municipal n°47/2023.

- 19. « La COFIN souhaite une synergie soutenue lors des travaux relatifs à la rénovation du temple et tout particulièrement du toit de la salle de paroisse et ceux en lien avec les aménagements extérieurs afin de restreindre au maximum les dommages collatéraux pouvant être engendrés sur les rénovations précédemment entreprises. » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n°47 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de : - rénovation énergétique du temple Saint-Paul et de la salle de paroisse ; - restauration du campanile**

Une coordination entre les services concernés (Service des bâtiments et de l'urbanisme, Service des infrastructures et de l'environnement) est en place ; les travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture de la Salle de paroisse seront réalisés lors du réaménagement du parvis du temple qui fera l'objet d'un prochain préavis géré par le SIE.

Les autres travaux prévus dans le cadre du préavis municipal n°47/2023 seront réalisés avant le réaména-

gement du parvis et ne seront pas impactés par celui-ci.

- 20. « La commission exprime le vœu suivant : - Transparence et consultation avec les parties prenantes - La commission encourage l'administration à maintenir un haut degré de transparence tout au long du processus d'acquisition, en impliquant les parties prenantes pertinentes, y compris les citoyens et les parents qui bénéficieront des nouvelles places d'accueil. Les préoccupations des opposants potentiels devraient également être prises en compte et traitées de manière appropriée » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°48 relatif à l'acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE**

Le Conseil communal et la population seront informés de l'évolution du processus d'acquisition. Les préoccupations des opposants potentiels seront prises en compte, dans la mesure du possible.

- 21. « La commission exprime le vœu suivant : - Suivi rigoureux de l'exécution du projet - Si l'acquisition est approuvée, la commission recommande un suivi rigoureux de l'exécution du projet, en s'assurant que les travaux de rénovation sont menés conformément aux normes et aux délais prévus afin de maximiser la garantie le projet réponde effectivement aux besoins de la communauté » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°48 relatif à l'acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE**

Les travaux d'aménagements seront réalisés par le futur locataire, l'Association Le Colibri, avec l'aide d'un cabinet d'architecte spécialisé. La responsabilité de la conformité et des délais lui incombe. La Municipalité veillera toutefois au bon déroulement du projet pour une ouverture espérée de la structure à la rentrée scolaire 2024-2025, dans l'intérêt mutuel de toutes les parties, des enfants et de leurs parents.

- 22. « La commission exprime le vœu suivant : - Communication continue avec le Conseil Communal - La commission demande que l'administration maintienne une communication continue avec le Conseil Communal pour les tenir informés des développements du projet, notamment les approbations finales des instances impliquées » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°48 relatif à l'acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE**

Comme relevé ci-dessus, le Conseil communal et la population seront informés de l'évolution du processus d'acquisition, intrinsèquement liée aux approbations des instances impliquées (délivrance du permis de construire et autorisation d'exploitation délivrée par la Fondation d'accueil de jour de l'enfance - FAJE).

- 23. « La commission souhaite que le fonds soit utilisé afin de promouvoir des initiatives innovantes, qu'ils servent à promouvoir l'expérimentation concrète de moyens de transport, tel que ceux à carburant alternatif, comme l'hydrogène. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°49 relatif à la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 1'231'740.-**

L'innovation se manifeste sur plusieurs domaines, l'énergie utilisée étant l'un de ceux-ci. Dans le cadre des transports publics, d'autres domaines peuvent être déterminants tels l'efficacité en terme de traitement des besoins par une meilleure gestion de la localisation des voyageurs ou l'utilisation d'un système permettant l'adaptation du matériel au nombre de personnes à transporter. Ces propositions sont des innovations qui ont prévalu à la décision de déposer le préavis municipal n°57/2024 pour un essai grandeur nature de navettes modulables à la demande. L'utilisation de l'hydrogène est encore à l'état embryonnaire dans le domaine des transports publics, mais la Municipalité suit de près son développement qui pourrait l'intéresser à terme.

- 24. « La commission demande aussi que la municipalité utilise toutes les synergies disponibles pour rendre ce fond le plus effectif possible et que l'administration et la Municipalité maintiennent une communication continue avec le Conseil Communal pour les tenir informés des développements à ce sujet et tout particulièrement des mesures concernant ou impactant directement notre commune » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°49 relatif**

à la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 1'231'740.-

Le préavis municipal n°57/2024 déposé devant le Conseil communal est une première réponse à ce vœu tant par l'effort de communication prévu et engagé que par le suivi de l'essai qui, nous l'espérons, pourra se réaliser.

25. « La commission demande à la Municipalité la mise en place, dans les meilleurs délais, d'une directive pour les groupes électrogènes de notre commune au sujet des prêts ou de la location pour les besoins des citoyens glandois. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n°50 relatif à l'achat de deux groupes électrogènes

Tel qu'indiqué à la Commission en charge de rapporter sur le préavis municipal n°50/2023, la Municipalité est en faveur d'une telle directive. Celle-ci est en discussion à l'interne et sera élaborée par les services impliqués.

26. « Dans la section 12.5 Plan des Investissements, la COFIN relève deux lignes qui l'ont particulièrement frappée :

- **Priorité 2 - Année 2024 - Demande de crédit d'investissement de CHF 40'000'000.- pour la surélévation et l'assainissement des bâtiments scolaires de Mauverney (salle de gymnastique, surélévation blocs A et B) ;**
- **Priorité 3 - Année 2025 - Demande de crédit d'investissement de CHF 20'000'000.- pour les travaux de rénovation et l'assainissement énergétique du bâtiment MB27 de la parcelle n°563 (ex-WWF) : La commission engage la Municipalité à être particulièrement attentive à la justification de ces investissements et à examiner toutes les possibles alternatives » - Vœu de la Commission des Finances chargée d'étudier le préavis municipal n°52 relatif au budget de l'exercice 2024.**

Pour tout projet, la Municipalité reste bien sûr attentive aux investissements. Chaque projet est évalué au niveau de sa justification (réponses à des besoins exprimés, cohérence de la réponse, durée dans le temps) et de son coût (rapport coût/travaux effectués, retour sur investissement, endettement au moment de l'investissement, etc.).

Lors des études, il est tenu compte de tous ces facteurs, avec des pistes alternatives qui sont envisagées, chiffrées puis retenues ou non.

En ce qui concerne le Collège de Mauverney, un premier avant-projet prévoyait un investissement de 50 millions pour la rénovation complète et l'agrandissement des bâtiments A et B. Plusieurs nouvelles solutions ont par la suite été envisagées pour répondre aux mêmes besoins exprimés. Aujourd'hui une nouvelle variante du projet est estimée à 40 millions. Elle comprend la démolition et la reconstruction du bloc B. Les études vont encore se poursuivre avec le bureau Ferrari et tous les partenaires concernés pour essayer de diminuer encore ce coût, tout en répondant aux besoins.

Pour le bâtiment Avenue du Mont-Blanc 27 (ex WWF), l'estimation de 20 millions portée en priorité 3 dans le plan des investissements résulte d'une estimation « grosse maille ». Un crédit d'études sera présenté au Conseil communal au printemps 2024 sur une nouvelle base estimative déjà ramenée à 15 millions. Lors de ces études, différentes pistes seront explorées pour tenter d'abaisser encore le coût des travaux tout en répondant aux besoins initiaux. Comme pour Mauverney B, le scénario de et reconstruction fera partie des hypothèses étudiées. Cette piste sera évaluée et chiffrée.

27. « Afin d'éviter des confusions à l'avenir lors de l'étude de préavis, la COFIN demande à la Municipalité de standardiser ses appellations quant à l'état des locaux à louer ou à mettre en location (prêt à l'usage, surface partiellement aménagée, surface brute – grise) » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n°54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle 1591 de Gland en développement).

La description de l'état des locaux à louer sera harmonisée, ceci progressivement et dans la mesure du possible.

28. « Pour le CFC 230 électricité, la COFIN suggère de poser suffisamment de tubes mais de tirer les câbles uniquement en fonction des besoins. » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle 1591 de Gland en développement)

La Municipalité tiendra compte de cette demande dans la mesure du possible lors de la réalisation de cet aménagement.

29. « Dans un souci de durabilité, la COFIN souhaite que la Municipalité pose du carrelage au sol en lieu et place du parquet évoqué dans le préavis »

CONCLUSION

Ce document a pour but de présenter les diverses tâches réalisées durant l'année, le plus complètement possible. Nous espérons l'avoir atteint et que sa lecture intéressera les membres de votre Conseil. Il a été conçu également comme mémoire pérenne de l'année 2023 pour les générations futures.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2023 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2023 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

La Syndique :

C. Girod



Le Secrétaire :

P. Bovey

LISTE DES ANNEXES ¹

PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE

- › SOCIETE ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA COTE (SADEC)
- › SOCIETE ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA REGION NYONNAISE (SAPAN)
- › SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE (SEIC)
- › THERMORESO SA
- › FONDATION DE LA COTE POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE ET LA PREVENTION (AVASAD)

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › REGION DE NYON
- › RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- › LE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ORGANISATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)
- › ASSOCIATION DU GROUPEMENT FORESTIER DE LA SERINE (AGFORS)
- › CLINIQUE DENTAIRE

¹ Les annexes sont uniquement publiées sur le site Internet de la Ville de Gland dès réception